



**Livret de l'étudiant·e**

2021 / 2022

---

## 6 Édito

---

## 8 L'ENSP

- 1.1 L'École
  - 1.2 L'École & l'égalité
  - 1.3 Le bâtiment, les espaces, le matériel et les ressources
  - 1.4 L'équipe
- 

## 36 Les études à l'ENSP

- 2.1 Organisation des études
  - 2.2 Le diplôme de l'ENSP
  - 2.3 Organisation pédagogique
- 

## 50 La Recherche

- 3.1 Le cycle Master
  - 3.2 Le Centre de Recherche Art & Image (CRAI)
  - 3.3 Le Doctorat (ENSP-AMU)
- 

## 58 L'International

Candidater pour une mobilité internationale en 1<sup>e</sup> année  
Partir en mobilité internationale en 2<sup>e</sup> année

---

---

**62 Programme des cours**

**66 1<sup>re</sup> année**

Tableau des crédits  
Descriptif des cours

**98 2<sup>e</sup> année**

Tableau des crédits  
Descriptif des cours

**126 3<sup>e</sup> année**

Tableau des crédits  
Descriptif des cours

---

**148 Vie étudiante**

---

**156 L'ENSP et après ?**

Les diplômé-e-s  
L'AAENSP  
Formation professionnelle continue  
Validation des acquis de l'expérience

---

**« Parce que  
c'est bien cet exercice  
de l'imagination  
qui va nous permettre,  
comme École d'art,  
de réagir avec lucidité  
et enthousiasme aux  
défis de notre société  
contemporaine »**

## Bienvenue à l'ENSP

Il y a un an, alors que je rédigeais ma préface pour ce même livret, je me demandais comment présenter aujourd'hui, en pleine pandémie, une École d'art à ses étudiant-e-s ? À vrai dire, les incertitudes sont encore d'actualité, mais la situation sanitaire aujourd'hui s'est beaucoup améliorée grâce à une vaccination qui nous rend un peu moins vulnérables. Certainement, pour l'instant, les gestes barrières et le port du masque seront au rendez-vous à l'École pour un temps encore indéfini. Mais grâce à vos efforts en ce sens tout au long de l'année passée, l'École est restée ouverte, et cela mérite un grand bravo à toutes et à tous.

J'espère partager avec vous l'immense plaisir de pouvoir, à nouveau, renouer avec une vie collective et penser ensemble une École qui interroge sans cesse la complexité du travail artistique et sa recherche, la pédagogie, la transmission et la circulation des savoirs et de la construction du commun. Cet objectif me tient à cœur depuis que je suis arrivée à la tête de l'ENSP, à la fin de l'année 2019, et que probablement, peut-être finalement, nous pourrons « imaginer » ensemble. Parce que c'est bien cet exercice de l'imagination qui va nous permettre, comme École d'art, de réagir avec lucidité et enthousiasme aux défis de notre société contemporaine.

Bonne rentrée.

**Marta Gili,**  
directrice de l'ENSP, Arles

L'ENSP

# L'École

L'École nationale supérieure de la photographie est un établissement d'enseignement supérieur sous la tutelle du Ministère de la Culture, situé à Arles au sud de la France.

Une de ses missions principales est la formation artistique, scientifique et technique de créateurs aptes à concevoir, développer et promouvoir toute réalisation dans le domaine de la photographie et de l'image.

Elle met également en œuvre plusieurs recherches artistiques dans le domaine des sciences, de la technologie, des sciences sociales, de l'histoire et de la pensée en général. Des actions culturelles et de sensibilisation du public à la création contemporaine constituent en outre une partie fondamentale des activités de l'ENSP.

L'ENSP est régie par **un conseil d'administration**, dont les membres ont été renouvelés en 2020. Il se compose de :

- Régine Hatchondo, présidente du Conseil d'administration
- Joana Hadjithomas, artiste et cinéaste
- Sam Stourdzé, directeur de la Villa Médicis (Rome, Italie)
- un.e représentant.e de la Direction Générale de la Création Artistique (DGCA, Ministère de la Culture)
- un.e représentant.e de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
- le maire de la ville d'Arles

Ainsi que des représentants de l'ENSP tels que :

- deux enseignant-e-s
- deux représentant-e-s du personnel
- deux étudiant-e-s de l'ENSP

Assistent, en outre, aux délibérations du Conseil sans droit de vote

- Marta Gili, la directrice
- Delphine Paul, la directrice des études et de la recherche
- Céline Bigi, la secrétaire générale

L'ENSP est dotée de deux commissions spécifiques, qui se réunissent au moins deux fois par an :

- un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT); abordant les conditions de travail des agents et des étudiants, notamment en matière d'hygiène et de sécurité, ainsi que les conditions générales d'organisation et de fonctionnement des différents services, les emplois et la formation
- une commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante (CRPVE).

## La CRPVE

La Commission de la recherche, de la pédagogie et de la vie étudiante (CRPVE) comprend sept membres :

- la directrice en tant que présidente
- trois représentant-e-s des enseignant-e-s, élu-e-s pour une période de trois ans renouvelable
- deux représentant-e-s des étudiant-e-s, élu-e-s pour une période d'un an renouvelable
- un-e représentant.e du personnel, élu-e pour une période de trois ans renouvelable.

La commission peut entendre des expert-e-s issu-e-s de l'établissement ou des personnalités extérieures.

Elle est consultée sur :

- l'adaptation des enseignements aux objectifs de formation;
- la définition des orientations pédagogiques et de recherche de l'établissement;
- la définition des recherches susceptibles d'être conduites qui permettent l'évolution des enseignements supérieurs dans le domaine des arts plastiques ;
- la répartition des fonctions d'enseignement permanentes et temporaires entre les diverses disciplines pouvant être enseignées dans l'établissement, ainsi que sur les compétences et qualifications correspondantes ;
- l'attribution de bourses de voyage et d'études ;
- la mise en œuvre des partenariats et des échanges.

Au sein de l'ENSP plusieurs sphères de formations et d'activités coexistent. L'École accueille chaque année 85 étudiant-e-s en Master, des doctorant-e-s actuellement au nombre de 5, ainsi que de nombreux apprenant-e-s dans le cadre de la Formation continue, qui s'adresse à tout professionnel travaillant avec l'image.

Attachée à offrir à ses étudiant-e-s et à ses jeunes diplômé-e-s des expériences professionnalisantes, l'ENSP développe de nombreux partenariats avec des acteurs culturels internationaux, nationaux et locaux.

L'ENSP, c'est également l'ouverture sur l'extérieur avec une programmation d'activités culturelles et d'éducation artistique comme le développement de pratiques expérimentales lors des Openlab organisés au Fablab, l'apprentissage proposé aux amateurs avec les ateliers de photo de l'ENSP, des cycles de conférences et de colloques, des expositions ainsi qu'un lieu de ressources grâce à sa Bibliothèque.

---

## L'ENSP en réseau

### L'ANdÉA

L'ENSP est membre de l'ANdÉA, l'Association Nationale des Écoles d'art et de design publiques. Créée en 1995, l'ANdÉA fédère plus de 43 Écoles supérieures d'art et design sous tutelle du Ministère de la Culture.

Les établissements sont représentés au sein de l'ANDÉA par plus de 200 membres : enseignant-e-s, étudiant-e-s, directeurs.ices, administrateurs.ices, chef-fe-s de services, etc. mais aussi des structures associées qui partagent des objectifs ou environnements communs (enseignement supérieur Culture, Écoles d'art de pratiques amateurs, classes préparatoires publiques aux Écoles d'art, etc.)

Cette communauté des Écoles d'art travaille au sein de l'ANDÉA dans le cadre de commissions thématiques et d'ateliers : parcours et pédagogies, recherche, vie étudiante et des Écoles, histoire des Écoles d'art, transitions sociales et écologiques...

→ [andea.fr](http://andea.fr)

### **L'École(s) du Sud**

L'ENSP participe au réseau L'École(s) du Sud qui réunit huit Écoles supérieures d'art publiques de la région Sud PACA, du Gard et de Monaco:

- École nationale supérieure de la photographie, Arles
- École nationale supérieure d'art de la Villa Arson, Nice
- École supérieure d'art d'Aix en Provence
- École supérieure d'art d'Avignon
- École supérieure d'art et de design Marseille-Méditerranée
- École supérieure d'art et de design Toulon Provence Méditerranée
- Pavillion Bosio, École supérieure d'arts plastiques de la ville de Monaco
- École supérieure d'art de Nîmes

L'École(s) du Sud propose des programmes d'exposition ainsi que des workshops ou séminaires communs à l'ensemble des Écoles du réseau. Chaque étudiant-e peut ainsi découvrir les établissements, les formations, rencontrer les enseignant-e-s, s'initier à certaines pratiques mais surtout à échanger avec les étudiant-e-s en cursus.

→ [lecolesdusud.fr](http://lecolesdusud.fr)

# L'École & l'égalité

L'ENSP, et l'ensemble des acteurs et actrices qui la compose, conscients de l'importance dans leurs missions, d'un cadre de travail et d'apprentissage fondé sur le respect de chacun-e et ouvert à la diversité, s'engagent résolument pour la prévention et la lutte contre toute forme de discrimination et pour la promotion au sein de l'École d'une culture de l'égalité.

Cet engagement a notamment été formalisé dans la charte pour l'égalité adoptée par le conseil d'administration de l'ENSP du 29 novembre 2019 et dont le texte est reproduit ci-dessous.

Tout au long de l'année universitaire, **des actions de sensibilisation et de formation** ainsi que **des groupes de discussion ouverts et inclusifs** sur ces questions sont régulièrement proposés aux membres du personnel administratif et enseignant-e-s ainsi qu'aux étudiant-e-s.

Deux agents ont été nommés référents au sein de l'établissement pour porter ces actions de sensibilisation, écouter et orienter les personnes qui seraient victimes ou témoins de discriminations ou de violences.

→ Gwendoline Alain  
responsable des relations internationales et de la professionnalisation  
[gwendoline.alain@ensp-arles.fr](mailto:gwendoline.alain@ensp-arles.fr)

→ Fabien Velasquez  
assistant bibliothécaire  
[fabien.velasquez@ensp-arles.fr](mailto:fabien.velasquez@ensp-arles.fr)

---

## Charte pour l'égalité

### Article 1

#### La parité dans les instances de décision et les instances consultatives

##### Objectifs

- Veiller à renforcer la présence des femmes dans les instances décisionnelles et consultatives de l'établissement qui pour certaines, à ce jour, ne sont pas paritaires;
- Promouvoir les femmes aux postes à responsabilités pédagogiques (coordination d'années, de champs disciplinaires, formations, etc.).
- Encourager les femmes à répondre aux appels à candidatures lancés par l'École et les soutenir dans les démarches d'accès à ces postes.
- Assurer une représentation équilibrée des femmes dans les comités de

sélection pour le recrutement des enseignant-e-s et les jurys pédagogiques.

### **Mesures non exhaustives**

- Être proactif-ve en contactant les architectes femmes pour les inciter à répondre aux appels à candidatures.
- À compétences égales, les candidatures de femmes seront privilégiées.

## **Article 2**

### **L'égalité professionnelle des personnels**

#### **Objectifs**

- Mettre en place des procédures de recrutement non discriminantes ;
- Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux possibilités de formation continue, d'évolution et de promotion au cours de leur carrière ;
- Lutter contre les stéréotypes de sexe et de genre et contre toutes les discriminations dans l'emploi.

### **Mesures non exhaustives**

- Rédiger des fiches de postes incluant la mention « une attention particulière sera portée aux candidatures de femmes » ;
- Informer les jurys sur la nécessaire prise en compte du principe de parité ;
- Réaliser des statistiques sexuées sur l'emploi et les carrières au sein de l'établissement ;
- Favoriser l'articulation entre la vie professionnelle et la vie familiale des personnels ;
- Informer largement les personnels sur les possibilités d'actions et de recours ;
- Appliquer dans la mesure du possible les grilles d'entretien du ministère qui garantissent une équité au moment des recrutements ;
- Composer des jurys avec, dans la mesure du possible, un équilibre hommes/femmes.

## **Article 3**

### **L'égalité dans l'enseignement et les contenus**

#### **Objectifs**

- Veiller au caractère non discriminant et transparent des procédures d'admission des étudiant-e-s ;
- Impulser la culture de l'égalité dans toutes les formes d'enseignement: séminaires, conférences, cours magistraux et ateliers de projet ;
- Lutter contre les stéréotypes sexistes dans l'enseignement ;
- Améliorer la représentation des femmes dans le corps professoral.

### **Mesures non exhaustives**

- Soutenir les initiatives étudiantes visant à lutter contre le sexisme dans les cours et dans la vie étudiante ;
- Promouvoir des enseignements où la question du genre et de l'égalité est abordée.
- Promouvoir des recherches où les questions disciplinaires sont abordées au prisme de la question du genre.

- Coproduire et faire respecter par l'ensemble du personnel enseignant, administratif et des étudiant-e-s une charte du savoir-vivre ensemble intégrant la culture de l'égalité.
- Inciter les étudiantes à se présenter en tant que déléguée de groupe de projet.
- Donner la parole autant aux étudiantes qu'aux étudiants dans le cadre des enseignements.
- Veiller à proposer des textes, à formuler des exemples, etc. qui ne soient pas exclusivement articulés autour de personnages masculins ou de situations stéréotypées.
- Organiser des modules de sensibilisation-échanges-formation sur l'égalité.

## **Article 4**

### **L'équité dans les parcours professionnels des étudiant-e-s**

#### **Objectifs**

- Acculturer les étudiant-e-s aux questions de discriminations et aux inégalités des conditions de travail.
- Encourager les étudiantes à exercer en leur nom propre à l'instar de leurs homologues masculins.

#### **Mesures non exhaustives**

- Soutenir prioritairement les initiatives qui visent à informer et mettre en valeur des parcours d'artistes femmes ;
- Inviter largement des femmes, artistes, auteures, etc. dans le cadre des conférences organisées au sein de l'École et veiller, particulièrement, à la parité en cas de cycles de conférences ;
- Développer les statistiques sexuées sur les parcours professionnels des étudiant-e-s diplômé-e-s ;
- Organiser des sessions d'information et de coaching pour inciter les diplômées à prétendre aux mêmes salaires que leurs homologues masculins et pour encourager les femmes, à négocier et valoriser leur production de la même manière que leurs confrères hommes ;
- Constituer un fonds documentaire spécifique et lui assurer une visibilité à la bibliothèque ;
- Rééquilibrer l'environnement visuel de l'École en renouvelant les images de communication (affiches de conférences, invitations, vidéos, livre de présentation de l'établissement, diffusion des portraits photographiques des enseignant-e-s.)

## **Article 5**

### **La prévention et la lutte contre les violences sexistes et le harcèlement sexuel et moral**

#### **Objectifs**

- Parvenir à un environnement privilégié sans violence sexiste ni harcèlement moral ou sexuel ;
- Sensibiliser l'ensemble du personnel et les étudiant-e-s aux attitudes discriminantes, ainsi qu'à toutes les formes de violences sexistes et sexuelles.

REZ-DE-  
CHAUSSÉE

AUDITORIUM

ASC.

WC

ACCUEIL

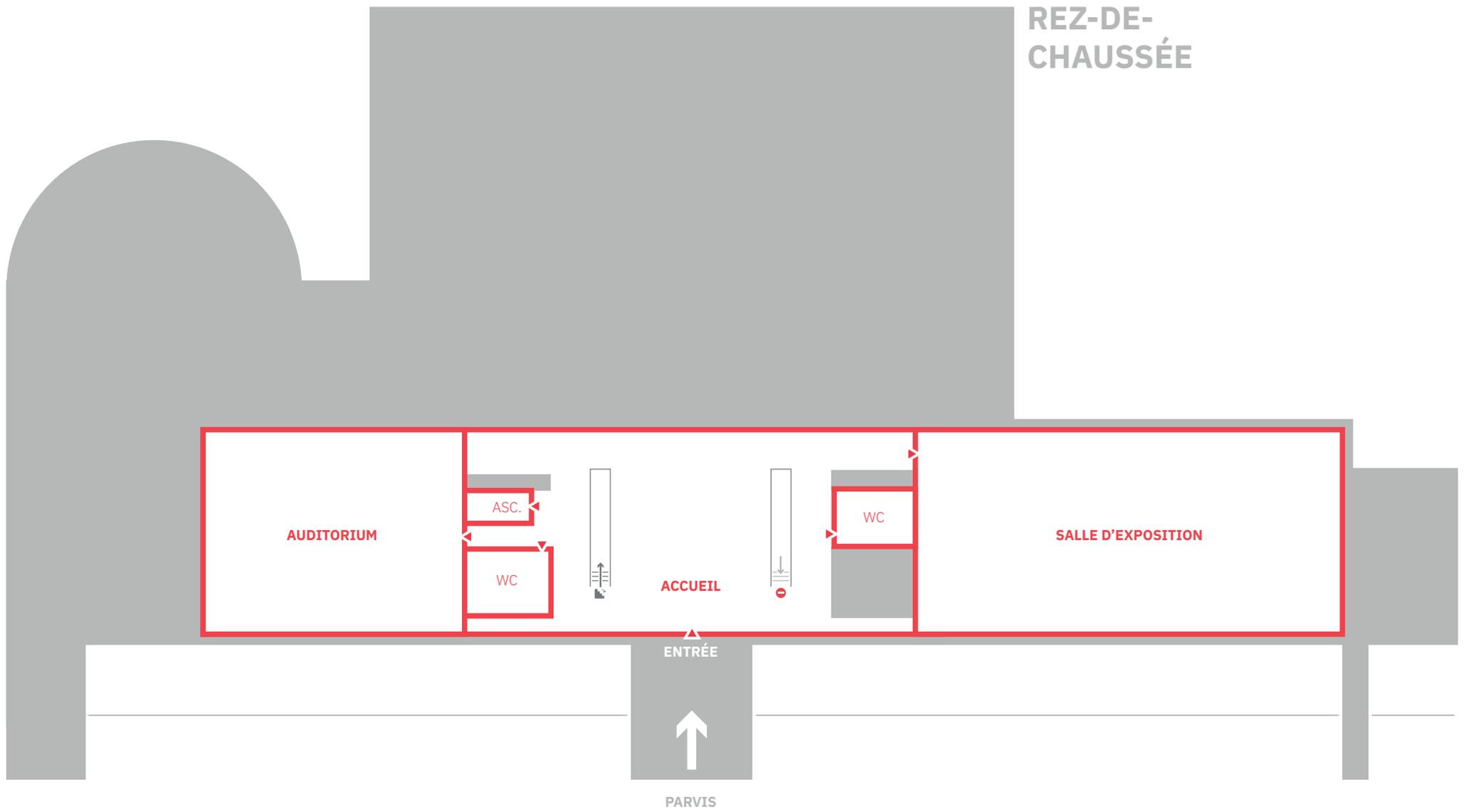
WC

SALLE D'EXPOSITION

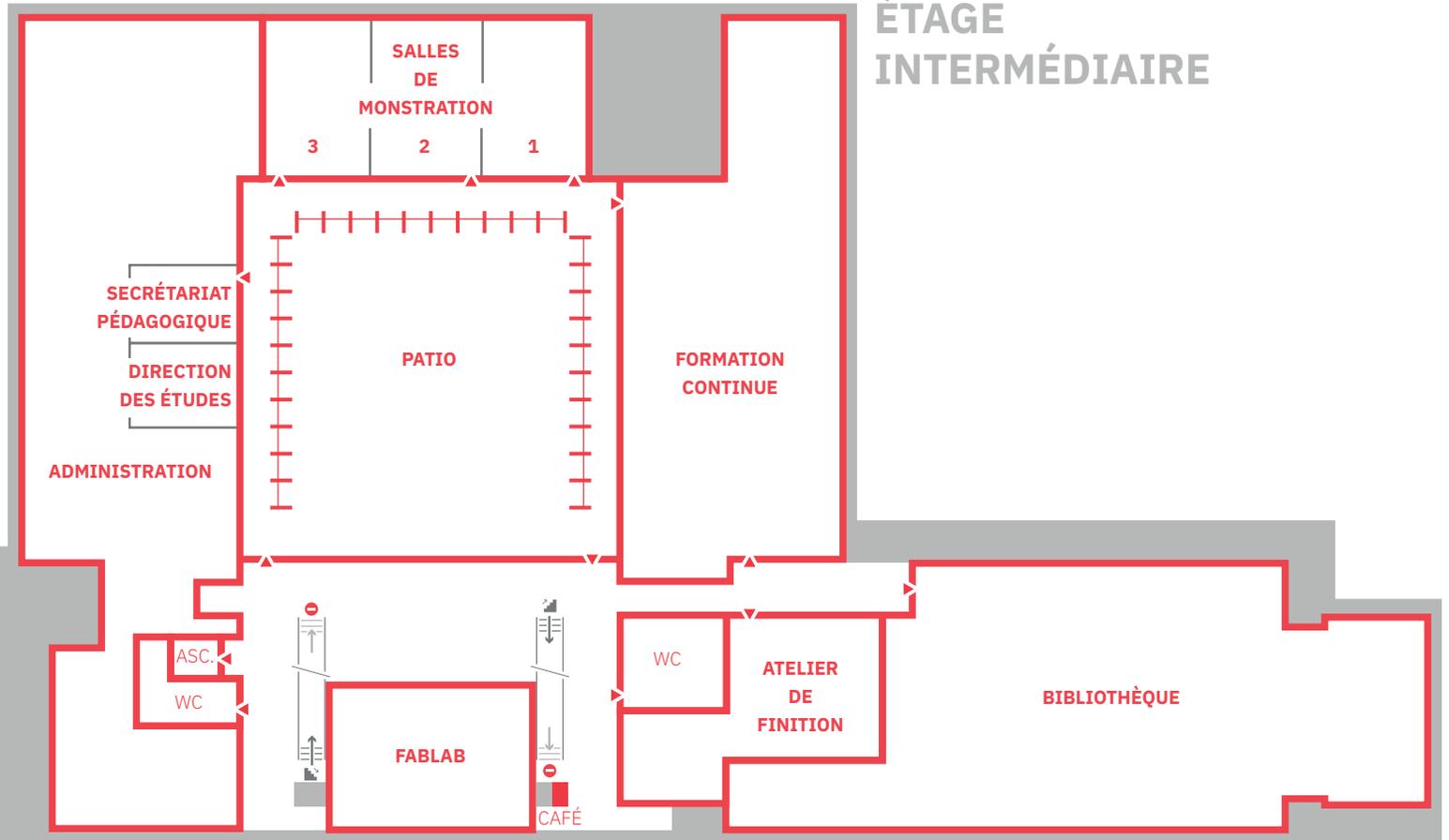
ENTRÉE



PARVIS



# ÉTAGE INTERMÉDIAIRE





### **Mesures non exhaustives**

- Informer largement sur les pratiques discriminantes et les voies de recours possibles (flyers, guides, etc.) ;
- Désigner une ou des personne(s) de référence chargées de coordonner l'action de l'établissement en matière d'égalité et de lutte contre les violences sexistes et le harcèlement sexuel et moral - administratifs , enseignant-e-s et étudiant-e-s ;
- Constituer une cellule de veille avec ces personnes ressources pour mettre en place un plan d'action et un suivi de celles-ci ;
- Mettre en place des procédures en vue de recueillir les plaintes des victimes et de sanctionner les auteurs de violences ou de harcèlement sexuel et moral et en assurer la visibilité ;
- Informer les victimes de violences ou de harcèlement des recours possibles et des structures d'aide et d'écoute en place au sein de l'établissement et/ou à l'extérieur de celui-ci.

### **Article 6**

#### **Le suivi de la charte pour l'égalité et la discrimination**

- Mettre en place un tableau de bord annuel avec les indicateurs suivants :
  - Étudiant-e-s (nombre, diplômés)
  - Enseignant-e-s (% hommes/femmes)
  - Administratifs (% hommes/femmes)
- Prévoir tous les ans un rapport au Conseil d'administration , faisant compte rendu de l'application des mesures prévues, indiquant le niveau atteint sur chaque indicateur, et fixant les nouveaux objectifs pour l'année et les 3 années suivantes

# Le bâtiment

L'École nationale supérieure de la photographie est fondée à Arles en 1982, neuf ans après la création du festival international de la photographie, aujourd'hui Les Rencontres d'Arles, par Lucien Clergue, Maryse Cordesse et Alain Desvergnès. Ils s'entendent alors pour créer un lieu d'étude et formation, de niveau universitaire, autour de la pratique de la photographie et ses implications techniques, esthétiques, culturelles et sociales.

Pendant près de 40 ans, de 1982 à 2019, l'École a investi l'un des plus beaux hôtels particuliers d'Arles, l'Hôtel Quiquenan de Beaujeu au 16 rue des Arènes, dont l'ancienne chapelle servait de galerie aux étudiants, la Galerie Arena. En 2019, un nouveau bâtiment de 5000m<sup>2</sup>, pensé toute en transparence et en ouverture vers le public, dessiné par l'architecte Marc Barani, a été inauguré et pleinement occupé par les étudiant-e-s et les équipes à l'aube de l'année 2020.

**Le rez-de-chaussée**, est ouvert au public, avec son auditorium de 185 places et ses 450 m<sup>2</sup> de salle d'exposition.

**L'étage intermédiaire**, plus intime, s'organise autour d'un patio gradiné, et héberge des espaces où se côtoient les étudiant.e.s et le public extérieur, avec trois salles de monstration des travaux des étudiant.e.s, la bibliothèque et ses 30 000 volumes ainsi que les espaces dédiés à la Formation continue, et au Fablab.

Enfin, **le rez-de-jardin**, abrite l'essentiel des espaces pédagogiques avec les laboratoires de photographie couleur comme noir et blanc, argentique comme numérique, des salles d'infographie, de vidéo et de son, ainsi que trois studios de prise de vue. L'École est l'un des derniers établissements – peut-être le dernier – à poursuivre la pratique des procédés anciens aux côtés des pratiques photographiques et audiovisuelles les plus contemporaines.

---

## Une œuvre au titre du 1 % artistique

---

L'ENSP accueille la création d'une œuvre d'artiste-plasticien contemporain au titre du 1 % artistique. **Raphaël Dallaporta et Pierre Nouvel** ont envisagé l'installation d'une œuvre initiatique dans le patio : sorte d'astrolabe contemporain, qui permet d'observer le monde d'aujourd'hui en mouvement, avec la volonté particulière de rendre un subtil hommage par la lumière aux inventeurs de la photographie.

Par un savant jeu de réflexion, des lettres du mot «Éblouir» installées sur le toit de l'ENSP, apparaît sur les marches du patio à différentes heures du jour selon la course du soleil, le mot «Oublier». En combinant une forte présence physique et une immatérialité, l'installation (qui n'exclut pas une petite pointe d'ironie) offre un moment contemplatif avec le bâtiment.

---

## Horaire d'ouverture des locaux

Les locaux de l'École sont accessibles du lundi au vendredi, **de 8h45 à 20h30 (fermeture du bâtiment à 21h)**. Tous les locaux sont accessibles par les étudiant-e-s dans le respect des consignes liées à la sécurité des personnes et des bâtiments.

En dehors des heures d'ouverture des bureaux (9h > 18h), seuls les étudiant-e-s, les professeur-e-s et les intervenant-e-s sont admis dans l'École. Aucune personne ne peut être invitée à pénétrer dans les locaux sans l'autorisation préalable de la Direction.

---

## Sécurité des matériels et des locaux

Les étudiant-e-s en sont responsables au même titre que les enseignant-e-s, le personnel administratif et de service. Ils doivent donc apprendre et connaître toutes les consignes et règles qui leur seront enseignées en la matière. Ils doivent également veiller à les respecter et à les faire respecter. Sauf autorisation spéciale de la Direction, en dehors des périodes scolaires, c'est-à-dire pendant les vacances de courte durée ou les congés d'été, **tous les locaux de l'École sont fermés aux étudiant-e-s**.

**Le mobilier des salles** de cours et des laboratoires ne doit pas être déplacé. Cependant, tout matériel déplacé ponctuellement doit, après usage, être rapporté dans le local où il a été pris et obligatoirement nettoyé avant sa remise en place.

**Les badges d'accès** fournis par l'École doivent être rendus à la fin de la période de scolarité. Ils ne peuvent être ni échangés, ni prêtés, et leur perte doit être signalée dans les plus brefs délais aux services techniques. En cas de perte du badge, il faut informer l'accueil immédiatement afin que celui-ci soit mis hors d'usage (*l'École est engagée dans la démarche de passage à la nouvelle carte étudiante européenne, celle-ci fera également office de badge*).

**En cas d'alarme incendie**, le point de rassemblement du niveau rez-de-chaussée (niveau 0) se situe à l'extérieur du bâtiment, sur le parvis après la passerelle d'évacuation de l'auditorium. Le point de rassemblement des niveaux intermédiaires (niveau -1) et rez de jardin (niveau -2) se situent dans le jardin à l'extérieur des locaux, à l'arrière du bâtiment. Ils sont indiqués par un panneau vert dit point de rassemblement. Il faut suivre le balisage lumineux qui oriente vers la sortie de secours la plus proche. En cas d'alarme incendie, il est formellement interdit d'utiliser l'ascenseur.

→ **Jean Vacarisas** est le conseiller prévention de l'ENSP. Vous êtes invité-e-s à le contacter pour toute question liée aux règles de sécurité ainsi qu'aux mesures sanitaires.

[jean.vacarisas@ensp-arles.fr](mailto:jean.vacarisas@ensp-arles.fr)

---

## Propreté et hygiène des lieux

---

**Il est strictement interdit de manger dans les espaces d'enseignement de l'École** (salle de cours, auditorium, etc.). L'ensemble des éléments usagés (boîtes plastiques, gobelets, couverts, etc.) doivent être déposés dans les poubelles appropriées et disposées à cet effet, et ne doivent en aucun cas être apportés dans les laboratoires, ateliers et salles de cours.

Pour des raisons légales (*article 16 de la loi du 10/01/91, dite loi Evin*), sanitaires et de sécurité, **il est strictement interdit de fumer dans l'enceinte de l'École** (y compris le patio). Cet espace communique avec des salles de travail ou des bureaux, les odeurs de tabac peuvent occasionner une gêne pour les autres usagers de l'École.

Les zones où la consommation de cigarettes est autorisée sont la passerelle d'entrée, à l'extérieur du bâtiment, ou le jardin extérieur, à l'arrière du bâtiment, sous la casquette. La consommation d'alcool est interdite dans l'enceinte de l'établissement.

---

## Mesures sanitaires

---

### Protocole sanitaire du 20 septembre 2021

Le strict respect des gestes barrières est indispensable pour une protection efficace contre la diffusion du virus de la Covid, quelle que soit la situation sanitaire de la personne :

- Respecter les règles de distanciation physique : se saluer sans se serrer la main ni s'embrasser et maintenir un mètre minimum entre chaque personne (ou 2 mètres si le masque n'est pas porté) ;
- Se laver très régulièrement les mains ;
- Tousser ou éternuer dans son coude ;
- Utiliser des mouchoirs à usage unique.

Chaque utilisateur doit veiller au respect des consignes sanitaires pour l'utilisation des matériels partagés, notamment en matière d'hygiène des mains avant et après utilisation. Du gel hydroalcoolique est mis à disposition à proximité de ces espaces (espaces techniques et numériques de travail, points copieurs, entrée des salles de réunion et des ascenseurs, tisanerie, véhicules de service).

Le système de ventilation des différents espaces clos de l'établissement assure un renouvellement régulier de l'air. Néanmoins, dans les espaces occupés par des groupes pendant plusieurs heures, une aération de 5 minutes toutes les heures est à observer.

Le port d'un masque chirurgical grand public de catégorie 1 ou d'un **masque chirurgical (norme EN 14683, type II) est obligatoire dans les espaces intérieurs tels que les bureaux dans lesquels** au moins deux postes de travail sont occupés, les espaces de circulation, les espaces ouverts au public et aux usagers, les locaux sanitaires et de maintenance.

Le port du masque est une mesure complémentaire aux gestes barrière qui doivent être strictement observés en toutes circonstances quelle que soit la situation sanitaire de la personne.

Le port du masque n'est donc pas obligatoire dans les espaces extérieurs mais dans ce cas, la distanciation physique à observer est **au minimum de deux mètres**.

La direction de l'établissement pourra décider d'étendre l'obligation du port du masque à certains espaces extérieurs si la distanciation minimum de 2 mètres ne pouvait être respectée (par exemple dans le patio).

### **Organisation des activités de formation**

Les jauges des espaces pédagogiques sont calculées pour assurer un mètre de distance entre chaque personne. Les jauges sont affichées à l'entrée de chaque salle.

Les activités de formation sont organisées normalement et les étudiants peuvent accéder aux espaces pédagogiques et de travail qui leur sont ouverts de 8h45 à 20h30, sans prise de rendez-vous, en respectant les jauges indiquées à l'entrée de chaque espace ainsi que les mesures barrières rappelées ci-dessus.

Les activités de formation initiale et de formation continue ne sont pas soumises à la présentation et au contrôle du pass sanitaire.

L'accès à la bibliothèque aux étudiants et aux apprenants, ainsi qu'aux publics extérieurs y accédant à des fins professionnelles ou de recherche n'est pas soumis à la présentation et au contrôle du pass sanitaire.

Les événements relatifs à la vie étudiante qui pourraient être organisés à l'École sont soumis à la présentation et au contrôle du pass sanitaire.

### **Les activités soumises au passe sanitaire**

Le cadre réglementaire prévoit la présentation et le contrôle du passe sanitaire dès le 1er visiteur

pour les activités de l'établissement ouvertes au public, soit :

→ les conférences

→ les expositions

→ Les activités qui ne se rattachent pas à un cursus de formation ou qui accueillent des spectateurs ou participants extérieurs (comme les ateliers photo de l'ENSP, les ateliers du fablab, les mises à disposition de locaux par exemple).

Donc, toute manifestation qui accueille du public extérieur, y compris celles qui sont également ouvertes aux étudiants et aux apprenants sont soumises à la présentation et au contrôle du pass sanitaire de l'ensemble des participants.

La présentation et le contrôle du pass sanitaire s'appliquent aux personnels de l'École, aux intervenants extérieurs et aux

autres personnes qui interviennent pour ces activités dans les espaces et aux heures où ils sont accessibles au public participants, à l'exception des activités de livraisons et sauf intervention d'urgence.

### **Un passe sanitaire valide, c'est quoi ?**

Le pass sanitaire comprend trois types de preuves :

- soit un certificat de vaccination,
- soit un certificat de test négatif de moins de 72 heures,
- soit un certificat de test positif d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois valant comme preuve de rétablissement.

Chacun de ces certificats est encodé et signé sous une forme de QR Code.

### **Le contrôle du pass sanitaire**

Le contrôle des justificatifs requis est réalisé par les personnes et services habilités par la direction de l'établissement au moyen de l'application *TousAnti-Covid Vérif* sur un support fourni par l'établissement. Les données ne sont traitées qu'une seule fois, lors de la lecture du justificatif, et ne sont pas conservées.

La direction habilite nommément les personnes et services autorisés à contrôler les justificatifs pour son compte. Elle tient un registre détaillant les personnes et services ainsi habilités et la date de leur habilitation, ainsi que les jours et horaires des contrôles effectués par ces personnes et services.

La présentation des documents est réalisée sous une forme ne permettant pas aux personnes ou aux services autorisés à en assurer le contrôle, d'en connaître la nature et ne s'accompagne d'une présentation de documents officiels d'identité que lorsque ceux-ci sont exigés par des agents des forces de l'ordre.

---

## **Les espaces**

### **Le magasin de prêt**

Responsable Alexis Bacot

Le magasin de prêt rassemble :

- Un parc d'appareils photographiques argentiques et numériques du petit format (aps-c, 24x36) jusqu'au grand format (4x5" et 8x10") avec accessoires et trépieds
- Un parc d'éclairages (flashes cobra, torches autonomes et kits nomades, kits LED etc.) avec accessoires et pieds
- Du matériel pour la prise de vue vidéo et la prise de son et avec accessoires (caméra full HD, APN hybrides, ZOOM, stabilisateurs RONIN ...)
- Du matériel audiovisuel (VP, mac mini, tablettes ...)

### **Fonctionnement du prêt**

Sous certaines conditions, ce matériel est mis à la disposition des emprunteurs suivant :

- Les étudiant-e-s de 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année
- Les doctorant-e-s
- Les stagiaires en certification de la formation continue ou suivant le programme de mentorat.

La valeur et la complexité d'utilisation de certains matériels obligent à ce que l'emprunteur-euse soit formé-e au préalable à la manipulation de ce matériel avant l'emprunt.

Le responsable du prêt peut refuser un emprunt si l'emprunteur-euse n'a pas

suivi à l'ENSP la formation préalable pour ce type d'équipement.

Le magasin de prêt est un lieu strictement réservé au personnel en dehors des horaires d'ouverture. La zone de stockage du matériel vous est interdite et vous êtes prié de ne pas passer au-delà du comptoir lors de votre visite.

### **Conditions**

→ Avoir fourni une attestation d'assurance à jour comprenant la responsabilité civile, au format pdf de préférence (à renouveler pour chaque année scolaire).

→ Avoir signé une convention annuelle avec l'ENSP

Un espace sur l'extranet vous permettra de déposer l'attestation de responsabilité civile et la convention.

Site internet (pied de page) › Extranet › identifiant ensp

→ Avoir pris connaissance du fonctionnement du matériel emprunté soit lors d'un TP soit lors d'une formation préalable délivrée par l'ENSP.

**Aucun emprunt est possible sans les documents et prérequis demandés.**

### **Les réservations**

**Il est possible de réserver en ligne via l'Extranet, le.s matériel.s que vous souhaitez emprunter.**

**Les réservations se font au maximum un mois à l'avance.**

### **Les horaires d'ouverture du magasin de prêt**

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

→ Emprunt du matériel & retour du matériel : **mercredi et jeudi de 16h à 18h**

### **Les modalités d'emprunt**

Les emprunts se font sur **une durée d'une semaine** et la prolongation d'un emprunt nécessite une autorisation exceptionnelle demandée en amont au responsable du prêt.

Il est possible de disposer au maximum d'un appareil photographique numérique, un appareil photographique argentique et un système d'éclairage par emprunt.

Aucun emprunt ne sera accepté pendant les vacances estivales.

Le retour de la totalité du matériel emprunté doit se faire au plus tard la dernière semaine avant la période de vacances d'été.

### **Les retards**

Le retard donne lieu à une relance automatique. Vous êtes prié.e.s à partir de ce moment de prendre contact avec le responsable du magasin de prêt pour convenir d'un retour dans les plus brefs délais. À défaut de cela, une nouvelle relance vous sera communiquée et pourra entraîner une suspension de l'utilisation du service de prêt.

### **Cas particuliers**

Dans le cas des voyages à l'étranger en dehors de l'Union Européenne, tout emprunt nécessite une convention exceptionnelle hors Union Européenne signée par vous, le-la professeur-e référent-e de votre projet et la direction.

Il vous appartient de vérifier si votre assurance vous couvre jusqu'à l'étranger en cas de dommage ou de vol.

Les prêts exceptionnels concernent :

- Le matériel audiovisuel spécifique ou sensible (caméras, micros, etc.). Il convient de voir directement avec le responsable d'atelier vidéo pour emprunter ce matériel.
- Le matériel spécifique mis à disposition pour les monstractions collectives

### **Le matériel pour les monstractions**

- Pour des essais de monstration

Chaque lieu de monstration (galerie et salles de monstration) dispose d'une armoire contenant du matériel. Des clés seront mises à disposition de référent-e-s par promotion qui sont responsables de l'accès à ce matériel.

- Les référent-e-s assurent la bonne gestion du matériel mis à disposition.

Pour les besoins de matériel dans le cadre des monstractions de votre travail au sein de l'École (bilans, arcs, diplômes, etc.), des armoires contenant le matériel de base (Écrans, vidéoprojecteurs, etc.) ont été mises à votre disposition. Pour toutes demandes supplémentaires, un document vous sera communiqué en amont de l'événement. Il vous sera demandé de préciser clairement, dans un document partagé le matériel souhaité et de vous positionner sur l'un des créneaux horaires proposés pour récupérer le matériel (vous rapprocher d'Alexis Bacot).

**L'ensemble du parc matériel du magasin de prêt qui est mis à votre disposition est fragile et coûteux. Vous êtes donc priés de bien vouloir en prendre soin et d'entretenir ce matériel pour qu'il perdure le plus longtemps possible dans un état convenable d'utilisation**

### **L'atelier de finition**

Responsable, Olivier Vernhes

L'accès à l'atelier de finition se fait sur rendez-vous préalable (via l'agenda **Atelier de finition** en précisant le besoin) ou lors des temps de présence du responsable de l'atelier. Aucune machine ou outil électroportatif ne peut être utilisé sans l'autorisation et la supervision du responsable d'atelier.

Les étudiant-e-s ont la possibilité d'utiliser la cisaille Keencut (découpe du carton et dibon), les tables de découpe, le lamineur.

En raison des risques de blessures, les étudiant-e-s ne pourront pas utiliser la cisaille à ongles et l'agrafeuse pneumatique.

L'utilisation des équipements de Protection Individuels (EPI) est demandée pour les opérations de découpe avec un appareil électroportatif (lunettes, gants, et chaussures de sécurité pour les manipulations de charges lourdes).

### **Les salles de monstration**

Les trois salles de monstration sont des espaces de travail et de mise en espace destinés en priorité à la pédagogie.

L'accès est libre si les salles ne sont pas occupées lors de temps pédagogiques (cours, séminaires, workshop, bilans, etc.) ou d'exposition, ces dernières peuvent être réservées par les étudiant-e-s qui le souhaitent.

Quelques règles d'usage sont à respecter afin d'entretenir au mieux ces

espaces :

- De la nature des murs dépend le type de fixation ou d'accroche à utiliser. Un plan précisant la nature des murs et les possibilités d'accrochage sera fourni.
- La visserie nécessaire à l'accroche des images est fournie par l'École.
- Par ailleurs, trois caisses à outils contenant le matériel nécessaire à l'accrochage (visseuse, marteau, tenaille, mètre, visserie, etc.) sont à disposition au Magasin de Prêt et doivent obligatoirement être rendues complètes après usage.

Les espaces doivent être remis en état après utilisation.

- Merci de retirer tout système d'accrochage après usage ( vis, clous, pâte à fixe, etc.)
- Merci de ne laisser aucun matériel ou déchet après usage (œuvres, papier d'emballage, tasseaux de bois, socles, matériel audiovisuel, etc.)

## **Le Fablab**

Responsable, Yannick Vernet

Le Fablab de l'ENSP propose à un large public, dans un lieu unique, toute une série d'activités créatives et innovantes autour de l'image. Ancré dans la recherche, l'expérimentation et la création, il aborde la question de l'image dans toute sa richesse et sa complexité et permet à ses usagers d'intégrer totalement les problématiques du numérique en lien avec les nouvelles pratiques de l'image.

Au cœur d'un écosystème qui favorise la recherche autour de l'image, ce FabLab est un espace d'échange, de partage de savoirs et de savoir-faire, mais aussi un espace critique dans lequel l'expertise n'est pas déconnectée de l'implication de l'utilisateur.

Le Fablab est ouvert pour :

- les apprenant-e-s, en accès libre, tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h30, ainsi que les soirées jusqu'à 20h30 pour le travail en autonomie.
- pour le public extérieur, tous les mardis de 18h à 20h30 dans le cadre des Openlabs.

Le Fablab peut aussi être utilisé dans le cadre de projets pédagogiques ou spécifiques (public extérieur, artiste, chercheurs-ses, etc.). Toutefois, les étudiant-e-s peuvent continuer à travailler sur leur projet, dans le respect de la jauge de personnes admises.

## **La Bibliothèque**

Responsable : Marie Viguié

Assistant bibliothécaire : Fabien Velasquez

Riche de nombreux trésors en matière d'édition photographique, la Bibliothèque est un outil fondamental de la pédagogie de l'ENSP. Les étudiant-e-s peuvent à la fois se documenter, se cultiver, être initié-e-s à la recherche documentaire et accompagné-e-s dans le cadre du mémoire ou de la thèse.

La Bibliothèque est publique, elle est ouverte en priorité au personnel et aux

étudiant-e-s de l'École, et sur rendez-vous pour le public extérieur. Lors de la journée portes ouvertes de l'établissement et de la semaine d'ouverture du festival Les Rencontres de la photographie d'Arles, le service expose les publications de l'École ainsi que les mémoires des étudiant-e-s, offrant ainsi une grande visibilité des travaux.

### **Collection**

Bibliothèque spécialisée en photographie et en art contemporain, elle offre également des documents dans tous les domaines des arts visuels (vidéo, cinéma, danse, graphisme) et de l'histoire de l'art. La collection s'enrichit chaque année des ouvrages participants au Prix du livre - Les Rencontres d'Arles. Le fonds se compose de :

- 22 000 livres et catalogues ;
- 30 titres de périodiques (abonnements français et étrangers);
- 3 abonnements à des quotidiens d'information;
- 690 documents audiovisuels ;
- 1 025 dossiers documentaires sur des photographes et plasticien-ne-s ;
- Mémoires des étudiant-e-s depuis 2012;
- Thèses des doctorant-e-s depuis 2015

### **Catalogue informatisé**

La recherche documentaire s'effectue sur [le catalogue de la Bibliothèque](#) (logiciel de gestion documentaire PMB) accessible en ligne sur internet, notamment depuis le site de l'École.

**Plusieurs bases de données** sont également accessibles en ligne:

- [Ressources numériques](#) (Pearltrees)
- [Médiathèque d'Arles](#)
- [ENSBA](#) (Paris) : livres et périodiques
- [SUDOC](#) : bibliothèques universitaires
- [BSAD](#) : base spécialisée en art et design
- [Poéthèque](#)

Le service de la Bibliothèque appartient au réseau BEAR (Bibliothèques d'Écoles d'art en réseau). Certaines publications, particulièrement les revues spécialisées présentes dans les bibliothèques de ce réseau, peuvent être communiquées aux étudiant-e-s de l'ENSP. La demande est à effectuer auprès de Marie Viguié.

### **Les modalités de prêt**

La Bibliothèque est ouverte pour :

- les apprenant-e-s du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 20h30 (sur réservation dans l'Extranet à partir de 18h)
- le public extérieur sur rendez-vous : du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

La Bibliothèque de l'ENSP est fermée le mardi matin jusqu'à 13h30.

## L'Auditorium

Il accueille durant l'année, mais également durant l'été, des enseignements, des conférences, des colloques, des séminaires, des projections, des performances ouverts à tout public, apprenant-e-s comme public extérieur. Une programmation spécifique est prévue dans le cadre de projets d'actions culturelles.

Pour cette rentrée 2021-2022, les mesures sanitaires actuelles demandent le respect de certaines règles au sein de l'auditorium :

- le port du masque y est obligatoire (public et intervenant-e-s s'ils/elles sont plusieurs en même temps)
- une distance d'un siège entre chaque personne doit être observée
- une distance d'un mètre doit également être observée lors de l'entrée et de la sortie de l'auditorium
- toutes les 1h30, l'auditorium doit être vidé de son public pendant 15 minutes afin d'y renouveler l'air
- il est interdit d'y manger

Afin de respecter l'ensemble de ces règles, l'auditorium ne peut accueillir que 90 personnes au lieu de 185 personnes, comme initialement prévu (selon le *Décret n° 2021-699 du 1er juin 2021* modifié)

Si ces mesures sont amenées à être modifiées, l'ENSP vous tiendra informé.

## La salle d'exposition

L'École dispose d'une salle d'exposition, utilisée tout au long de l'année pour les présentations de travaux, les situations d'essais, les workshops et les diplômes. Elle accueille également des projets spécifiques ponctuels. Par ailleurs, l'ENSP propose des expositions pendant le festival des Rencontres d'Arles : chaque été, l'École présente des expositions inscrites au programme officiel comme en 2021 *Une attention particulière*, présentation des travaux de plusieurs diplômé-e-s de l'ENSP dont la sélection est déterminée par un jury extérieur constitué de professionnel-le-s de l'image, présidée par le directeur du festival. À l'été 2021, a également été présentée l'exposition *Enrique Ramirez, Jardins Migratoires* développée dans le cadre de la résidence pédagogique menée avec des étudiant-e-s de deuxième et troisième année.

L'ENSP propose aussi des expositions hors les murs en France et à l'étranger, valorisant les travaux d'étudiant-e-s et de jeunes diplômé-e-s de l'École ou en partenariat avec d'autres institutions françaises et étrangères : chez agnès b. ou le BAL à Paris, la Friche Belle de Mai à Marseille, Les Kyotographie à Kyoto, l'Alliance française de Bogotà, les Brasseurs à Liège, le Palais de la Découverte, la Galerie Maupetit à Marseille.

Indépendamment des catalogues des expositions, l'École publie, en partenariat avec Filigranes Éditions, la revue de recherche photographique *Inframince*.

---

## Fournitures et matériel conseillés

Bien qu'une grande partie des fournitures nécessaires à la réalisation des travaux demandés lors des stages ou ateliers soit mise à la disposition des

étudiant-e-s gracieusement par l'ENSP, celle-ci ne peut en aucun cas prendre en charge la totalité des fournitures dont chaque étudiant-e, pour sa part, peut estimer avoir besoin.

L'éventuel surplus de fournitures reste donc à la charge de chaque étudiant-e. Chaque étudiant-e doit posséder son propre appareil photographique, un trépied ainsi qu'un lot de petit matériel de base non prêté par l'École (gants, paire de ciseaux, cutter, règle, etc.). Les responsables d'atelier donnent toute information nécessaire à ce sujet.

La possession d'un ordinateur personnel est nécessaire, ainsi qu'un disque dur externe/une clef USB et une carte SD.

---

## **Respect des lieux et du matériel**

Les étudiant-e-s s'engagent à conserver en bon état le matériel qui leur a été confié pour l'accomplissement de leur travail, sans pouvoir en faire un autre usage, à des fins personnelles en particulier.

Ils ne peuvent les emporter en dehors de l'École sans autorisation préalable.

Les étudiant-e-s doivent avoir le plus grand respect du matériel mis à leur disposition.

Toute dégradation volontaire sera répréhensible. La remise en état ou le remboursement sera à la charge de son auteur/trice. Il en sera de même pour les outils ou matériels perdus. Si plusieurs manquements étaient notés, l'étudiant-e pourrait se voir interdire le prêt de matériel ou l'accès aux espaces de travail.

---

## **Responsabilité et permanence des étudiant-e-s le soir**

Après les enseignements, l'École reste accessible aux étudiant-e-s de 17h30 à 20h30, du lundi au vendredi.

Si un gardien SIAPP (Sécurité Incendie et Administratif des Professionnels et Particuliers) est présent pour la sécurité, des étudiant-e-s responsables sont en charge d'éteindre les machines et de s'assurer de laisser les espaces et les équipements en bon état de fonctionnement. Ils/elles assurent le relai avec les responsables d'ateliers/bibliothèques si un manquement est constaté.

En début d'année, les étudiant-e-s responsables sont nommé-e-s par l'administration pour assurer des permanences pour une durée d'une semaine, dans les espaces suivants :

- laboratoire infographie et audiovisuel
- laboratoire couleur et N&B
- bibliothèque et fablab.

Un-e étudiant.e ne pouvant pas assurer sa permanence pourra permuter avec les autres, par l'intermédiaire de l'administration. Tous.tes les étudiant-e-s seront amené.e-s à assurer une permanence, par roulement.

Le tableau des responsables des permanences sera disponible dans le tableau d'affichage en ligne.

## Carte de tirage

Une carte unique (rechargeable) pour toutes les prestations est fournie en début d'année.

La recharge des cartes d'impression et de photocopie se fait au distributeur situé en salle de visualisation.

Le règlement ne peut se faire que par carte bancaire. Il existe aujourd'hui trois possibilités de recharge :

- 125 unités | 10 euros,
- 250 unités | 20 euros,
- 650 unités | 50 euros.

La carte est créditée d'unités dont la valeur unitaire est de 8 centimes d'euros.

Pour l'année académique 2021- 2022, les tarifs des prestations d'impression et de photocopies sont :

- Bibliothèque | 1 copie = 1 unité
- Laboratoire couleur | Tirage grand format Chromira (papier standard Mat Brillant Satiné, 1m<sup>2</sup>) = 75 unités
- Laboratoire noir&blanc | Impression numérique N&B (tarif moyen en fonction du papier pour 1 m<sup>2</sup>) = 208 unités
- Régie numérique | Impression numérique grand format (1m<sup>2</sup>)  
Papier standard = 287 unités  
Papier "Fine art" = 437 unités  
Carte copieur couleur laser : 1 copie = 2 unités par face

---

## Les outils numériques de l'étudiant-e

---

Dès son arrivée, une adresse mail est créée pour l'étudiant-e sous la forme prenom.nom@ensp-arles.fr

Toute communication avec l'ENSP doit se faire via l'adresse @ensp-arles.fr  
L'étudiant-e ne doit pas utiliser son adresse mail personnelle.

L'établissement bénéficie du **programme Gsuite®** pour éducation qui permet à chaque utilisateur d'utiliser les applications Google® sans limitation d'usage (drive à quota illimité par exemple).

**Le google agenda**, pour le suivi de l'emploi du temps de chaque année, est mis à jour en temps réel.

Les agendas partagés des différentes promotions sont à consulter régulièrement car mis à jour en temps réel. Des abonnements aux agendas sont possibles pour différents supports (Smartphone et desktop).

Des enseignements à distance seront parfois proposés au cours de l'année via l'application **Google Meet® intégrée à Gsuite®**, les liens seront disponibles par invitation ou visible sur les agendas.

L'application **ZOOM®** pourra dans certains cas être aussi utilisée.

Chaque enseignant-e dispose d'un espace de réunion Meet accessible grâce à un lien unique et personnel. La liste de ces espaces est disponible dans [le tableau d'affichage en ligne](#).

Le contenu du drive est sous la responsabilité de chaque utilisateur-trice dans le respect des règles générales d'utilisation et des lois sur la propriété intellectuelle en vigueur.

Le **tableau d'affichage** est accessible en ligne et disponible sur le Drive. Il sera utilisé régulièrement pour l'affichage d'informations, la prise de rendez-vous individuels avec les étudiant-e-s, les séminaires, l'ordre de passage en monstration et bilans, etc. **Il doit être consulté très régulièrement par l'étudiant-e**

**L'extranet** est un outil de communication mais aussi une plateforme qui permet à l'étudiant-e de réserver du matériel disponible au magasin de prêt, des espaces ou des postes de travail de l'ENSP (imprimante grand format, fablab, etc.). Les étudiants ont aussi accès à cet espace pour gérer leur portfolio en ligne. Ils y trouvent aussi des documents utiles (certificats de scolarité) et un ensemble de ressources pédagogiques.

**Moodle** est un outil d'apprentissage en ligne. Cette plateforme est un lieu d'échange et de partage de ressources pédagogiques entre enseignant-e-s technicien-ne-s et étudiant-e-s.

L'ensemble des cours techniques et des évaluations sont disponibles depuis Moodle. La plateforme est accessible grâce aux identifiants de messagerie de l'ENSP fournis en début de cursus.

Dès la rentrée, une réunion d'informations, à destination des étudiant-e-s de 1<sup>er</sup> année, permet de décrire tous les outils numériques à disposition.

## **Communication**

L'ENSP dispose de plusieurs canaux de communication permettant la diffusion d'informations et d'actualités aux usagers de l'ENSP comme au public extérieur (newsletter, site internet, réseaux sociaux, etc.).

Dans le cadre de la communication de l'ENSP, et afin de valoriser les activités de l'École, de ses étudiant-e-s et de ses diplômé-e-s, le service de la communication effectue régulièrement des prises de vues, photographies ou vidéos, dans le respect du droit à l'image de chacun.

Le service de la communication peut également être amené à utiliser les œuvres des étudiant-e-s pour publication dans les différents supports précités. Les œuvres créées par les étudiant-e-s dans le cadre de leurs études relèvent des dispositions des articles L. 111.1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle. L'étudiant-e conserve la propriété matérielle et intellectuelle des œuvres, pièces et travaux qu'il a produits durant son cursus au sein de l'ENSP, sauf disposition expresses particulières avec l'École.

Les étudiant-e-s autorisent expressément l'ENSP à reproduire et/ou représenter les œuvres créées dans le cadre de leurs études, à des fins non commerciales, par tout moyen de communication directe ou indirecte, y compris au moyen de sites internet, à destination du public extérieur.

L'ENSP s'engage à :

- Demander une autorisation préalable à l'étudiant-e pour toute utilisation ou reproduction de son œuvre
- Créditer l'étudiant-e pour toute utilisation ou reproduction de son œuvre
- Établir un accord avec l'étudiant-e, le cas échéant, pour toute exploitation à but lucratif de ses œuvres ou de leur reproduction

Tout document émanant de l'ENSP doit être validé par le service de la communication afin de garantir le respect de l'identité visuelle. Nul ne peut utiliser le logo de l'ENSP pour faire valoir tout document personnel, sans l'autorisation de la direction.

Dès la rentrée, une réunion d'information, à destination des étudiant-e-s de 1<sup>e</sup> année, permet de décrire tous les outils de communication de l'ENSP.

# L'équipe

---

## Équipe administrative

---

- Marta GILI  
Directrice
- Maria DA CUNHA  
Assistante de direction
- Céline BIGI  
Secrétaire générale
- Isabelle MENGUAL  
Responsable administrative  
et financière
- Nathalie ORTEGA  
Gestionnaire financière
- Chantal CASTAGNO  
Gestionnaire financière  
et comptable
- Régis JOUVE  
Agent comptable
- Lucile GUYOMARC'H  
Chargée de communication
- Sarah LE BROCCQ  
Coordinatrice des projets  
d'action culturelle
- Juliette VIGNON  
Responsables des Expositions  
et des Éditions
- Olivier VERNHES  
Régisseurs des expositions
- Benoit MARTINEZ  
Responsable des systèmes  
d'information

→ Elise ANGEBAULT  
→ Elisabeth INSINGA  
Chargées d'accueil

→ Jean VACARISAS  
Technicien de maintenance  
et de logistique

---

## Formations

---

→ Delphine PAUL  
Directrice des études  
et de la recherche

→ Véronique LOUVIOT  
Secrétaire pédagogique

→ Gwendoline ALLAIN  
Responsable du développement interna-  
tional et de la professionnalisation

→ Laurence CANAUX  
Secrétaire pédagogique de la  
recherche et de l'international

→ Yannick VERNET  
Responsable du fablab et des projets  
numériques

→ Marie VIGUIÉ  
Responsable de la bibliothèque  
→ Fabien VELASQUEZ  
Assistant bibliothécaire

Formation professionnelle continue  
→ Juan CASTRO, Responsable  
→ Émilie TRAVERSE, Coordinateur  
pédagogique  
→ Sophie BRANCHARD,  
Secrétaire administrative

---

## Equipe enseignante permanente

- Caroline BERNARD
- Nicolas GIRAUD
- Tadashi ONO
- Gilles SAUSSIÉ
- Muriel TOULEMONDE
- Fabien VALLOS

### Laboratoire noir et blanc et Studio

Patrick MASSARY  
responsable  
Alexis BACOT  
assistant

### Laboratoire couleur

→ Christian L'HUILLIER  
responsable  
→ Axelle GEORGES  
assistante

### Laboratoire numérique

→ Lionel GENRE  
responsable  
→ Marie CONSTANT  
assistante

### Laboratoire audiovisuel

→ Franck HIRSCH  
responsable

## Biographies de l'équipe enseignante

### → Caroline Bernard

Professeure depuis 2015 à l'ENSP, elle a enseigné également à l'École supérieure d'arts appliqués (CEPV) de Vevey (Suisse). Docteure de l'université de Paris 8 en esthétique, sciences et technologies des arts, spécialité arts plastiques et photographie, elle est aussi professeure associée de l'École des arts visuels et médiatiques (EAVM) au sein de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM, Canada). Caroline Bernard a collaboré trois ans avec la compagnie suisse Think Thank Theatre. Dans ce cadre, elle a cosigné, en 2018, la ciné-performance *L'urgence* au Théâtre Saint-Gervais – Genève puis la pièce *Eromania (History X)* en 2019. Par ailleurs, elle travaille avec le producteur radio David Collin sur Espace 2, pour l'émission *Le Labo* avec qui elle signe une adaptation radio de *L'urgence*. En juin 2019, Caroline Bernard réalise *Eromania (God Is A Dead Smoker)*, une émission de radio sous la forme d'une installation en direct, elle travaille alors avec le cinéaste Fabrice Aragno et la musicienne Joëlle Nicolas alias Verveine. Elle forme avec Damien Guichard le collectif *Lili range le chat* depuis plus de vingt ans. Leurs oeuvres sont souvent le résultat d'un voyage ou d'une exploration du territoire sur place ou à distance. Elle vient de passer deux ans sur la création et la circulation des images sur les réseaux sociaux à travers un projet de recherche sur le buzz et la viralité financé par la Haute École d'art et de design à Genève ([designviral.ch](http://designviral.ch))

### → Lionel Genre

Lionel Genre est né en 1970. Diplômé de l'ENSP en 1996, il travaille ensuite au Centre Interrégional de Conservation du Livre (CICL) sur la mise en place de nombreuses campagnes de numérisation d'images photographiques, notamment celles des collections de la BNF, ainsi qu'en tant que formateur pour les agents de la fonction publique sur les techniques de numérisation de collections. À l'ENSP depuis 1998, il est en charge du laboratoire numérique, de l'enseignement des techniques d'acquisition, de retouche, de stockage et de diffusion d'images (web, PAO).

### → Nicolas Giraud

Nicolas Giraud développe une recherche artistique autour des mécanismes de construction et de circulation des images. Cette recherche emprunte des formes multiples, images, textes, objets, processus ou installation. Ses travaux sont exposés régulièrement et ont été montrés notamment au CNEAL, au FRAC Languedoc-Roussillon ou au Musée d'art contemporain de Lyon. La dimension conceptuelle de son travail se prolonge dans des pratiques d'écritures, de commissariat et d'enseignement. Intervenant à Parsons Paris puis à la Sorbonne Paris I sur la théorie des Images, il est depuis 2014 professeur à l'École nationale supérieure de la photographie. Dans le champ critique, il a collaboré avec différentes revues et donné des conférences notamment sur le travail de Nam June Paik au Centre Pompidou ou autour des livres de Paul Graham au Bal. Il a travaillé comme commissaire sur plusieurs expositions dont *Le Musée caché* au FRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur, *L'image comme lieu* en 2015 et *Intrusions* en 2010 à la galerie Michèle

Chomette. Nicolas Giraud est diplômé avec félicitations du Fresnoy, studio national des arts contemporains, de l'École nationale supérieure de la photographie et de l'École Supérieure de Commerce de Lille.

→ **Christian L'Huillier**

Né le 28 octobre 1961 à Cenon (33). Chimiste comme première formation, il bifurque vers la photographie à l'École Louis Lumière pour finir sa formation (diplômé en 1982). Homme des laboratoires, de la chimie photographique et de la technique, il intègre l'équipe de l'École nationale de la photographie d'Arles où il passera de l'enseignement des techniques de tirage en noir et blanc à celui de la couleur ainsi que la photographie en grand format. Amateur des techniques anciennes en photographie, il pratique ou a pratiqué la plupart des procédés du 19<sup>ème</sup> siècle. Dans un désir constant de maîtrise des outils, il a reçu un enseignement en électronique et en éclairagisme. Il a aussi enseigné la sensitométrie, la technologie des surfaces sensibles et la photométrie à des classes de BTS en photographie, pour l'IFROA et donné des stages d'initiation aux techniques de prise de vue à des conservateurs de musée et des stages de tirage sur procédé Cibachrome ainsi que des stages de tirage sur support argentique baryté en NB durant les Rencontres d'Arles (92/93) et dans des Écoles d'art. De 2006 à 2008, il a suivi un cursus de formation en maîtrise d'éclairage à l'AFE (Association Française de l'Éclairage).

→ **Patrick Massary**

Patrick Massary est né le 3 novembre 1964, après des études en science il obtient le diplôme de l'ENSL en 1989. Il intègre l'ENSP en 1990 pour l'enseignement de la photographie

et de ses techniques. Il est aussi le responsable des ateliers noir et blanc et studio. Jusqu'en 1998, il participe à la logistique et technique des stages des Rencontres d'Arles, festival au sein duquel il est aussi maître de stage en 1995. À partir des années 2000, il suit une formation de directeur de photographie et de scénariste pour le cinéma.

→ **Franck Hirsh**

Né à Neuilly sur Seine en 1973, diplômé de l'Institut International de l'image et du son en 1998, il s'intéresse très vite à la matière sonore pour devenir ingénieur du son. Entre tournages et postproduction, il travaille sur un grand nombre de reportages et documentaires, de la captation au mixage. C'est en 2008, à la suite d'une formation en photographie aux Gobelins, qu'il s'intéresse de plus près aux métiers de l'image, naviguant entre la prise de vue caméra et l'usage des outils de traitement de l'image. Grâce à ces deux décennies de pratique sonore et visuelle, il peut aujourd'hui se confronter sereinement aux diverses nécessités dans la conception et la mise en oeuvre de projets audiovisuels. Toujours en activité, présent sur des tournages, ce choix lui permet de veiller aux diverses mutations et innovations technologiques liées à son champ pédagogique.

→ **Tadashi Ono**

Tadashi Ono a intégré l'équipe pédagogique de l'ENSP en mars 2017, après avoir dirigé la section "Photography/Contemporary Art", au sein de la Kyoto University of Art and Design au Japon de 2011 à 2017. Suite à des études d'écologie et de botanique (Maîtrise en agronomie) à la Shinshu University à Nagano (Japon), il obtient le diplôme de

l'École nationale supérieure de la photographie d'Arles en 1991. Il développe depuis un travail photographique qui se veut un questionnement sur la civilisation moderne à travers l'observation attentive de l'environnement urbain et naturel, et de son histoire. Il travaille notamment depuis 2011, sur la transformation du paysage de Tohoku, la région nord-est du Japon, dévastée par le tsunami, ainsi que sur la représentation d'espace public après l'événement politique en 2013 au Gezi Park à Istanbul. À partir de 2017, il développe le projet qui cherche à représenter le paysage de reconstruction du littoral à Tohoku, où se croisent diverses questions sur l'environnement, l'architecture, l'économie, la politique, l'histoire sociale et la représentation photographique. Ses travaux photographiques sont exposés principalement en Europe et au Japon, notamment à la Bibliothèque Nationale de France, au Museum of Modern Art, Tokyo et aux Rencontres d'Arles. Outre son travail d'artiste, il a participé, en tant que commissaire invité, à "Photoquai" 2009, la biennale des images du monde au Musée du Quai Branly, et en 2012, il a été nominateur commissaire du Prix Découverte aux 43<sup>e</sup> Rencontres d'Arles. Il est lauréat (projet en duo avec Julien Guinand) et artisteresident de la Villa Kujoyama à Kyoto en 2017.

→ **Gilles Saussier**

Gilles Saussier enseigne à l'ENSP depuis 2013 et s'intéresse particulièrement aux enjeux des pratiques documentaires contemporaines et aux récits photographiques de territoire. Il coordonne également les résidences du Programme international de résidence de recherche et de création et les jurys

de diplôme en Validation des acquis de l'expérience (VAE). Il a participé à la documenta 11 de Kassel (2002), aux expositions *Des Territoires* à l'ENSBA Paris (2001), *Covering the real* au Kunstmuseum de Bâle (2005), *L'archive universelle. La condition du document et l'utopie photographique moderne* au MACBA de Barcelone (2008), *The image of war* (Bonniers Konsthall Stockholm, 2017). Proche des pratiques artistiques de site-specific - telles que les définit l'historien d'art Hal Forster (recouvrer des histoires refoulées, activer des espaces culturels perdus, proposer des contre-mémoires historiques), Gilles Saussier a publié ses principaux livres aux éditions du Point du Jour: *Studio Shakhari bazar* (2006), *Le Tableau de chasse* (2010), *Spolia* (2018). Il est l'auteur de textes sur la question documentaire dont *Situations du reportage, actualité d'une alternative documentaire* (Communications n°71, Seuil-EHESS, 2001), *Retourner l'actualité, Photojournalisme et art contemporain* (Maison Rouge - Éditions des Archives contemporaines, 2008), *Le documentaire expérimental* (Artpress: La photographie postdocumentaire, 2016).

→ **Muriel Toulemonde**

Muriel Toulemonde enseigne la vidéo à l'ENSP depuis 2006. Durant ses études à l'École des Beaux Arts de Paris, elle est marquée par les grandes figures de l'art vidéo des années 1980 et 1990. Elle ancre dès lors son travail dans une exploration du médium vidéo comme matériau temporel et dans une représentation du réel qui engage une perception dans la durée. Ses œuvres découlent de situations perçues au gré de ses activités et déplacements, de choses vues, qui pour elle font image de manière

frappante, résistant à l'interprétation contextuelle que l'on peut en donner pour ouvrir au regard un champ autre. La vidéo permet de retenir dans un temps autonome ces visions premières, accorde au regard ses ralentissements, ses arrêts sur image, ménage des suspens dans le flux continu des événements. Ses œuvres sont régulièrement présentées dans le cadre d'expositions collectives ou personnelles. Ses vidéos sont projetées à l'occasion de manifestations spécifiques, notamment dans le cadre des rencontres internationales Paris-Berlin ou lors de la Nuit Blanche 2013.

→ **Fabien Vallos**

Fabien Vallos est théoricien, traducteur, éditeur, artiste et commissaire indépendant. Il est docteur de l'Université Paris 4 Sorbonne. Il enseigne la philosophie et l'histoire des images dans les Écoles d'art d'Arles et d'Angers. Il est responsable du Centre de Recherche Art et Image (CRAI) et du laboratoire Fig. à l'ENSP. Il est le fondateur et le directeur des éditions Mix. Son travail théorique consiste en l'élaboration d'une généalogie du concept d'inopérativité ainsi qu'à la préparation d'une philosophie critique de l'œuvre.

→ **Yannick Vernet**

Yannick Vernet est diplômé de l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne (Licence d'Arts plastiques et sciences de l'art); de l'École Supérieure d'Art et de Design Marseille-Méditerranée (DNAP et DNSEP); de l'université d'Avignon (Master 2 en sciences de l'information et de la communication – spécialité Stratégie du développement culturel). Responsable du Fablab de l'ENSP, Yannick Vernet est en charge de La Cellule, la nouvelle unité de recherche au sein de l'École qui

explore les relations entre le vivant et les images. De 2013 à 2020 il a été responsable des projets numériques et dans ce cadre, coordinateur scientifique de l'Observatoire des pratiques de création des images numériques (Obs/IN). Yannick Vernet est aussi enseignant vacataire à l'université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (M2); à l'IMT Mines Alès/CELSA Sorbonne Université (Master 2 CTN); formateur pour le Centre Nationale de la Fonction Publique Territoriale. Depuis 2017, il est membre du conseil scientifique de l'Institut International de la Marionnette à Charleville-Mézières. Il préside la Fabulogie à Marseille depuis 2013.

## Les études à l'ENSP

# Organisation des études

---

## Concours d'entrée

L'admission à l'ENSP se faisant sur concours pour des candidat-e-s ayant validé quatre semestres d'enseignement supérieur dans le domaine artistique ou ayant bénéficié d'un avis favorable de la commission d'équivalence, les prérequis de l'enseignement dispensé sont ceux d'étudiant.e.s d'enseignement supérieur artistique de niveau bac +2.

Aucune entrée par équivalence au cours du cursus n'est possible à l'ENSP.

---

## Programme pédagogique

Il se développe selon trois axes :

- **Une formation technique** donnant à chaque étudiant-e, dans le domaine de l'image fixe et en mouvement, une maîtrise suffisante des gestes, des outils et des procédures lui permettant de maîtriser le médium avec lequel il travaille. Les ateliers de photographie, argentique et numérique, noir et blanc, couleur, atelier de prise de vue, atelier vidéo sont les lieux de cette formation.
- **Des séances et sessions** (cours, séminaires critiques, entretiens individuels, ateliers de recherche et de création, workshops, conférences, rencontres avec des artistes et des professionnel.le.s) créant les conditions essentielles pour que chaque étudiant, par **l'enseignement de l'histoire des images** (photographie, vidéo, image numérique, etc.), par sa mise en relation avec **l'histoire de l'art**, par le dialogue et l'analyse, par des exercices en situation de commande, puisse penser sa pratique et la mettre dans une perspective historique, esthétique et artistique.
- **Un ensemble de connaissances théoriques et pratiques complémentaires** (graphisme, multimédia, apport d'informations juridiques et professionnelles, pratique des langues, etc.) permettant qu'une fois sorti-e de l'École, chaque étudiant-e, compte tenu de son parcours et de ses inclinations propres, puisse:
  - > soit poursuivre une formation complémentaire de 3<sup>e</sup> cycle (doctorat de création de l'ENSP/AMU, post-diplômes des Écoles d'art, etc.),
  - > soit aborder directement la vie professionnelle en tant qu'artiste, ou bien s'orienter dans les

métiers artistiques et culturels de l'image  
(commissaires, galeristes, responsables de fonds  
photographiques, éditeurs, enseignants, médiateurs)

- **Un enseignement par le projet et centré autour du projet de l'étudiant-e.** Ces trois années d'enseignement favorise la réalisation de projets à forte dimension collective (production, réalisation d'une exposition, édition collective) mais également tendre à une autonomie des étudiant-e-s dans la conception et la réalisation de leur propre projet leur permettant d'aller jusqu'au diplôme de master.

## Organisation des études

### Un master obtenu après trois années d'études

L'ENSP délivre un master obtenu au terme de trois années d'études. L'organisation des études est régie par le décret n°88 103 du 10 novembre 1988 portant *l'organisation de l'enseignement des arts plastiques dans les Écoles nationales, régionales et municipales d'art habilitées par le ministère de la Culture*, complété par l'arrêté du 16 juillet 2013 portant *organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes*.

Après une première année propédeutique, la deuxième et la troisième année constituent l'enseignement de la phase projet, en vue de l'obtention du diplôme de grade master.

Chaque année, le cursus se déroule d'octobre à juin, et l'ensemble est composé de 6 semestres (allant du semestre 5 au semestre 10).

Année 1		Année 2		Année 3		Obtention du DNSEP Grade master 60+120 ects
Semestre 5	Semestre 6	Semestre 7	Semestre 8	Semestre 9	Semestre 10	
30 ects						

### Progressivité des enseignements

Dès la première année et pendant toute la durée du cursus, la présence aux cours, travaux pratiques, séminaires critiques, workshops, ateliers de recherche et de création est **obligatoire**; l'engagement personnel de l'étudiant-e est **indispensable**.

**La 1<sup>re</sup> année** accorde une place prépondérante à l'apprentissage des techniques dont la connaissance est nécessaire à la maîtrise du médium photographique. Elle aborde également l'enseignement de la vidéo, du son et de la création numérique. Les enseignements techniques sont complétés par des enseignements théoriques, ainsi que par des cours de pratique de la langue étrangère. Tout au long de l'année, des séminaires critiques permettent d'assurer le suivi des premiers éléments d'un travail personnel.

**En 2<sup>e</sup> année**, les disciplines historiques et théoriques abordées en première année continuent d'être enseignées d'une manière diversifiée et le travail d'analyse mené en séminaire et en entretien s'approfondit. L'étudiant.e est amené.e à élaborer **son projet artistique personnel** qu'il ou elle développera tout au long des deux années de la phase projet. Dans le cadre d'ateliers de recherche et de création (ARC) et de workshops, chaque étudiant.e est régulièrement invité.e à expérimenter différentes approches artistiques, avec la présence d'artistes ou de professionnels invités. **Construisant son parcours, l'étudiant.e choisit certains de ses enseignements.** Aussi, en début d'année, les étudiant.e.s s'inscrivent **dans des projets pédagogiques**, projets collectifs menés autour porté par un ou plusieurs enseignant.e.s, tout au long de l'année, à partir d'un sujet déterminé, permettant une approche singulière, en vue d'une production ou d'une exposition. **La recherche** est une dimension qui traverse l'année: l'étudiant.e s'inscrit et s'engage dans un des laboratoires de recherche proposés au sein de l'École.

Les étudiant.e.s ont la possibilité d'effectuer le premier ou le deuxième semestre de la deuxième année dans un des établissements d'enseignement supérieur artistique partenaires de l'ENSP en Europe (programme Erasmus+) et dans le monde, ou un stage à l'étranger dans une structure étrangère. Pour ce faire, ils ou elles doivent dès la première année préparer **leur projet de mobilité d'études et/ou de stages**, qui est validé à la fois par l'équipe pédagogique de l'ENSP et par l'École d'accueil partenaire (cf page 58).

Les étudiant.e.s de 2<sup>e</sup> année sont initiés à la méthodologie de recherche, dans le cadre de la préparation au mémoire.

De plus, à l'issue de leur 1<sup>e</sup> année, durant l'été ou durant leur 2<sup>e</sup> année en dehors du cursus, les étudiant.e.s doivent effectuer **un stage obligatoire d'une durée d'un mois minimum**, dans un contexte professionnel. Celui-ci peut se dérouler auprès de lieux partenaires, d'artistes et fait impérativement l'objet d'une convention de stage. Chaque stage fait l'objet d'une convention tripartite entre l'étudiant.e, l'organisme d'accueil et l'ENSP. Tout engagement est soumis à l'accord préalable du coordinateur d'année et de la direction des études.

Entre la deuxième année et la troisième année, les étudiants peuvent demander **une année de césure**. Celle-ci leur permet de suspendre leurs études afin d'acquérir une expérience personnelle et /ou professionnelle de façon autonome ou au sein d'un organisme d'accueil.

La césure peut prendre la forme d'une formation, d'une expérience professionnelle sous le statut de stagiaire ou de personnel rémunéré, d'un engagement bénévole ou volontaire, de la création d'une activité, ou d'un projet personnel (recherche/création).

La demande de césure est motivée par l'étudiant.e et transmise à la direction des études avant la fin de la 2<sup>e</sup> année. Cette demande est soumise à l'approba-

tion de la direction de l'établissement qui sollicite l'avis préalable de l'équipe pédagogique.

Lorsque la demande de césure est acceptée, une convention est établie ; elle fixe les objectifs pédagogiques et garantit à l'étudiant-e sa réintégration dans le cursus, en 3e année, au terme de son année de césure.

**La 3<sup>e</sup> année** place le travail personnel de chaque étudiant-e au centre du dispositif pédagogique à travers les pratiques de monstration, les entretiens individuels avec les membres de l'équipe pédagogique et le dialogue avec des intervenants extérieurs, dans la perspective de la préparation de l'épreuve plastique du diplôme.

Le travail de mémoire et de formalisation de la recherche, est également un des enjeux de cette année (soutenance à la fin du semestre 9).

En parallèle, un cycle de conférences et d'approches avec des professionnels de l'image prépare les étudiant-e-s à leur insertion professionnelle et des ateliers techniques les forment à la valorisation numérique de leur travail (site web, portfolios, instagram, etc.).

Des conférences, journées d'études et colloques offrent aux étudiant-e-s une grande diversité d'apports théoriques et d'approches artistiques tout au long de l'année.

### **L'encadrement pédagogique**

Les professeurs permanents assurent **l'encadrement pédagogique**.

Au nombre de six, sous l'autorité de la directrice, en relation constante avec la directrice des études et de la recherche, ils sont collectivement responsables de la définition, de la qualité et de la cohérence des enseignements dispensés.

Quatre d'entre eux assurent **la coordination pédagogique**

de chacune des années du cursus et un-e enseignant-e est référent-e pour le diplôme de fin d'année.

Les responsables d'atelier, au nombre de quatre, assurent l'enseignement technique. Un responsable des projets numériques initie les étudiant-e-s aux environnements numériques et à la recherche au sein du Fablab

En complément de l'équipe pédagogique permanente, l'ENSP accueille chaque année en moyenne une quarantaine d'intervenant-e-s, issus du monde artistique et professionnel, qui permettent aux étudiant-e-s d'appréhender de manière concrète différentes approches artistiques et professionnelles.

### **Coordinateur·trice d'année**

Le rôle du/de la coordinateur.trice d'année est déterminant dans l'orientation de l'année, l'organisation des études, le suivi et l'évaluation des étudiant-e-s.

Il/elle doit accompagner les étudiant-e-s. dans leur compréhension globale des enjeux de leur cursus et leur année. En collaboration avec la direction des études, il/elle est référent-e auprès des étudiant-e-s. et des délégué-e-s.

Il/elle organise et établit l'ordre de passage des bilans semestriels, en assure le bon déroulement, et fait le lien avec les étudiant-e-s. et le reste de l'équipe pédagogique.

### **Coordinateur de mémoire**

Le coordinateur de mémoire accompagne la définition des sujets et des enjeux de la recherche menée par chaque étudiant-e, assure, avec l'équipe pédagogique et la direction des études, l'attribution des directeurs et directrices de mémoires à chaque étudiant-e, et est en charge de l'organisation des soutenances du mémoire.

### **Coordinateur·trice du diplôme**

Le/la coordinateur·trice du diplôme accompagne les étudiant-e-s. dans le développement de leur projet plastique jusqu'à la réalisation concrète des travaux. Il assure l'interface avec le jury de diplôme et coordonne les passages des étudiant-e-s.

### **Coordinateurs.trices pédagogiques**

#### **1<sup>e</sup> année**

→ Caroline Bernard et Tadashi Ono

#### **2<sup>e</sup> année et étudiants Erasmus**

→ Nicolas Giraud

#### **3<sup>e</sup> année**

→ Muriel Toulemonde

#### **coordinateur du mémoire**

→ Fabien Vallos

#### **coordinatrice du diplôme**

→ Gilles Saussier

Voir Biographie p.36

---

## **Organisation des enseignements**

Les **unités d'enseignements** sont composés des enseignements proposés au sein de l'ENSP, regroupés selon les approches qu'ils recouvrent.

Sont pris en compte **l'ensemble des activités pédagogiques** proposées dans le présent livret: cours, travaux dans les laboratoires et ateliers, séminaires critiques, workshops, ateliers de recherche et de création, entretiens individuels, stages, projets, création personnelle, etc. ainsi que tout ce qui en découle en terme de travail personnel.

### **Les formats d'enseignement**

#### **Le cours**

Au-delà de la transmission des connaissances, les cours sont indispensables à l'appropriation des langages et des concepts de l'art. Ils permettent l'approche critique, la mise en perspective historique, le dialogue productif avec les œuvres, tout en favorisant l'échange, le débat, l'ouverture au monde.

#### **Le cours-atelier**

Spécifique à la 1<sup>e</sup> année d'enseignement à l'ENSP, le cours atelier tend à la transmission de connaissances articulée avec des exercices pratiques.

Délivré par un ou deux enseignant-e-s, artistes et technicien-ne-s, le cours-atelier mène nécessairement à la réalisation d'un travail plastique conséquent, en alternant diverses phases théorique et pratique.

### **L'atelier technique**

L'atelier technique est un temps d'apprentissage axé sur l'initiation à des techniques, la maîtrise d'outils développés au sein des laboratoires.

Sous la forme de travaux dirigés, ces séances permettent de mettre en œuvre les connaissances apprises pendant les cours théoriques ou d'introduire des notions nouvelles. Le travail se fait par petits groupes d'étudiant-e-s sous la responsabilité d'un-e enseignant-e technique.

L'atelier technique de perfectionnement est réservé aux enseignements des 2<sup>e</sup> année.

### **Le workshop**

Le workshop est une séquence de travail et de production intensif, comportant généralement une invitation extérieure faite à un artiste, une personne liée au monde de l'art ou de la culture en général, ou une personnalité invitée pour ses qualités professionnelles. Le workshop a une durée courte et une jauge limitée, et demande une implication forte.

### **L'ARC**

Les ARC sont animés par un-e ou plusieurs enseignant.e.s et sont constitués autour d'une problématique. S'y croisent différentes pratiques qui permettent d'ouvrir l'horizon des recherches, de multiplier les points de vue, de relancer son travail. Au sein des ARC, sont privilégiés les notions de transversalité, de pluridisciplinarité et d'expérimentation.

### **L'entretien individuel**

Les étudiant.e.s s'inscrivent pour des entretiens individuels avec les enseignant-e-s de leur choix. Ils sont un moment privilégié pour aborder des points essentiels du travail personnel en cours et constater l'évolution. Ils sont pris en compte dans l'évaluation et l'attribution des crédits, au même titre que tous les enseignements.

### **Le séminaire critique**

Les séminaires regroupent tous les étudiant-e-s d'une année autour d'une équipe de coordination, ainsi que des personnalités extérieures invitées à donner leur point de vue sur les travaux présentés. À chaque séance, les étudiant.e.s désigné.e.s présentent leur travail dans des conditions rigoureuses, mais aussi d'argumentation afin de rendre compte de la progression et de l'évolution de leurs travaux tout au long de l'année. La présence aux présentations est impérative. Elle est prise en compte dans l'évaluation et l'attribution de crédits.

### **Le séminaire de recherche**

Le séminaire de la recherche est la réunion régulière d'un groupe d'étudiant-e-s, qui travaillent en commun avec un (ou plusieurs) enseignant-e-s, à l'interface de la pratique plastique et de l'élaboration discursive dans le cadre d'un programme de recherche préalablement déterminé.

## Le bilan

À la fin de chaque semestre, le bilan constitue un temps d'évaluation collégiale (par plusieurs enseignant-e-s et responsables d'ateliers) du projet artistique de l'étudiant-e. Le bilan requiert un investissement fort dans la monstration et l'exposition du travail, ainsi que sa présentation orale.

## La résidence pédagogique

Chaque année, l'ENSP accueille un-e artiste dans le cadre d'une résidence pédagogique. Cet.te artiste est invité.e à concevoir une œuvre au sein de l'École dans la perspective d'une exposition finale. Il/elle intervient régulièrement dans l'année auprès des étudiant-e-s soit sous la forme de workshops, d'ateliers ou de séminaires. Entre création et transmission, l'artiste en résidence co-construit son projet avec les étudiant-e-s impliqué-e-s.

En 2020-2021, l'artiste invité pour la première résidence pédagogique de l'ENSP a été Enrique Ramírez.

EN 2021-22, l'artiste invitée est Estefania Peñafiel Loaiza

<https://fragmentsliminaires.net/>

---

## ECTS et modalités d'évaluation

Depuis septembre 2006, le contrôle et l'évaluation du travail des étudiant-e-s au cours de leur scolarité au sein de l'ENSP est régi par le système de crédits défini à l'échelle européenne: l'**ECTS** (European Credit Transfer and Accumulation System).

Ce mode de contrôle et d'évaluation qui vise notamment à favoriser la mobilité étudiante et la diversification des parcours au sein de l'Union Européenne peut être défini comme suit

- Le système de crédits ECTS est centré sur le parcours de l'étudiant-e. Son évaluation, suivant un rythme semestriel, est fondée sur l'activité globale à effectuer et sur la charge de travail à réaliser par l'étudiant.e afin d'atteindre les objectifs du programme définis en terme de compétences à acquérir;
- Un-e étudiant-e à temps plein doit obtenir annuellement **60 crédits**, chacun d'entre eux correspondant à un temps de travail estimé entre 25 et 30 heures, lesquelles correspondent d'une part à des cours, travaux dirigés ou tout autre type d'activités effectuées dans un cadre pédagogique mettant physiquement en présence enseignant-e-s et étudiant-e-s, d'autre part à un volume complémentaire correspondant au travail personnel de l'étudiant-e hors accompagnement pédagogique direct et hors présence physique de l'enseignant-e à ses côtés. Ces données restent évidemment indicatives et laissent place à une marge d'interprétation permettant de tenir compte de la variété des situations pédagogiques propres à chaque établissement;
- Les 60 crédits annuels que doit obtenir l'étudiant se subdivisent **en crédits semestriels (30)**. Un étudiant effectuant en cours d'année un séjour dans un autre établissement peut exceptionnellement obtenir plus ou moins de crédits que cette moyenne, la variation devant alors être anticipée et approuvée sur le contrat d'études. En règle générale, les crédits obtenus dans un établissement d'accueil

lors d'un échange validé par l'équipe pédagogique s'imposent avec la même validité que ceux qui auraient été normalement obtenus pour la même période dans le cadre de l'établissement d'origine ;

- **Un semestre est acquis lorsque les 30 crédits sont obtenus. Les enseignements pour lesquels les crédits n'ont pas été obtenus font l'objet d'épreuves de rattrapage, en accord avec les enseignant.e.s et la direction des études, lors du semestre suivant. Toutefois un minimum de 24 crédits est nécessaire pour passer au semestre suivant.** À la fin de l'année, dans le cas de la non-obtention des 60 crédits, la directrice, sur proposition de l'équipe pédagogique, se réserve la possibilité d'un redoublement ou d'une exclusion.

Le redoublement est autorisé une fois pendant toute la durée du cursus à l'ENSP.

### **Motions ECTS**

L'échelle de notation est la suivante :

**A - Excellent travail**

→ Notes entre 16/20 et 20/20 ;

**B - Très bon travail**

→ Notes entre 14/20 et 15/20 ;

**C - Bon travail**

→ Notes entre 12/20 et 13/20 ;

**D - Travail satisfaisant**

→ Note de 11/20 ;

**E - Travail passable**

→ Note de 10/20 ;

**F - Travail insuffisant**

→ Note inférieure à 10/20 et nécessite un travail supplémentaire pour l'attribution d'un crédit.

**FX - Travail non rendu**

Tout crédit non obtenu au 1<sup>er</sup> semestre doit faire l'**objet d'un rattrapage** avant le bilan du 2<sup>e</sup> semestre, au moyen d'un travail supplémentaire donné par l'enseignant-e ; tout crédit non obtenu au 2<sup>e</sup> semestre doit faire l'objet d'un rattrapage au mois de juin, au moyen d'un travail supplémentaire donné par l'enseignant-e, pour permettre le passage en année supérieure.

### **Contrat d'études et absentéisme**

En début d'année, l'étudiant-e signe un contrat d'études par lequel il/elle s'engage à suivre tous les enseignements obligatoires ainsi que tous ceux auxquels il s'inscrit. L'étudiant-e se doit de respecter toutes les obligations des enseignements.

- Le contrat d'études signé par l'étudiant-e devra être remis au service de la

scolarité avant le 22 octobre 2021.

Aucune absence est tolérée au sein de l'ENSP à l'exception de raisons médicales et/ou pleinement justifiées.

Si des absences injustifiées sont constatées, l'étudiant-e peut se voir exclu-e de l'établissement sur décision de la directrice.

Pour toute difficulté-s rencontré-e-s ou situation-s particulière-s liée-s à une activité professionnelle, l'étudiant-e doit prendre rendez-vous avec la Direction des études en amont.

# Le diplôme de l'ENSP Grade Master

À la fin des trois années du cursus, les étudiants passent les épreuves d'un diplôme d'État spécifique, propre à l'institution, **le diplôme de l'ENSP**, enregistré au niveau 1 — le plus élevé — dans le Répertoire national des certifications professionnelles depuis 2005 (arrêté publié au Journal officiel du 18/11/2005) et **désormais homologué au grade de Master** (arrêté du 27 décembre 2010, renouvelé par l'arrêté du 20 septembre 2018).

En référence à l'arrêté du Ministère de la Culture du 16 juillet 2013, le passage du diplôme de l'ENSP est constitué désormais de deux épreuves :

- 1 | La soutenance d'un mémoire ;
- 2 | La soutenance d'un projet artistique.

**Au cours de la soutenance du mémoire**, qui a lieu à la fin du semestre 9, l'étudiant-e présente au jury les enjeux de sa recherche, à savoir l'originalité de son sujet de recherche et son inscription dans les champs de la critique et de la création contemporaine. À l'issue de la soutenance du mémoire, le jury établit un rapport écrit qui est communiqué aux membres du jury de diplôme.

**Au cours de la soutenance du projet artistique**, l'étudiant-e présente au jury un travail de création personnelle, ainsi qu'un ensemble de travaux réalisés durant le cursus, sélectionnés en fonction de leur relation avec ce qui fait l'objet de la présentation elle-même. Lors de la délibération, le jury dispose en outre des éléments nécessaires pour prendre connaissance des résultats de l'étudiant-e pendant les trois années de la scolarité qu'il vient d'accomplir à l'École.

**Les membres du jury de soutenance du mémoire, sont :**

- Un.e représentant-e de l'établissement choisi parmi les enseignant-e-s
- L'une des quatre personnalités qualifiées du jury de diplôme.  
Le président du jury de mémoire est titulaire d'un doctorat.

**Le jury du diplôme de l'ENSP, nommé par la directrice de l'établissement, est composé de cinq membres :**

- Un.e représentant-e de l'établissement choisi parmi les enseignant-e-s ;
- Quatre personnalités qualifiées extérieures à l'établissement.

Le ou la président-e du jury est désigné par la directrice de l'établissement parmi les personnalités qualifiées. Pour chacun des membres permanents, un-e suppléant-e est désigné-e dans les mêmes conditions.

Le jury se réunit valablement si au moins quatre membres sont présents ou représentés.

# Organisation pédagogique

→ Marta GILI  
Directrice

→ Delphine PAUL  
Directrice des études  
et de la recherche

→ Véronique LOUVIOT  
Secrétaire pédagogique

→ Gwendoline ALLAIN  
Responsable du développement interna-  
tional et de la professionnalisation

→ Laurence CANAUX  
Secrétaire pédagogique de la  
recherche et de l'international

---

## Équipe pédagogique

---

- Caroline Bernard
- Nicolas Giraud
- Tadashi Ono
- Gilles Saussier
- Muriel Toulemonde
- Fabien Vallos

---

## Équipe technique

---

### Laboratoire informatique et numérique

- Lionel Genre  
responsable pédagogique  
et technique du laboratoire
- Marie Constant  
assistante de laboratoire

### Laboratoire couleur

- Christian L'Huillier  
responsable pédagogique  
et technique du laboratoire
- Axelle Georges  
assistante de laboratoire

### Laboratoire noir et blanc Studio

- Magasin de prêt
- Patrick Massary  
responsable pédagogique  
et technique du laboratoire
- Alexis Bacot  
assistant de laboratoire

### Laboratoire audiovisuel

- Franck Hirsch  
responsable pédagogique  
et technique du laboratoire

### Fablab et projets multidisciplinaires

- Yannick Vernet  
responsable pédagogique  
et technique du fablab

---

## Les intervenants 2021 – 2022

---

→ Damarice Amao  
historienne de l'art  
et attachée de conservation

→ Jean-Christophe Bailly  
écrivain, docteur en philosophie

→ Cécile Bargues  
enseignante-chercheuse

→ Carlos Barrantès  
photographe

→ Sébastien Claude  
graphiste

→ Cédric De Veigy  
photographe

→ Laurent Duval  
enseignant-chercheur

→ Thomas Ferrand  
artiste-chercheur

→ Philippe Guilvard  
artiste, tirage

→ Thomas Lallier  
réalisateur

→ Luce Lebart  
historienne de la photographie et  
commissaire d'exposition

→ Sunghee Lee  
photographe

→ Pierre Leguillon  
artiste

→ Estefania Peñafiel Loiza  
artiste

→ Mathilde Roman  
docteure en arts et sciences de l'art,  
professeure et critique d'art

→ Benjamin Roulet  
photographe

→ Sophie Solnychkine  
maître de conférences en Arts  
plastique

→ Diane Trouillet  
artiste-chercheuse

→ Ana Vaz  
artiste

→ autres intervenant·e·s  
à venir

# La Recherche

# Le cycle de Master

**L'ENSP, en tant qu'École d'art, est inscrite dans le processus de Bologne et à ce titre elle doit imaginer une « recherche » qui lui est propre : celle d'une École d'art et celle d'une spécialisation unique pour la photographie et les images.**

**L'École nationale supérieure de la photographie est en mesure de proposer à la fois un cycle Master (phase projet) et un doctorat de création.**

Au terme des trois années de formation à l'ENSP, à l'issue d'une soutenance de mémoire et d'une soutenance de projet artistique, un diplôme spécifique à l'ENSP est délivré, conférant le grade de Master. Pour les étudiant.e.s de 2e (M1) et 3e année (M2), il s'agit de confirmer leurs savoir-faire techniques et de développer à la fois un travail de recherche (mémoire) et un projet personnel artistique.

Nous fondons les critères d'acquisition du niveau Master à partir de trois données :

- la capacité à énoncer un sujet de recherche singulier ;
- la capacité de produire un processus analytique ;
- la capacité à s'inscrire à la fois dans une « masse critique » et dans le contemporain.

La recherche (théorique et/ou par la pratique ou le projet) traverse l'ensemble du cursus de master, et se retrouve plus précisément au sein des projets de pratique collective, des ARC, séminaires, In séminaires ... et également au sein de nombreux enseignements et projets développés.

# Le Centre de Recherche Art & Image (CRAI)

Dans la perspective du développement et de la structuration de ses activités de recherche, l'ENSP a ouvert en septembre 2015 un centre de recherche et de création intitulé le CRAI : Centre de Recherche Art & Image

Les enjeux du CRAI sont de :

- coordonner l'ensemble des activités de recherche dans l'École et faciliter l'ensemble du travail des enseignant-e-s artistes chercheurs ;
- rendre public l'ensemble des activités de recherche de l'École tant pour les artistes enseignant-e-s chercheurs que pour les étudiant-e-s chercheurs.

Le rôle primordial d'une unité de recherche est précisément dans sa capacité à rendre public les travaux des chercheurs (étudiant.e.s, enseignant.e.s et intervenant.e.s) ;

- organiser des espaces de travail et de rencontres pour penser la question propre à cette unité de recherche, les relations entre art et images.

---

## Fonctionnement, structures et dispositifs

---

Le CRAI est à la fois une structure technique de fonctionnement pour faciliter le travail des chercheurs et une structure de publication qui défend et promeut la diffusion publique des travaux des chercheurs de l'École. Le CRAI en tant qu'unité de recherche rassemble les artistes enseignant.e.s chercheur.ses et propose pour une durée de 3 à 4 ans un programme de recherche spécifique.

Le CRAI accueille des projets impliqués dans le programme de recherche. Le CRAI en tant qu'unité de recherche propose aux étudiants-chercheurs, ce que nous nommons des laboratoires comme plateforme pour rassembler l'ensemble des outils indispensables de la recherche (bibliographies, textes, index, etc.).

Le CRAI en tant qu'unité de recherche dispose des éléments suivants en vue de rendre public l'ensemble des activités de

recherche de l'École :

### **Le carnet de recherche**

Il permet d'informer d'une actualité, d'adresser une lettre d'information et surtout de publier l'ensemble des éléments de recherche nécessaires : actes de colloques, de journées d'études, vidéos de conférences, portfolios, articles de chercheurs, articles réalisés à partir des mémoires des étudiant-e-s, bibliographie, corpus, index, etc.

**Rédacteur en chef** | Fabien Vallos

**Rédacteurs** | L'ensemble des enseignants et des étudiants chercheurs

### **La collection CRAIE**

L'École s'est dotée dès 2015 d'une structure éditoriale, ENSP éditions, pour la publication de la revue et pour la création dès l'automne d'une collection de petits ouvrages imprimés par l'ENSP et le centre de recherche. Cette collection se nomme CRAIE.

**La revue Infraince** est une revue semestrielle (co-édition ENSP-Filigranes).

**Rédaction** | Nicolas Giraud et le **comité de rédaction** de l'ENSP

### **Les expositions**

L'École dispose d'un espace d'exposition et développe des partenariats réguliers avec divers centres d'art et musées.

### **Les projets**

Des projets ponctuels sont menés par les enseignants dans le cadre des ateliers de recherche et de création (ARC), des projets de recherche collective et des séminaires, et peuvent donner lieu à des expositions, conférences, interventions d'artistes ou de chercheurs invités.

---

### **Programme de recherche et laboratoires**

L'ENSP a décidé de développer un programme de recherche sur plusieurs années, débuté en 2016, intitulé « Visibilité des images », qui inclut trois programmes :

→ **Prospectives de l'image (PI)** | dir. Caroline Bernard

→ **Figure, image, grammaire (FIG)** | dir. Fabien Vallos

et depuis 2020 :

→ **La cellule** | dir. Yannick Vernet

# Le doctorat de création

Depuis 2013, dans le cadre de sa politique de développement de la création et de la recherche autour de la photographie et des images en général, l'École nationale supérieure de la photographie propose **un doctorat « Pratique et théorie de la création littéraire et artistique »**. Cette discipline de thèse transdisciplinaire est offerte conjointement par l'ENSP et l'École doctorale 354 « Langues, Lettres et Arts » au sein du Collège doctoral d'Aix-Marseille Université (AMU).

Doublement encadrés par un·e artiste et un·e universitaire, les doctorant·e·s inscrit·e·s dans la discipline doivent satisfaire une double exigence artistique et académique. Pendant les trois années de thèse, ils s'impliquent dans une recherche bilatérale qui donnera lieu à la production et la soutenance d'un travail artistique problématisant une recherche aboutie et d'un travail écrit développant une réflexion problématisée en rapport avec leur pratique artistique. Pour ce faire, ils sont accueillis au sein des espaces de travail et de création de l'ENSP et de l'une des huit unités de recherche de l'École doctorale 354.

Les doctorant.e.s, autonomes dans la conduite de leur recherche, sont en contact régulier avec leurs co-directeurs·trices. Ils s'impliquent dans leurs activités de recherche et, à travers eux, dans celles développées par les unités de recherche qui l'accueillent. Au sein de l'ENSP, l'encadrement doctoral comprend quatre jours de séminaire obligatoire par trimestre ainsi qu'un accompagnement personnalisé prenant la forme de rendez-vous individuels avec l'artiste enseignant qui codirige la thèse.

---

## Le séminaire doctoral

Le séminaire doctoral a pour ambition de mettre en relation et de fédérer un réseau d'artistes et de penseurs qui interrogent les enjeux de la recherche création, dans le champ de la photographie et des images en général. Son organisation est le fruit du travail collectif des doctorants et doctorantes de l'École d'Arles, toutes

années confondues. Le groupe de travail ainsi constitué se réunit tous les trimestres.

Les invité.e.s du séminaire sont des praticien.ne.s et non-praticien.ne.s, des universitaires et des chercheurs indépendants, des doctorant.e.es ou des professionnel.le.s du monde de l'art, sans distinction. Depuis son lancement en 2017, les doctorants ont eu l'occasion de présenter leurs travaux à des personnalités aux expériences et compétences variées telles que Arnaud Claass, Marielle Macé (2021), Max Pinckers, Arno Gisinger, Véra Léon, Nathalie Voarino, Alexis Guiller, etc. À leur manière, tous et toutes participent aux réflexions sur les façons dont peuvent s'articuler pratique et théorie dans le contexte de la recherche avec l'art.

Il n'y a pas de thématique imposée et le séminaire se nourrit et s'échafaude très largement au contact des recherches, des expériences et des intérêts des doctorant.e.s. Quelles que soient les disciplines ou les champs convoqués, le séminaire est un espace d'échanges et de débats au sein duquel la pratique artistique est conçue comme un moyen spécifique de production de connaissances.

Le séminaire est ouvert à l'ensemble des étudiant.e.s de master et de doctorat. Le séminaire doctoral se tient à l'ENSP, en présentiel, mais transitera en distanciel si nécessaire.

---

## **Les modalités de recrutement**

L'inscription au doctorat « Pratique et théorie de la création littéraire et artistique » n'est pas de droit : tout candidat doit présenter un dossier qui est évalué successivement par l'équipe doctorale de l'ENSP et un comité de sélection constitué d'universitaires habilités à diriger des recherches (HDR) et de personnalités du monde littéraire et/ou artistique.

Ce doctorat s'adresse à des artistes titulaires d'un diplôme de Master 2 (ou conférant grade de Master 2) depuis plus de deux ans, sans limite d'âge. Le projet doit placer au premier plan le travail de création artistique et une attention particulière est portée aux candidats justifiant d'un parcours artistique reconnu, en France et/ou à l'étranger. En postulant, ils et elles manifestent leur désir d'articuler leur pratique photographique à une réflexion théorique et épistémologique.

---

## **L'équipe des doctorant.e.s**

→ Camille Ayme (ENSP - Centre Norbert Elias)

- Corentin Laplanche-Tsutsui (ENSP - Centre Norbert Elias)
- Alejandro León-Cannock (ENSP - Laboratoire d'étude en sciences des arts)
- Fanny Terno (ENSP - Laboratoire d'étude en sciences des arts)
- Sergio Valenzuela-Escobedo (ENSP - Laboratoire d'étude en sciences des arts)

L'ensemble des travaux des doctorant-e-s est à découvrir sur le [site Internet de l'ENSP](#).

---

## Renseignements

---

→ Laurence Canaux  
doctorat@ensp-arles.fr

→ Catherine Para pour AMU  
ed354@univ-amu.fr

# L'International

L'ouverture à l'international constitue une dimension essentielle de l'enseignement et du rayonnement de l'ENSP. L'établissement s'inscrit depuis sa création dans un vaste réseau de partenaires académiques, culturels et artistiques dédiés à la photographie et à l'image en Europe (Allemagne, Belgique, Finlande, Slovaquie, Suisse...) et dans le monde (Japon, Canada, Russie, Chine...).

Cet enjeu fort se décline notamment à travers de nombreuses invitations faites à des artistes et intervenants étrangers, que ce soit dans le cadre de l'enseignement en master, en doctorat, de la formation continue ou de la programmation culturelle. Un programme riche de conférences et de workshops donne chaque année l'opportunité aux étudiant.e.s et alumni d'échanger avec des personnalités importantes à l'international dans les domaines de la création artistique mais aussi de la recherche, du commissariat ou de l'édition, par exemple.

Au gré des projets portés par ses étudiant.e.s, enseignant.e.s et des opportunités offertes par la politique de coopération, l'ENSP s'implique dans des programmes d'échange sans cesse renouvelés. De cette volonté d'ouverture, sont nés des programmes d'enseignement et de recherche en coopération avec des partenaires privilégiés tels que la Head Genève, l'Uqam à Montréal (Laboratoire PI, Au-delà des Images Opératoires) ou encore l'Université de Córdoba en Argentine (programme Innov'art). Plus récemment, c'est un programme de résidences croisées avec le Market Photo Workshop à Johannesburg qui a été mis en place pour les alumni, dans le cadre d'Africa 2020, et que l'ENSP espère poursuivre à l'avenir.

Participant au programme Erasmus + depuis 2005 et ayant obtenu le renouvellement de sa charte pour l'enseignement supérieur en 2021, l'ENSP encourage fortement la mobilité entrante et sortante des personnels enseignants, administratifs et des étudiant.e.s dans le cadre du master et souhaite aussi développer cette mobilité au sein du doctorat de création. Ces échanges enrichissent la pratique artistique des étudiant.e.s ainsi que leurs compétences techniques, interculturelles et linguistiques. Ils contribuent également à enrichir les propositions pédagogiques de l'établissement.

Enfin, l'ENSP s'implique dans différents réseaux d'établissements d'enseignement supérieur artistique à l'échelle régionale avec le réseau des Écoles du Sud, nationale avec l'Andea, et européenne avec Elia et le réseau européen des Écoles de photographie.

---

## Candidater pour une mobilité internationale en 1<sup>e</sup> année

Les étudiant.e.s de 1<sup>e</sup> année sont invités à faire acte de candidature pour réaliser un séjour à l'étranger au cours de la 2<sup>e</sup> année. Cette mobilité peut prendre la forme d'**un semestre d'études** dans un établissement d'enseignement supérieur artistique partenaire de l'ENSP ou d'**un stage professionnel long** (3 mois minimum).

Une réunion d'information est organisée en début d'année académique par le service des relations internationales afin de présenter les Écoles partenaires et

les modalités de candidature à cette mobilité.

### **Liste des établissements d'enseignement partenaires pour la mobilité étudiante**

Les étudiant.e.s transmettent leurs candidatures au service des relations internationales début février. Celles-ci sont examinées par les enseignant.e.s coordinateurs et la direction des études. Elles sont ensuite adressées aux Écoles partenaires pour approbation définitive.

La réalisation de la mobilité est subordonnée à l'obtention de la totalité des crédits de 1<sup>e</sup> année et au passage de l'étudiant.e en 2<sup>e</sup> année.

### **Partir en mobilité internationale 2<sup>e</sup> année**

Les étudiant.e.s de 2<sup>e</sup> année dont le projet de mobilité internationale a été approuvé en 1<sup>ère</sup> année partent en stage ou en séjour d'études au premier ou au second semestre de l'année académique. Le départ est conditionné à la signature préalable d'**une convention d'études ou de stage** entre l'étudiant.e, l'ENSP et l'établissement d'accueil à l'étranger. Cette convention définit le programme d'études ou les missions confiées à l'étudiant.e dans le cadre d'un stage et précise les conditions de son accueil.

Pendant la durée de leur séjour à l'étranger, les étudiant.e.s restent inscrits à l'ENSP. Les étudiant.e.s en échange dans une École partenaire ne sont pas redevables des frais de scolarité dans cet établissement, cependant, selon les Écoles, des frais annexes peuvent être demandés.

La mobilité internationale des étudiant.e.s peut être soutenue à travers plusieurs programmes d'aide ; les principaux sont le programme Erasmus+ de l'Union européenne, le dispositif Prame de la région Sud, le programme AMI du ministère de la culture. Les aides à la mobilité sont versées sous la forme de bourses et ne couvrent qu'une partie seulement des frais de voyage et de résidence à l'étranger des étudiant.e.s.

Ces programmes ayant chacun leurs critères d'éligibilité, le service des relations internationales oriente les étudiant.e.s vers les dispositifs auxquels ils/elles sont éligibles et les accompagne également dans leur démarches administratives avant le départ (assurance, visa, etc.).

Au retour de sa mobilité, l'étudiant.e est tenu.e de remettre au service des relations internationales sa réponse au questionnaire de retour de mobilité ainsi que le relevé de notes délivré par l'établissement d'enseignement pour les séjours d'études ou l'attestation de stage signée par le responsable de stage. Selon la ou les bourses reçues, d'autres documents attestant de la période de mobilité peuvent être demandés à l'étudiant.e à son retour.

De plus, l'étudiant.e participe à un séminaire collectif de retour de mobilité au cours duquel il présente une restitution orale et en images de son expérience à

l'étranger.

La mobilité internationale donne lieu à l'obtention de crédits ECTS reconnus et intégrés au cursus de l'étudiant.e.

---

## Calendrier

→ **début novembre** | réunion d'information sur la mobilité internationale et les stages pour les étudiants de 1<sup>ere</sup> année

→ **début février** | date limite de remise des candidatures pour la mobilité internationale pour les étudiants de 1<sup>ere</sup> année

---

## Renseignements

→ Gwendoline ALLAIN  
responsable du développement international et de la professionnalisation  
gwendoline.allain@ensp-arles.fr

→ Laurence Canaux  
assistante pédagogique international & recherche  
laurence.canaux@ensp-arles.fr

# Programme des cours

2021

2022

## Septembre

1 m  
2 j  
3 v  
4 s  
5 d  
6 l  
7 m  
8 m  
9 j  
10 v  
11 s  
12 d  
13 l  
14 m  
15 m  
16 j  
17 v  
18 s  
19 d  
20 l  
21 m  
22 m  
23 j  
24 v  
25 s  
26 d  
27 l  
28 m **Rentrée**  
An 1/2/3  
29 m  
30 j

## Octobre

1 v  
2 s  
3 d  
4 l  
5 m  
6 m  
7 j  
8 v  
9 s  
10 d  
11 l  
12 m  
13 m  
14 j  
15 v  
16 s  
17 d  
18 l  
19 m  
20 m  
21 j  
22 v **Contrat**  
d'études  
23 s  
24 d  
25 l  
26 m  
27 m  
28 j  
29 v  
30 v  
31 d

## Novembre

1 l  
2 m  
3 m  
4 j  
5 v  
6 s  
7 d  
8 l  
9 m  
10 m  
11 j  
12 v  
13 s  
14 d  
15 l **Workshop**  
16 m  
17 m  
18 j  
19 v  
20 s  
21 d  
22 l  
23 m  
24 m  
25 j  
26 v **Réunion**  
Info stage  
27 s  
28 d  
29 l  
30 m

## Décembre

1 m  
2 j  
3 v  
4 s  
5 d  
6 l  
7 m  
8 m  
9 j  
10 v  
11 s  
12 d  
13 l  
14 m **Rendu**  
Mémoire  
15 m  
16 j  
17 v **Vacances**  
de Noël  
18 s  
19 d  
20 l  
21 m  
22 m  
23 j  
24 v  
25 s  
26 d  
27 l  
28 m  
29 m  
30 j  
31 v

## Janvier

1 s  
2 d  
3 l  
4 m  
5 m  
6 j  
7 v  
8 s  
9 d  
10 l  
11 m  
12 m  
13 j  
14 v  
15 s  
16 d  
17 l **Bilans**  
An 3  
18 m  
19 m  
20 j  
21 v  
22 s  
23 d  
24 l  
25 m  
26 m  
27 j  
28 v  
29 s  
30 d **Fin 1<sup>e</sup> semestre**  
31 l **Bilans**  
An 2

## Février

1 m **Bilans**  
An 2  
2 m **+ Soutenance**  
Mémoire  
3 j  
4 v  
5 s  
6 d  
7 l  
8 m **Bilans**  
An 1  
9 m  
10 j  
11 v  
12 s **Vacances**  
d'hiver  
13 d  
14 l  
15 m  
16 m  
17 j  
18 v  
19 s  
20 d  
21 l  
22 m  
23 m  
24 j  
25 v  
26 s  
27 d  
28 l

## Mars

1 m  
2 m  
3 j  
4 v  
5 s  
6 d  
7 l  
8 m  
9 m  
10 j  
11 v  
12 s  
13 d  
14 l **Workshop**  
AN 1/2  
15 m  
16 m  
17 j  
18 v  
19 s  
20 d  
21 l  
22 m  
23 m  
24 j  
25 v  
26 s  
27 d  
28 l  
29 m  
30 m  
31 j

## Avril

1 v  
2 s  
3 d  
4 l  
5 m  
6 m  
7 j  
8 v  
9 s **Vacances**  
de printemps  
10 d  
11 l  
12 m  
13 m  
14 j  
15 v  
16 s  
17 s  
18 l  
19 m  
20 m  
21 j  
22 v  
23 s  
24 d  
25 l **Bilans**  
An 3  
26 m  
27 m  
28 j  
29 v  
30 s

## Mai

1 d  
2 l  
3 m  
4 m  
5 j  
6 v  
7 s  
8 d  
9 l **Bilans**  
An 2  
10 m  
11 m  
12 j  
13 v  
14 s  
15 d  
16 l  
17 m  
18 m **Bilans**  
An 1  
19 j  
20 v  
21 s  
22 d  
23 l **Assistance**  
au diplôme  
AN 1/2  
24 m  
25 m  
26 j **Pont de**  
l'ascension  
27 v  
28 s  
29 d  
30 l **Diplôme**  
31 m

## Juin

1 m  
2 j  
3 v  
4 s  
5 d  
6 l  
7 m  
8 m  
9 j  
10 v  
11 s  
12 d  
13 l  
14 m  
15 m **Fin 2<sup>e</sup> semestre**  
16 j  
17 v  
18 s  
19 d  
20 l  
21 m  
22 m  
23 j  
24 v  
25 s  
26 d  
27 l  
28 m  
29 m  
30 j

# 1<sup>e</sup> année

**Tableau des crédits**  
Semestres  
5 et 6  
Coordinateurs  
→ Caroline Bernard  
→ Tadashi Ono

UE 1  
Approches techniques  
et cours-atelier  
UE 2  
Approches théoriques,  
langue  
UE 3  
Approches critiques

UE	Enseignements	Référents	ECTS S5	ECTS S6
UE 1	<p><b>Ateliers techniques (AT)</b></p> <p><b>Atelier argentique Noir et Blanc / Pratique du studio</b> → Principes de physique appliquée à la photographie → AT #1 et #2 Technologie du matériel → AT #3 Pratiques du laboratoire noir et blanc → AT #4 Studio : de l'objet à la chambre</p> <p><b>Atelier argentique couleur analogique et numérique, prise de vue grand format</b> → Bases théoriques et initiation de la prise de vue en grand format - chambre photographique → AT #1 Bases théoriques et initiation au grand format → Bases théoriques de la couleur → AT #2, #3, #4 Le tirage argentique couleur</p> <p><b>Atelier infographie</b> → L'image numérique → La numérisation → Traitement de l'image #1, #2, #3 et #4 → AT #5 et #6 PAO</p> <p><b>Atelier audiovisuel</b> → AT #1 Initiation à la prise de vue vidéo et AT #2 le montage vidéo → AT #3 Initiation au son (enregistrement et montage) → Approche scénographique de l'image en mouvement</p> <p><b>L'édition post-digitale</b></p> <p><b>Les initiations</b> → Initiation au tirage jet d'encre → Initiation à la presse numérique → Initiation aux techniques d'accrochage → Initiation à la recherche documentaire</p>	<p>Responsables d'ateliers et Intervenant-e-s</p> <p>Yannick Vernet</p> <p>Marie Constant Marie Constant Olivier Vernhes Marie Viguié &amp; Fabien Velasquez</p>	10	10
UE 1	→ Cours-atelier Arles Observatoire (dont La photographie comme expérience)	Tadashi Ono Gilles Saussier	2	2

UE	Enseignements	Référents	ECTS S5	ECTS S6
UE 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Philosophie de l'image I</li> <li>→ Théorie du performatif et du poétique</li> <li>→ Vocabulaire de la photographie</li> <li>→ Histoire de la photographie</li> <li>→ Histoire de la vidéo</li> <li>→ Nouvelles pratiques de l'image et du photographique</li> </ul>	Fabien Vallos  Nicolas Giraud Damarice Amao Mathilde Roman Caroline Bernard	6	6
UE 2	<b>Conférences, journées d'étude, colloques et séminaires avec des intervenant-e-s</b>	Intervenant-e-s	1	1
UE 2	<b>Langues étrangères</b>	Intervenant-e-s	1	1
UE 3	<b>Entretiens individuels</b>	Collège des enseignant-e-s	2	2
UE 3	<b>Séminaires critiques</b>	Coordinateurs Coordinatrices	2	2
UE 3	<b>Bilans</b>	Collège des enseignant-e-s et des responsables d'ateliers	6	6
<b>Total par semestre</b>			<b>30</b>	<b>30</b>

---

## Atelier argentique Noir et blanc Pratique du studio

---

→ Patrick Massary  
assisté de  
→ Alexis Bacot

### UE 1

Approches techniques, ateliers (AT) et cours

### AN 1

Classe entière, demi-groupe ou quart  
de groupe – obligatoire & optionnel

### Nombre d'heures associées

66 heures réparties au semestre 5 et 6

### Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE1  
(10 ECTS au S5 et 10 ECTS au S6)

### Format

Hybride présentiel en salle de cours,  
au studio, en salle de visualisation  
et cours en distanciel

---

## COURS

---

### Physique appliquée à la photographie I, II, III

(6h) Séances en présentiel  
et rendez-vous de suivi individuel  
Les principes et grandeurs physiques  
utilisés pour la photographie

### Évaluation

Des séries de questionnaires  
à choix multiples en fin de semestre

permettant à l'étudiant-e de com-  
prendre le fonctionnement des  
éléments qui composent une caméra  
professionnelle et son utilisation  
générale. Au studio, permettent à  
chacun.e de connaître, comprendre  
l'organisation et le fonctionnement des  
espaces du studio.

### Bibliographie et ressources

→ Supports pédagogiques :  
série de diapositives disponibles  
sur Moodle  
→ *200 ans d'appareils photo :  
Histoire de la photographie  
du daguerréotype au numérique*,  
Todd Gustavson, 2016  
→ *100 boîtiers rétro :*  
*Le guide du collectionneur*, John Wade  
→ *Guide Michel Auer 2014-2018*,  
Frederic Hoch, 2013

---

## AT #1

---

### Technologie du matériel #1 (12h)

Cours en classe entière ou  
demi-groupe. Ateliers en demi-groupe  
et quart de groupe, en salle  
de cours et studio

### → Jour 1

cours (6h) sur les Principes de  
fonctionnements des matériels  
professionnels Découverte des studios  
et de leur fonctionnement.

### → Jour 2

exercices en travaux dirigés réalisés  
pour évaluer l'autonomie du groupe.

### Évaluation

Évaluation continue et exercices de fin  
de cours. Possibilité de reprendre  
les exercices au deuxième semestre.

### Objectifs pédagogiques

Avoir une base de connaissances

---

## AT #2

### Technologie du matériel #2 (12h)

En salle de cours et en studio

→ Jour 1

cours (3h) Présentation des matériels professionnels présents à l'École. Séries de petits exercices techniques pour acquérir de nouvelles compétences.

→ Jour 2

cours avec exercices pratiques en studio (6h) en mode connecté.

Exercices à thèmes, réalisées à l'extérieur par petits groupes (4-5 étudiant-e-s)

À l'issue des cours, un travail collectif sous la forme d'un dossier technique au choix, sera demandé.

### Objectifs pédagogiques

Connaître et comprendre l'usage du matériel de prises de vue numérique professionnel (caméra)  
Cet atelier est un pré-requis pour le travail au studio menant aux ws de deuxième année.

### Bibliographie et ressources

→ *Capture One: cours en ligne pour logiciel traitement des images*

→ *Studio: Plans d'éclairage pour la photo de portrait*,

Andreas Bübl, 2018

→ Supports pédagogiques: Moodle

---

## AT #3

### Pratique du Laboratoire N&B (21h)

Demi-groupe et quart de groupe.  
Il s'agit d'une initiation au matériel technique du laboratoire N/B et à la pratique du processus du tirage argentique N/B.

→ Cours d'introduction sur les spécificités techniques du matériel qui va être utilisé

→ **Ateliers au laboratoire de tirage**

## pour l'approche technique

### Objectifs pédagogiques

Être capable de construire une séance de tirage en autonomie, de faire un choix simple des surfaces et chimies mises à disposition. Durant les séances de tirage, savoir identifier les risques afin de pouvoir se protéger des risques associés au laboratoire.

### Bibliographie et ressources

En continu et exercices.

### Évaluation

Évaluation continue et restitution d'un dossier technique

---

## AT #4

### Studio : de l'objet à la chambre (15h)

Petit studio - quart de groupe

Travail au studio sur la reproduction d'un objet. Approche des techniques d'éclairage spécifique.

### Objectifs pédagogiques

Acquisition des bases solides pour la réalisation de prises de vues d'objets. Connaissance des rapports d'agrandissements compris entre 1/5 et 1, et initiation aux techniques d'éclairage. L'étudiant-e sera capable de comprendre et de réaliser en partie les différentes phases nécessaires au processus de fabrication de son image.

### Bibliographie et ressources

→ *La Chambre Grand Format, un manuel selon le système SINAR*, Carl Koch et JJ et C Marchesi, 1990

→ *La Technique professionnelle de l'éclairage - Théorie de la lumière, mesure de l'exposition, technique des filtres*, Jost J. Marchesi, 1988

### Évaluation

Continue et exercices de fin de cours

---

## Atelier argentique analogique et numérique

### Prise de vue grand format

---

→ Christian L'Huillier  
assisté de  
→ Axelle Georges

#### UE 1

Approches techniques, ateliers (AT) et cours

#### AN 1

Classe entière, demi-groupe ou quart de groupe – obligatoire

#### Nombre d'heures associées

66 heures réparties au semestre 5 et 6

#### Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE1 (10 ECTS au S5 et 10 ECTS au S6)

#### Format

Présentiel aux laboratoires et en salle de visualisation

---

## COURS

---

### Bases théoriques de la prise de vue en grand format - chambre photographique

(6h) Classe entière en auditorium en présentiel

→ Présentation du matériel et du vocabulaire technique concernant la chambre et les accessoires de prise de vue en grand format.

→ Les spécificités du travail à la chambre (décentrement, bascule, loi de Scheimpflug, etc.)

→ Notion de sujet (Lumière → Objet), mesure de la lumière. Le cadre, le point de vue (réel et projeté), la netteté (plan de netteté, profondeur de champ, hyper focale, etc.), la perspective et son contrôle.

#### Objectifs pédagogiques

Avoir les connaissances théoriques de base pour envisager une séance de prise de vue à la chambre en grand format. Montage d'une chambre pièce par pièce.

---

## AT #1

---

### Initiation à la prise de vue grand format (12h)

En quart de groupe

L'atelier 1 se déroule selon le programme suivant : une demi-journée de préparation, suivie d'une demi-journée d'exercices guidés en extérieur (Espace Van-Gogh à Arles ou équivalent) sans prise de vue (cadrage). Une journée de prise de vue est organisée dans un endroit à déterminer.

#### Objectifs pédagogiques

Acquérir l'autonomie et les gestes techniques en prise de vue grand format.

#### Cours

### Bases théoriques de la couleur

(6h) Classe entière en auditorium

Seront appréhendés les sujets suivants : Qu'est-ce que la lumière ?

→ Notions de spectre.

→ Notions de couleur.

→ Vision des couleurs.

→ Reproduction des couleurs.

→ Défauts et maîtrise des couleurs en photographie numérique et argen-

tique.

### Objectifs pédagogiques

Acquérir les outils de compréhension pour maîtriser la couleur dans un processus créatif. Ce cours est un pré-requis indispensable aux enseignements en ateliers.

---

## COURS

### Atelier argentique N&B : le développement argentique

(6h) Classe entière en auditorium  
"Cours pré-requis aux enseignements en atelier"

Ce cours explique le processus de développement d'une image latente argentique et des conditions optimales pour la conservation de cette image. Le cours commence par la théorie du développement puis reprend étape par étape le développement argentique d'un film ou d'un papier N&B. Il continue sur une partie très pratico-pratique accompagné de conseils pour éviter les déboires classiques. Il finit sur une description des bonnes pratiques pour conserver l'image.

### Objectifs pédagogiques

Avoir les connaissances théoriques et pratiques pour maîtriser le développement argentique N&B

### Évaluation

Questionnaires à choix multiples

---

## AT #2

### Initiation au travail argentique couleur, analogique et numérique, développement N&B

(18h) Cours et travaux pratiques au laboratoire en quart de groupe et en demi-groupe

→ Le traitement des films noir et blanc argentique (cours de 3h)

→ Le développement des films 4x5

inches en noir et blanc argentique (atelier de 3h)

→ L'utilisation, l'ergonomie du matériel du laboratoire couleur argentique analogique. Contact des films 4x5 inches couleur (atelier de 3h)

→ Utilisation du logiciel Workstream, création d'un ordre pour tirage sur imageur Argento numérique (atelier de 3h)

→ Exercice de balance des couleurs et de recherche de densité au laboratoire argentique analogique, avec confection d'un anneau de couleur atelier (atelier d'une journée entière).

### Objectifs pédagogiques

Acquérir les connaissances liées au tirage argentique couleur. Savoir se servir du matériel de base.

---

## AT #3

### Atelier de tirage argentique analogique niveau I (24h)

Christian Lhuillier accompagné de Marie Constant, atelier en quart de groupe.

→ Analyse des couleurs, comparatif des systèmes analogiques et numériques

Cet atelier consiste en un exercice de tirage d'une même image sur dix supports différents (dix surfaces de papier : brillant, satiné, lustré, ultra brillant, velours, toilé mat, toilé brillant, cuir brillant, lin brillant, mat) en analogique et en 4 surfaces sur jet d'encre après numérisation des images.

### Objectifs pédagogiques

Améliorer les capacités d'analyse des couleurs et la finesse de comparaison entre deux tirages. Point technique sur l'éclairage de monstration (1h, présentiel ou distanciel).

## Évaluation

Les épreuves sont analysées au travers d'une grille comprenant, par exemple, la cohérence chromatique, la cohérence densitométrique, la conformité (marge, retouche etc.)

---

## AT #4

---

### Atelier de tirage argentique analogique niveau II (12h)

Atelier en quart de groupe

Maîtriser le matériel de tirage et les disparités des négatifs

Cet atelier consiste en un exercice de tirage de trois images de même format sur le même papier à partir de trois négatifs fournis et de format film différents (4x5, 6x7, 24x36 mm) tirage d'une épreuve en format 80x127cm sur agrandisseur horizontal d'autre part.

### Objectifs pédagogiques

Maîtriser les disparités des négatifs et apprendre à se servir d'un agrandisseur horizontal et à manipuler des grands formats de papier, acquérir une plus grande rigueur dans les méthodes de travail.

## Évaluation

L'évaluation se fait uniquement sur les 3 tirages avec négatifs fournis (3 formats films) selon une grille avec 4 critères fixés au sein du cahier des charges.

---

## Atelier Infographie

---

→ Lionel Genre  
assisté de  
→ Marie Constant

**UE 1**  
Approches techniques, ateliers (AT) et cours  
**AN 1**  
Classe entière, demi-groupe ou quart  
de groupe – obligatoire  
**Nombre d'heures associées**  
96 heures réparties au semestre 5 et 6  
**Nombre de crédits**  
Cet enseignement fait partie de l'UE1  
(10 ECTS au S5 et 10 ECTS au S6)  
**Format**  
Présentiel

---

## COURS

---

### L'image numérique (6h)

Classe entière  
→ Définitions et techniques, terminologie  
→ Les notions de résolution, définition, quantification.  
→ Introduction aux espaces colorimétriques, gestion des couleurs.  
→ Notion de flux de travail.

### Évaluation

Questionnaires à choix multiples

---

## AT NUM

---

### La numérisation (12h)

Ateliers en demi groupe en salle de numérisation  
Cours et séance de travaux pratiques

→ Maîtriser les techniques de numérisation d'images argentiques sur des scanners professionnels  
→ Présentation des différents types de numériseurs films  
→ Logiciels et pilotes  
→ Apprentissage des méthodologies  
→ Exercices individuels avec matériels

argentiques apportés par l'étudiant-e  
→ Études de cas

### Évaluation

Participation active de l'étudiant.e

---

## AT #1 et #2

---

### Traitement de l'image Adobe Photoshop (24h)

Ateliers en demi-groupe  
Salle Infographie

### Objectifs pédagogiques

Apprentissage des fonctions de base du traitement d'images numériques sur le logiciel Adobe Photoshop.

Les différentes étapes sont :  
→ Fonctions de gestions des couleurs, d'épreuve écran ;  
→ Diagnostic d'image, traitement des densités, des contrastes, de la chromie ;  
→ Acquisition de méthodologie de correction ;  
→ Métadonnées

### Évaluation

Exercices de retouche à télécharger

sur le Drive et à rendre selon les instructions fournies en amont.

---

### **AT #3 et #4**

#### **Traitement de l'image Adobe**

##### **Photoshop (24h)**

Ateliers en demi-groupe  
Salle Infographie

#### **Objectifs pédagogiques**

Apprentissage des fonctions de base du traitement d'images numériques sur le logiciel Adobe Photoshop.

Les différentes étapes sont :

- Approfondissement des procédures
- Fonctions de sélection, de masquage
- Notion de flux de travail avec fichiers raw

#### **Évaluation**

Exercices de retouche à télécharger sur le Drive et à rendre selon les instructions fournies en amont.

---

### **AT #5**

#### **PAO #1 (12h)**

Ateliers en demi-groupe  
Salle Infographie

#### **Objectifs pédagogiques**

- Examen des fonctions principales du logiciel Adobe InDesign
- Paramétrages du logiciel
- Notions de blocs, de styles, de gabarits
- Gestion du texte, intégration d'images. Méthodologie
- Approfondissement des notions : les gabarits, les styles imbriqués, la notion d'imposition.
- Mise en œuvre des acquis de la première session;
- Réalisation et impression d'un livre de photographie broché ou dos carré-collé basé sur les travaux réalisés

dans le cadre d'Arles Observatoire

#### **Évaluation**

Participation et assiduité

---

### **AT #6**

#### **PAO #2 (18h)**

**en lien avec Arles Observatoire**  
**cf p.58**

#### **Objectifs pédagogiques**

→ Savoir concevoir une maquette de livre de photographies selon un cahier des charges, et réaliser un suivi d'impression et de fabrication.

#### **Évaluation**

Rendu d'une production dans le cadre d'Arles Observatoire.

## Atelier Audiovisuel

→ Franck Hirsch  
**Intervenant**  
→ Thomas Lallier,  
réalisateur

### UE 1

Approches techniques, ateliers (AT) et cours

### AN 1

Classe entière, demi-groupe ou quart  
de groupe – obligatoire

### Nombre d'heures associées

48 heures réparties au semestre 5 et 6

### Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE1  
(10 ECTS au S5 et 10 ECTS au S6)

### Format

Hybride présentiel aux labos et certains cours  
présentiel/distanciel

## AT #1 et #2

### Initiation à la prise de vue et au montage vidéo (27h)

Ateliers en quart de groupe

### Objectifs pédagogiques

Acquérir les fondamentaux dans la  
pratique de la prise de vue vidéo et du  
montage (sur Premiere CC)

Le déroulé est le suivant :

→ **PRISE DE VUE** (12h)

Ateliers en quart de groupe

### Partie théorique

→ Apprentissage des bases de la  
grammaire cinématographique : les  
échelles de plans ; les principaux  
mouvements de caméra ; les notions  
de champ et hors champ ; le contre  
champ (règle des 180°) ; focales et  
profondeur de champ.

→ Assimilation des différents aspects  
techniques en vidéo : le signal vidéo  
(les formats et ratios, la cadence, le  
débit et la compression), assimilation  
du triangle d'exposition en vidéo  
(exposition, sensibilité, shutter) ; les  
capteurs et coefficients multiplicateurs,  
choix des zooms et focales en vidéo

### Ateliers pratiques

→ Apprentissage du maniement des  
caméras légères et DSLR : mise en  
œuvre, paramétrages basiques des  
caméras, axe de prise de vue et  
cadrage, mise au point et « peaking »,  
balance des blancs, gestion de la  
lumière et de l'exposition (zébra et  
histogramme), plans fixes et en  
mouvements, sur pieds et « à l'épaule »,  
les prises de vue spécifiques (time  
lapse, ralenti, stop motion, etc.).

### → MONTAGE (15h)

Ateliers en quart de groupe

### Ateliers pratiques

→ Acquisition des fondamentaux du  
logiciel de montage Premiere CC  
→ Paramétrages du logiciel : Interface,  
préférences, etc.  
→ Gestion des formats SD, HD, 4K  
→ Acquisition des différents média  
→ Montage : IN, OUT, insérer, rempla-  
cer, extraire, cut, raccord, magné-  
tisme, etc. - Montage Images fixes  
(diaporama)  
→ Gestion des exports et compres-  
sions (codecs et formats)

## Évaluation

Exercices de montage d'un film court, questionnaire à choix multiple et analyse technique des images et du montage réalisé

## AT #3

### Initiation à la prise de son et au montage son (18h)

Ateliers en quart de groupe

Il s'agit d'un atelier d'initiation au son : enregistrement et montage.

#### Objectifs pédagogiques

Sensibilisation et initiation aux outils sonores ; être en capacité d'utiliser le matériel de prise de son en toute autonomie et de pouvoir utiliser le logiciel de montage audio (Fairlight) afin de faire un montage simple mais abouti.

#### Partie théorique

→ Le son, ses caractéristiques (hauteur, intensité, durée et timbre), réflexion et espace sonore, transformation d'une onde mécanique en signal électrique, la notion de « chaîne du son », les microphones (caractéristiques et directivités), conversion analogique/numérique, etc.

#### Atelier pratique prise de son

→ Apprentissage du maniement de la mixette et des enregistreurs audio. Découverte des différents outils sonores de l'École.  
→ Mise en situation dans plusieurs contextes (intérieur, extérieur), savoir déterminer les bons types de microphones, les spécificités d'une prise de voix et d'une ambiance sonore, etc.

#### Atelier pratique montage son

→ Prise en main du logiciel Fairlight (Resolve): présentation et configuration, création d'un nouveau projet, les

principaux modes de sélections et outils de montage, lecture et enregistrement audio, importation de fichier, édition, raccourcis clavier, notions de mixage, etc.

## Évaluation

Réalisation d'une bande sonore de format court

## COURS

### Approche scénographique de l'image en mouvement (3h)

Classe entière

Intervenant : Thomas Lallier, réalisateur

#### Objectifs pédagogiques

→ Sensibiliser aux différents dispositifs d'images en mouvement utilisés en scénographie  
→ Appréhender l'ensemble des techniques et outils audiovisuels susceptibles d'être utilisés dans un contexte d'exposition, d'un projet artistique photo/vidéo  
→ Étudier les stratégies de production et de diffusion in situ, hors les murs, pérenne, éphémère et en ligne.  
→ Notion de flux de travail.

#### Contenu

→ État des lieux sur la généralisation des techniques audiovisuelles numériques dans les stratégies de monstration en général (arts vivants, communication visuelle, muséographie), et dans les problématiques d'exposition en particulier ;  
→ Réflexion sur les évolutions technologiques et les potentiels créatifs qu'elles induisent dans la production et la diffusion d'images en mouvement (écran, projection, théâtre optique, vidéo mapping)  
→ Discussion autour d'un dispositif de monstration in situ incluant la vidéo et

## L'édition post-digitale

→ Yannick Vernet  
→ intervenant-e-s

### UE 1

Approches techniques, ateliers (AT) et cours

### AN 1

Maximum 12 étudiant-e-s - optionnel

Nombre d'heures associées

15 heures réparties au semestre 5 et 6

Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE1

(10 ECTS au S5 et 10 ECTS au S6)

Format

Présentiel au fablab et à la bibliothèque

### Quelles mutations l'édition subit-elle, au juste, lorsqu'elle devient « post-numérique » ?

Une compréhension du post-numérique ne vise pas à décrire une vie après le numérique, mais tente plutôt de décrire une situation traversée parce que le numérique a modifié dans nos façons d'appréhender le monde.

Qu'il s'agisse d'un livre imprimé en offset, issu d'un processus d'impression à la demande, diffusé au format natif numérique, disponible sous la forme d'un livre web, d'un jeu de données ou bien encore d'un livre enrichi ou augmenté, interactif ou généré en temps réel. L'édition a désormais des formes plurielles, parallèles ou complémentaires, imprimées ou numériques, auxquelles nous nous sommes plus ou moins habitué-e-s. C'est à une immersion dans cet univers que cet atelier invite.

Mais loin d'un cours clé en main, il s'agit ici, avec le groupe, de co-concevoir celui-ci. Ainsi le groupe sera amené à identifier les **besoins et les enjeux**, développer les objectifs de la formation, préparer le programme,

chercher les exemples et les références ; développer le matériel, animer la formation.

### Objectifs pédagogiques

→ Co-construire un cours sur l'édition post-numérique et être en capacité de concevoir et produire un ouvrage hybride en maîtrisant toutes les phases (conception, réalisation, circulation, etc.)

→ Comprendre l'écosystème de l'édition post-numérique;

→ Expérimenter et élargir le vocabulaire, les expérimentations liés au domaine de l'édition et du numérique

→ Concevoir et prototyper un projet d'édition hybride (tangibles / numériques).

### Méthodologie et étapes

Chaque séance s'appuiera sur des exemples d'ouvrages, desquels seront tirés des liens vers toutes les problématiques abordées. Le faire et l'expérimentation seront au cœur de cette démarche.

### Évaluation

Participation et assiduité

Réalisation d'un ouvrage

## Les initiations en AN1

### UE 1

Approches techniques, ateliers (AT) et cours

### AN 1

Quart de groupe ou Classe entière

Nombre d'heures associées

12 heures

Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE1

(10 ECTS au S5 et 10 ECTS au S6)

Format

Présentiel

### Initiation au tirage jet d'encre

(3h)

Travaux pratiques en quart de groupe

Intervenante

Marie Constant, assistante du laboratoire Infographie

#### Objectifs pédagogiques

Présenter, en début de cursus, les différentes possibilités techniques d'impression du laboratoire numérique dont l'impression jet d'encre.

#### Contenu

Les étudiant-e-s apportent un fichier photo numérique à imprimer sur trois supports différents (mats, semi-mats, brillants). Ils et elles seront initié-e-s à la technique d'impression en jet d'encre à travers plusieurs axes : préparation du fichier (profils, etc.), choix du support papier et ses conséquences sur le rendu, utilisation du pilote d'impression (Mirage), réception, finition (découpe) et emballage des tirages.

### Initiation à la presse numérique Konica

(1h30)

Travaux pratiques en quart de groupe

Intervenante

Marie Constant, assistante du laboratoire Infographie

#### Objectifs pédagogiques

Présenter, en début de cursus, les différentes possibilités techniques d'impression du laboratoire numérique dont l'utilisation de la presse numérique.

Prévenir les dysfonctionnements dus à une mauvaise utilisation, connaître les manipulations spécifiques de la machine.

#### Contenu

Les étudiant-e-s apportent un fichier photo numérique à imprimer sur un support choisi parmi une sélection proposée. Ils et elles seront initié-e-s à la technique d'impression sur presse numérique à travers 3 axes : le choix du support papier et ses conséquences sur le rendu, le chargement du support sur la machine, l'utilisation du pilote d'impression (Fiery) sur l'ordinateur.

---

## Initiation au tirage jet d'encre

---

(3h)

Travaux pratiques en quart de groupe

**Intervenante**

Marie Constant, assistante du laboratoire Infographie

### Objectifs pédagogiques

Présenter, en début de cursus, les différentes possibilités techniques d'impression du laboratoire numérique dont l'impression jet d'encre.

### Contenu

Les étudiant-e-s apportent un fichier photo numérique à imprimer sur trois supports différents (mats, semi-mats, brillants). Ils et elles seront initié-e-s à la technique d'impression en jet d'encre à travers plusieurs axes : préparation du fichier (profils, etc.), choix du support papier et ses conséquences sur le rendu, utilisation du pilote d'impression (Mirage), réception, finition (découpe) et emballage des tirages.

---

## Initiation à la presse numérique Konica

---

(1h30)

Travaux pratiques en quart de groupe

**Intervenante**

Marie Constant, assistante du laboratoire Infographie

### Objectifs pédagogiques

Présenter, en début de cursus, les différentes possibilités techniques d'impression du laboratoire numérique dont l'utilisation de la presse numérique.

Prévenir les dysfonctionnements dus à une mauvaise utilisation, connaître les manipulations spécifiques de la machine.

### Contenu

Les étudiant-e-s apportent un fichier photo numérique à imprimer sur un support choisi parmi une sélection proposée. Ils et elles seront initié-e-s à la technique d'impression sur presse numérique à travers 3 axes : le choix du support papier et ses conséquences sur le rendu, le chargement du support sur la machine, l'utilisation du pilote d'impression (Fiery) sur l'ordinateur.

---

## Initiation aux techniques d'accrochage

---

(3h)

Travaux pratiques

**Intervenant**

Olivier Vernhes, régisseur

### Objectifs pédagogiques

Présenter les différentes possibilités de techniques d'accrochage afin de rendre l'étudiant.e autonome pour mettre au mur son travail artistique lors de séances collectives d'accrochage (bilan, séminaire, etc.)

### Contenu

Olivier Vernhes présente les différentes techniques d'accroches:

- savoir définir une hauteur, un emplacement et des écarts d'une œuvre ou d'une série
- savoir définir le type d'accroche (vis, clous, tasseau, etc.)
- savoir se servir des outils d'accroche (niveau laser, perceuse, etc.)

## Arles Observatoire

- Tadashi Ono
- Gilles Saussier
- accompagnés de
- Lionel Genre
- intervenant-e-s

### UE 1

Dans le cadre du cours-atelier Arles Observatoire

### AN 1

Classe entière - obligatoire

### Nombre d'heures associées

15 séances de 6h réparties sur l'année (dont 6 séances pour *La photographie comme expérience*)

### Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE1 (10 ECTS au S5 et 10 ECTS au S6)

### Format

Présentiel - auditorium et extérieur

Ce cours-atelier de première année aborde les notions d'observation (artistique et scientifique), d'expérience photographique, d'enquête, d'enregistrement dans la pratique photographique contemporaine.

Les cours-ateliers se déroulent sur un mode dialogique, alternant selon les semaines un cours commun, un cours de Gilles Saussier, un cours de Tadashi Ono, et des intervenants extérieurs.

Tadashi Ono s'attache plus particulièrement aux approches pluri-disciplinaires de la notion de fieldwork (ou field research) en rapport avec des questions liées au paysage, au territoire et à l'environnement. Il aborde également l'histoire du point de vue photographique en Asie et plus particulièrement au Japon.

Gilles Saussier, à travers des exemples empruntés à l'histoire des avant-gardes du XXe siècle, à la tradition photographique documentaire, aux écrivains-voyageurs, à l'anthropologie visuelle traite des conditions d'une pratique photographique expérimentale.

Maurice Merleau-Ponty "voir c'est toujours voir plus qu'on ne voit". La vue convoque l'expérience, l'objectivation, la mémoire, l'investigation.

→ Apprendre à se placer et à interagir avec le réel à différentes échelles urbaines et territoriales (paysage, portrait, nature morte).

→ Renforcer les qualités d'attention et de concentration des étudiants (économie de l'attention).

→ Se familiariser avec la méthodologie et l'art de l'enquête en croisant les approches disciplinaires (scientifique, journalistique, anthropologique, artistique).

→ Apprendre à construire une série photographique par l'invention de dispositifs et de protocoles de prise de vue.

→ S'initier au design graphique et à la mise en page par l'édition d'un portfolio photographique.

→ Renforcer la cohésion et la dynamique de groupe des promotions de première année.

→ Se familiariser avec le territoire arlésien et son environnement.

### Objectifs pédagogiques

→ Apprendre à voir car comme le dit

### Contenu et méthode

Les matinées sont consacrées aux

Ce cours-atelier de première année aborde les notions d'observation (artistique et scientifique), d'expérience photographique, d'enquête, d'enregistrement dans la pratique photographique contemporaine. Les cours-ateliers se déroulent sur un mode dialogique, alternant selon les semaines un cours commun, un cours de Gilles Saussier, un cours de Tadashi Ono, et des intervenants extérieurs.

Tadashi Ono s'attache plus particulièrement aux approches pluri-disciplinaires de la notion de fieldwork (ou field research) en rapport avec des questions liées au paysage, au territoire et à l'environnement. Il aborde également l'histoire du point de vue photographique en Asie et plus particulièrement au Japon.

Gilles Saussier, à travers des exemples empruntés à l'histoire des avant-gardes du XXe siècle, à la tradition photographique documentaire, aux écrivains-voyageurs, à l'anthropologie visuelle traite des conditions d'une pratique photographique expérimentale.

### Objectifs pédagogiques

- Apprendre à voir car comme le dit Maurice Merleau-Ponty "voir c'est toujours voir plus qu'on ne voit". La vue convoque l'expérience, l'objectivation, la mémoire, l'investigation.
- Apprendre à se placer et à interagir avec le réel à différentes échelles urbaines et territoriales (paysage, portrait, nature morte).
- Renforcer les qualités d'attention et de concentration des étudiants (économie de l'attention).
- Se familiariser avec la méthodologie et l'art de l'enquête en croisant les approches disciplinaires (scientifique, journalistique, anthropologique, artistique).
- Apprendre à construire une série photographique par l'invention de dispositifs et de protocoles de prise

de vue.

- S'initier au design graphique et à la mise en page par l'édition d'un portfolio photographique.
- Renforcer la cohésion et la dynamique de groupe des promotions de première année.
- Se familiariser avec le territoire arlésien et son environnement.

### Contenu et méthode

Les matinées sont consacrées aux présentations, lectures et discussions. Les après-midis consistent en des sorties photographiques collectives pour explorer méthodiquement le proche territoire arlésien et réaliser des prises de vues, accompagnées des professeurs. Chacun.e à sa manière collecte des signes, des formes, des informations reflétant ses centres d'intérêt, ses rencontres, ses interrogations.

À intervalle régulier, le cours-atelier et les séminaires critiques des coordinateurs d'année 1 permettent de faire un retour sur les photographies réalisées et sur le processus permettant de construire une série photographique (prises de vue, dispositifs, editing, montage, portfolios).

En fin d'exercice, chaque participant.e imprime et met en page un portfolio individuel relié en collaboration avec le laboratoire numérique et Lionel Genre. L'ensemble des portfolios sont archivés par la bibliothèque de l'ENSP et constitue une mémoire visuelle du territoire arlésien.

### Évaluation

Participation de l'étudiant-e  
Réalisation finale

### Bibliographie

Elle sera donnée au fur et à mesure

## La photographie comme expérience

→ Gilles Saussier

### UE 1

Dans le cadre du cours-atelier Arles Observatoire

### AN 1

Classe entière - obligatoire

**Nombre d'heures associées**

6 séances réparties aux semestres 5 et 6

**Nombre de crédits**

Cet enseignement fait partie de l'UE1

(10 ECTS au S5 et 10 ECTS au S6)

**Format**

Présentiel et distanciel (podcasts)

À travers des exemples empruntés à l'histoire des avant-gardes du XXe siècle, à la tradition photographique documentaire, aux écrivains-voyageurs, à l'anthropologie visuelle, ce cours explore les conditions d'une pratique photographique expérimentale, et la nécessaire dimension d'expérience de tout processus artistique.

Sont abordées de manière critique et pluridisciplinaire les notions d'observation (artistique et scientifique), d'expérience, d'enquête, de témoignage, d'enregistrement, d'altérité, de réciprocité dans la pratique photographique documentaire. Trop souvent réduite à un acte solitaire d'expression personnelle, la photographie est ici envisagée en tant que pratique auto-réflexive et collaborative, influencée par les conditions sociales et matérielles d'un terrain, les rencontres, le hasard, la manière dont sont accueillies et comprises la présence et la démarche du photographe.

### Objectifs pédagogiques

→ Apprentissage critique de l'histoire de la photographie documentaire en

relation aux avant-gardes artistiques du XXe siècle, à la littérature, aux sciences humaines.

→ Penser les notions d'expérience, d'observation, d'enquête, de témoignage, d'enregistrement, d'altérité, de réciprocité dans la pratique photographique du réel.

→ Poser la photographie en tant qu'acte et pratique et non pas seulement en qualité d'objet ou d'image.

### Contenu et méthode

→ **Cours 1 | Pédagogie et photographie expérimentale**

John Dewey; Le Black Mountain College; Le couple Annie & Joseph Albers; Raoul Hausmann

→ **Cours 2 | Médiation documentaire**

Le dernier portrait; Eugène Atget; Berenice Abbot; Walker Evans; la figure du chiffonnier de l'histoire

→ **Cours 3 | Photographie & ready-made**

Marcel Duchamp; la Farm security administration; Les portraits de compensation; Les arrangements inconscients

→ **Cours 4 | L'art de la collection**

Albert Renger-Patzsch; Karl Blossfeldt; Bernd & Hilla Becher; Walker Evans

À travers des exemples empruntés à l'histoire des avant-gardes du XXe siècle, à la tradition photographique documentaire, aux écrivains-voyageurs, à l'anthropologie visuelle, ce cours explore les conditions d'une pratique photographique expérimentale, et la nécessaire dimension d'expérience de tout processus artistique.

Sont abordées de manière critique et pluridisciplinaire les notions d'observation (artistique et scientifique), d'expérience, d'enquête, de témoignage, d'enregistrement, d'altérité, de réciprocité dans la pratique photographique documentaire. Trop souvent réduite à un acte solitaire d'expression personnelle, la photographie est ici envisagée en tant que pratique auto-réflexive et collaborative, influencée par les conditions sociales et matérielles d'un terrain, les rencontres, le hasard, la manière dont sont accueillies et comprises la présence et la démarche du photographe.

### Objectifs pédagogiques

→ Apprentissage critique de l'histoire de la photographie documentaire en relation aux avant-gardes artistiques du XXe siècle, à la littérature, aux sciences humaines.

→ Penser les notions d'expérience, d'observation, d'enquête, de témoignage, d'enregistrement, d'altérité, de réciprocité dans la pratique photographique du réel.

→ Poser la photographie en tant qu'acte et pratique et non pas seulement en qualité d'objet ou d'image.

### Contenu et méthode

#### → Cours 1 | Pédagogie et photographie expérimentale

John Dewey; Le Black Mountain College; Le couple Annie & Joseph Albers; Raoul Hausmann

#### → Cours 2 | Médiation documentaire

Le dernier portrait; Eugène Atget; Berenice Abbot; Walker Evans; la figure du chiffonnier de l'histoire

#### → Cours 3 | Photographie & ready-made

Marcel Duchamp; la Farm security administration; Les portraits de compensation; Les arrangements inconscients

#### → Cours 4 | L'art de la collection

Albert Renger-Patzch; Karl Blossfeldt; Bernd & Hilla Becher; Walker Evans

#### → Cours 5 | Livre d'artistes, livres de photographes

Les pratiques artistiques de collecte; Hans Haacke; Marcel Broodthaers; Vito Acconci; Ed Ruscha

#### → Cours 6 | L'usage du monde

Nicolas Bouvier; Photographie et enregistrement; Tristes tropiques; Lothar Baumgarten

#### → Cours 7 | Portrait de l'artiste en ethnographe

L'enquête de terrain; La grande famille des hommes; Hal Forster; Allan Sekula

#### → Cours 8 | Anti-topographie

Le grand tour; Les missions photographiques; Robert Smithson; Paysage, territoire, site

### Évaluation

Participation active de l'étudiant-e  
Réalisation finale

### Bibliographie

→ Walter Benjamin, *Expérience et pauvreté*, 1933, Petite bibliothèque Payot / Philosophie, 2011

→ Nicolas Bouvier, *L'usage du Monde*, librairie Droz, 1963, réédition Petite bibliothèque Payot / Voyageurs, 2001

→ Bertolt Brecht, *Kriegsfibel*; *War Primer* (1955), Éd. John Willett, London (1998)

→ Serge Daney, *Itinéraire d'un ciné-fils*, dvd vidéo, Éd. Montparnasse, 2004

→ John Dewey, *L'art comme expérience*, *Œuvres philosophiques III*,

---

## Philosophie de l'image I

---

→ Fabien Vallos

UE 2

Cours

AN 1

Classe entière

Nombre d'heures associées

10 séances de 3h réparties aux S5 et S6 (30h)

Nombre de crédits

dans le cadre de l'UE2, 10 ECTS

Format

hybride cours inaugural en présentiel et  
distanciel (podcasts)

Le cours *Philosophie de l'image I* retrace pour les étudiant-e-s une histoire à la fois politique, esthétique, théorique et formelle de l'image, de sa réception et de sa production. Le cours commence avec l'Antiquité et s'achève en 1755 avec le tremblement de terre de Lisbonne.

### Objectifs pédagogiques

Acquisition d'une histoire critique du concept d'image et d'œuvre.

### Contenu et méthode

Les 10 cours magistraux de 3h s'accompagnent d'une vingtaine de podcast.

### Évaluation

Évaluation écrite au premier semestre et orale au second semestre.

Évaluation sur la participation et la présence de l'étudiant-e

### Bibliographie

Un syllabus est donné à chaque cours. La bibliographie est donnée durant le cours.

---

## **Théorie du performatif et du poétique**

---

→ Fabien Vallos

UE 2

Cours

AN 1 & AN 2

Classes entières

Nombre d'heures associées

2 séances de 2h aux semestres 5/7 et 6/8

Nombre de crédits

dans le cadre de l'UE2, 10 ECTS

Format

Présentiel

Ce cours a pour objectif une initiation à l'interprétation des pratiques dites "poétiques" et des pratiques du "performatif" depuis les années 1950.

### **Objectifs pédagogiques**

Acquisition d'une histoire critique du poétique et du performatif.

### **Évaluation**

Évaluation sur la participation et la présence de l'étudiant-e

### **Bibliographie**

Un syllabus est donné à chaque cours.  
La bibliographie est donnée durant le cours.

---

## Vocabulaire de la photographie

---

→ Nicolas Giraud

UE 2  
Cours  
AN 1  
Classe entière  
Nombre d'heures associées  
12h au semestre 6  
Nombre de crédits  
dans le cadre de l'UE2, 10 ECTS  
Format  
cours en présentiel à l'auditorium

Chaque nouvelle image se construit à partir des précédentes. L'image requiert donc un corpus visuel, à partir duquel l'on pourra raffiner, encore, l'expression de quelque chose par le moyen de la photographie.

### Objectifs pédagogiques

- Donner à voir et à saisir un ensemble d'images pour leur capacité à servir de référence ou de contrepoint dans la construction d'une recherche personnelle.
- Culture de l'image
- Développer la capacité d'analyse des images.

### Contenu et méthode

Commentaires et analyses d'images

### Évaluation

Engagement et participation de l'étudiant-e

### Bibliographie

La bibliographie sera donnée en début de séances.

## Histoire de la photographie

→ Damarice Amao,  
intervenante

UE 2

Cours

AN 1

Classe entière

Nombre d'heures associées

8 séances (24h)

Nombre de crédits

dans le cadre de l'UE2, 10 ECTS

Format

Hybride : certaines séances en présentiel et  
distanciel

### Biographie

Damarice AMAO est historienne de la photographie et docteure en histoire de l'art (Université Paris Sorbonne). Spécialisée en photographie des avant-gardes du XX<sup>ème</sup> siècle, elle a été entre-autres co-commissaire des expositions : *Eli Lotar* (Jeu de Paume, 2017), *Photographie, arme de classe* (Centre Pompidou, 2018) et *Dora Maar* (2019). Elle a assuré la direction des catalogues édités à cette occasion et est l'auteur de plusieurs contributions sur la photographie de l'entre-deux-guerres. En dehors de ses charges d'enseignements à la Sorbonne, elle est attachée de conservation au Cabinet de la photographie du Musée national d'art moderne/Centre Pompidou.

### Présentation

Du XIX<sup>ème</sup> siècle à nos jours, le cours « Femme et photographie : une histoire » se propose d'envisager l'histoire de la photographie à travers le prisme du genre en étudiant plus particulièrement le parcours de femmes photographes, de théoriciennes, d'artistes, d'entrepreneuses, ou encore de modèles, en France et à

l'étranger. Cette traversée historique et transdisciplinaire sera l'occasion d'aborder l'évolution et la diversification des récits de l'histoire de la photographie depuis plusieurs décennies mais aussi de mettre en évidence les conditions économiques, sociales et culturelles ayant favorisé la pratique et l'usage de la photographie chez plusieurs figures marquantes ayant fait du médium leur moyen privilégié d'expression, de création et de réflexion intellectuelle.

Chaque cours favorisera l'échange autour d'extraits de textes, de documents audiovisuels et iconographiques, envoyés au préalable ou diffusés au moment de la session.

### Objectifs pédagogiques

- Connaître les évolutions historiques majeures des techniques ainsi que des pratiques culturelles et artistiques de la photographie du XIX<sup>ème</sup> à nos jours
- Identifier des travaux, des pratiques et des photographes significatifs us lors du cycle
- Utiliser le vocabulaire technique et analytique spécifique
- Aborder l'histoire de la photographie selon une approche critique (interdisci

plinarité, féminisme, critique post-coloniale)

→ Échanger à l'oral sur des idées, des questions soulevés pendant le cours.

### Bibliographie

→ Christian Bouqueret, *Les femmes photographes de la Nouvelle Vision en France, 1920-1940*, cat. expo., Paris, Marval, 1998.

→ Abigail Solomon-Godeau, *Chair à canons. Photographie, discours et féminisme*, Paris, Textuel, 2016.

→ Catherine Gonnard, Elisabeth Lebovici, *Femmes artistes, artistes femmes*, Paris, Hazan, 2007.

→ Griffith, Bronwyn, A.E. (dir.), *Les Ambassadrices du progrès : photographies américaines à Paris (1900–1901)*, cat. expo., Giverny, musée d'art américain, Adam Biro, 2001.

→ Liz Heron, Williams Val (dir.), *Illuminations. Women Writing on Photography from the 1850s to the Present*, New York, Londres, Tauris, 1996.

## Histoire de la vidéo

→ Mathilde Roman,  
historienne de l'art,  
commissaire d'exposition,  
et critique d'art

UE 2

Cours

AN 1

Classe entière

Nombre d'heures associées

4 conférences au semestre 6

Nombre de crédits

dans le cadre de l'UE2, 10 ECTS

Format

Présentiel

### Biographie

Après des études de philosophie, Mathilde Roman obtient un doctorat en arts et sciences de l'art, Univ. Paris 1 Sorbonne. Elle est l'auteur de plusieurs essais : *Habiter l'exposition. L'artiste et la scénographie*, Manuella ed. 2020, *On stage. La dimension scénique de l'image vidéo*, éd. LEGAC PRESS, 2012 et *Art vidéo et mise en scène de soi*, éd. L'Harmattan, 2008. Elle a aussi co-dirigé l'ouvrage *Corps et images. Œuvres, dispositifs et écrans contemporains*, aux éditions Mimésis en 2017. Elle enseigne au Pavillon Bosio Monaco, Art&Scénographie, depuis 2006.

Critique d'art, elle collabore régulièrement avec l'Art Même, 02, est conseillère éditoriale de Switch (onPaper) et a collaboré dans le passé avec Mouvement, Artpress, lacritique.org. Elle fait partie d'AICA France et a rejoint le bureau d'AICA International en tant que trésorière en 2016. Elle participe à des programmes universitaires, colloques, journées d'étude et publications.

Elle mène aussi des projets de commissariat : *Danse, Danse, Danse*, Nouveau Musée National de Monaco,

2016; Plein écran, La Station, Nice, 2016; MOVIMENTA, Biennale de l'image en mouvement à Nice, 2017; Performance TV, Maison d'Arts Bernard Antonioz, Nogent-sur Marne, 2018.

### Présentation

Thèmes des 4 conférences

→ Le corps, ses images, l'autofilmage

→ Militantisme critique et infiltration des médias

→ Expériences du temps et des récits

→ L'image et ses dispositifs scénographiques

### Évaluation

Participation active de l'étudiant-e

### Bibliographie

Elle sera donnée en début de séance.

## Nouvelles pratiques de l'image et du photographique

→ Caroline Bernard  
→ Intervenant-e-s

UE 2

Cours

AN 1

Classe entière

Nombre d'heures associées

5 séances de 6h réparties aux semestres 5 et 6

Nombre de crédits

dans le cadre de l'UE2, 10 ECTS

Format

Présentiel

Le cours se concentre sur une pratique étendue du photographique en analysant les champs de l'art contemporain, du cinéma et des nouveaux médias. La mise en réseau des images ou encore le développement planétaire des caméras transforment nos modèles de représentation du monde. Le cours est à la fois théorique et pratique.

### Objectifs pédagogiques

- Le temps théorique permet de prendre connaissance du travail de théoriciens et d'artistes qui questionnent de façon singulière la nature et la polarité de l'image.
- Le temps pratique permet à l'étudiant-e de formuler une proposition personnelle en se positionnant au sein de ces nouveaux usages du photographique.

### Contenu et méthode

- Cinq journées de cours
- Discussion collective suite à l'écoute des podcasts, avec un exposé par groupe
- Constitution de groupes d'étudiants pour la réalisation de propositions communes
- Discussions en visio par groupe

→ Organisation d'une journée d'études sur la mesure et la règle par les images.

### Évaluation

Évaluation de la proposition commune et de ses étapes

### Bibliographie

La bibliographie évoluera en fonction des propositions des étudiant-e-s. Elle est ici indicative.

→ *À quoi rêvent les algorithmes. Nos vies à l'heure des big data*, Dominique Cardon, éditions du Seuil et La République des Idées, octobre 2015

→ *Faux Raccords, la coexistence des images*, Elie During, Actes Sud, Villa Arson, Nice, 2010

→ *L'Économie de l'attention. Nouvel horizon du capitalisme ?*, Yves Citton, La Découverte, 2014

→ *Reading Writing Interfaces, From the Digital to the Bookbound*, Lori Emerson, University Of Minnesota Press, 2014

→ *L'appétit des géants : Pouvoir des algorithmes, ambitions des plateformes*, Olivier Ertzscheid, C&F Éditions, Caen, 2017

- *Manières de faire des mondes*, Nelson Goodman, éditions Jacqueline Chambon, Nîmes, 1992
- *La Perspective du diable, Figurations de l'espace et philosophie de la Renaissance à Rosemary's Baby*, Patrice Maniglier, Actes Sud, Villa Arson, 2010
- *Aby Warburg et l'image en mouvement*, Philippe-Alain Michaud, Macula, Paris, 1998
- *Bending the Frame*, Fred Ritchin, Aperture, New-York, 2013
- *Des Écrits 1958-2007*, Jean-Michel Bouhours, Jacinto Lageira, Michael Snow, ed. Centre Pompidou, École nationale supérieure des Beaux-Arts, collection écrits d'artistes, Paris, 2002

---

## Conférences, journées d'étude, colloques et séminaires

---

- Enseignant-e-s
- Intervenant-e-s

UE 2  
AN 1  
Classe entière  
Format  
Présentiel et/ou distanciel

Tout au long de l'année, sont organisées des conférences à l'ENSP dans l'auditorium.

Ces invitations faites à des artistes, professionnel-le-s de l'art, de la culture, philosophes, sociologues, etc. sont des temps privilégiés pour l'étudiant-e, lui permettant de découvrir différents courants de pensée et de la création contemporaine. Parfois sous la forme de conférences (en ligne ou en présentiel), de discussions, de rencontres ouvertes au public, certaines séances peuvent également donner lieu à des séminaires en petits groupes permettant d'approfondir les échanges (sur inscription préalable).

**Cette programmation régulière fait partie intégrante de la formation des étudiant-e-s et la participation est obligatoire.**

## Langues étrangères

→ Intervenant-e-s

UE 2

Cours

AN 1

Groupe de niveaux

Nombre d'heures associées

21h réparties aux semestres 5 et 6

Nombre de crédits

dans le cadre de l'UE2, 1 ECTS

Format

Présentiel

La pratique d'une langue étrangère est indispensable à l'inscription du parcours de l'étudiant-e dans un environnement académique ouvert à l'international ; elle participe aussi à sa professionnalisation.

Les cours de langue sont obligatoires en 1ère année. Les étudiant-e-s, selon leurs projets photographiques et/ou professionnels, choisissent une langue étrangère en début d'année entre l'anglais ou l'espagnol. Des cours de français langue étrangère peuvent être proposés aux étudiant.e.s non francophones ou souhaitant approfondir leur maîtrise de cette langue.

Les cours de langue sont dispensés à l'ENSP par l'organisme de formation [Arles à la carte](#)

### Contenu et méthode

Après un test de niveau de langue en début d'année, les étudiant-e-s suivent les cours organisés en petits groupes (12 maximum). Les cours mettent particulièrement l'accent sur la maîtrise de l'expression orale en lien avec le travail artistique des étudiant-e-s.

### Objectifs pédagogiques

Les cours de langue doivent permettre aux étudiants d'acquérir une aisance dans la présentation à l'oral et l'analyse de leur propre travail artistique devant un public.

### Évaluation

L'évaluation tient compte de la participation active des étudiants aux cours et s'appuie sur une présentation orale devant le groupe à la fin de chaque semestre.

## Entretiens individuels

→ Collège  
des enseignant-e-s

UE 3

Approches critiques

AN 1

Séance individuelle

Nombre de crédits

2 ECTS au S5 et 2 ECTS au S6

Format

Présentiel

**Un entretien individuel d'un-e enseignant-e avec un-e étudiant-e à la demande de ce dernier, pour une présentation et une analyse du travail en cours.**

Chaque étudiant-e doit prendre **quatre rendez-vous individuels (deux par semestre)** avec au minimum deux enseignant-e-s différent-e-s : Caroline Bernard, Nicolas Giraud, Tadashi Ono Gilles Saussier, Muriel Toulemonde et Fabien Vallos. L'étudiant-e doit impérativement avoir préparé cet entretien.

### Objectifs pédagogiques

Vérifier le degré d'assimilation des connaissances ; déterminer avec chaque étudiant-e la méthodologie et les références du projet photographique ; dresser l'état du processus de création, en apprécier l'avancement en termes formels, théoriques et techniques.

### Contenu et méthode

Il s'agit de séances de travail où sont envisagées les étapes de développement ultérieur des projets au regard des résultats déjà obtenus et des

intentions énoncées. La situation d'entretien permet une exploration de matériaux, de fonds d'ateliers, d'idées ou d'éléments complémentaires utiles pour mieux apprécier l'élaboration interne des travaux. La manière dont l'étudiant-e pense la confrontation réelle avec le regard d'un tiers est également un objet de réflexion.

### Évaluation

Appréciation du travail présenté et de la présentation elle-même par l'enseignant-e au terme de l'entretien.

## Séminaires critiques

- Caroline Bernard
- Tadashi Ono
- Intervenant-e-s

UE 3

Cours

AN 1

Groupe de niveaux

Nombre de crédits

dans le cadre de l'UE3, 1 ECTS

Format

Présentiel

Les séminaires critiques constituent des entretiens et des temps de rencontres avec un groupe d'étudiant-e-s (travail en demi-groupe) lors desquels l'étudiant-e est amené-e à présenter l'état d'avancement de son travail et ses étapes de recherche. Il prend également part aux débats ayant lieu après la présentation des travaux de ses condisciples. L'étudiant-e est amené-e à participer à **deux séminaires critiques** dans l'année scolaire, ainsi qu'un séminaire de rentrée.

### Objectifs pédagogiques

Réflexion méthodique avec l'étudiant-e afin de favoriser le développement de son, ou de ses projets artistiques, en l'aidant, par ailleurs, à clarifier les enjeux de son travail.

### Résultats attendus

- Élaborer progressivement un positionnement au sein de l'art et du champs photographique.
- Développer la nécessité d'un engagement de tous les instants au sein de la pratique qui doit se concrétiser et s'affirmer au fil des séances
- Acquérir une certaine aisance à

commenter et argumenter son travail  
→ Construire et développer à la fois les sources critiques et iconographiques afin d'engager un véritable dialogue avec son propre travail et les préoccupations qui le traversent.

### Évaluation

Contrôle continu : prise en compte de l'évolution du travail, de la recherche, de l'expérimentation et de l'accompagnement référentiel.

### Bibliographie

Individualisée, en fonction de la nature du travail développé.

## Bilans

→ Collège  
des enseignant-e-s  
et des responsables

UE 3

Approches critiques

AN 1

Un bilan à chaque fin de semestre

Nombre de crédits

6 ECTS au S5 et 6 ECTS au S6

Format

Présentiel et/ou distanciel

### Évaluation semestrielle et collective de l'ensemble du travail.

#### Objectifs pédagogiques

Lors de cette récapitulation et vérification des acquis, la pluralité des interlocuteurs favorise un travail critique à la fois d'analyse et d'appréciation des potentialités ainsi que des orientations discernables dans le travail présenté par l'étudiant.

#### Contenu

L'étudiant-e doit présenter les exercices réalisés pendant le semestre écoulé ainsi que des travaux récents témoignant d'une première orientation d'un travail personnel. L'étudiant-e procède d'abord à la présentation formelle du travail réalisé avant de répondre ensuite aux questions qui lui sont posées.

#### Évaluation

Les critères d'évaluation, transversaux pour les 3 années sont :

- la progressivité par rapport aux enseignements
- l'assiduité de l'étudiant-e
- son engagement au sein de l'École

À ce premier temps de bilan, il s'agit de : savoir fabriquer une image (dans ses dimensions technique et réflexive) et être en capacité de produire des images. Sont alors spécifiquement prises en compte les qualités technique, plastique, d'élaboration, d'expérimentation, d'engagement et de réflexivité (distance critique).

Le second bilan conditionne fortement le passage en 2<sup>e</sup> année. Il est attendu de l'étudiant-e qu'il/elle soit en capacité de présenter un ensemble ou une série d'images mais aussi les travaux connexes qui nourrissent le travail. Sont alors spécifiquement pris en compte: la progression et l'implication depuis le premier bilan, l'investissement dans les cours et le cursus et son lien avec la proposition, la capacité à dégager des pistes de travail et les références qui les accompagnent, la qualité de présentation et de fabrication des images (choix du format, tailles des images, etc.) et enfin une esquisse de mise en forme, de mise au mur.



UE	Enseignements	Référents	ECTS S5	ECTS S6
UE 3	<b>Projets de recherche collective et de pratiques professionnelles</b> 1 projet au choix		3	3
UE 3	<b>Séminaire et laboratoire de recherche et de création</b> Participation à 1 séminaire minimum		2	2
UE 3	<b>Stage et/ou projet professionnel - obligatoire</b>		X	X
UE 4	<b>Monstration</b>		2	2
UE 4	<b>Entretiens individuels</b>	Collège des enseignant-e-s	2	2
UE 4	<b>Bilans</b>	Collège des enseignant-e-s et des responsables d'ateliers	6	6
<b>Total par semestre</b>			<b>30</b>	<b>30</b>

Dans le cas d'une mobilité internationale d'études aux semestres 7 ou 8, l'étudiant-e obtient les crédits du semestre dans l'École partenaire. Les crédits sont définitivement reconnus à l'ENSP après restitution de l'expérience sous la forme d'un rapport et de la participation à un séminaire collectif.

## LES ATP ateliers techniques de perfectionnement

UE 1

Atelier technique de perfectionnement

AN 2

Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE1  
(5 ECTS au S7 et 5 ECTS au S8)

Format

Présentiel

Sur inscription préalable

**Chaque étudiant.e doit en choisir un  
par semestre obligatoirement**

### ATP #1 Prise de vue connectée en studio

En Studio

Intervenants

Lionel Genre et Patrick Massary

Comment réaliser des prises de vue  
avec traitement en direct via un logiciel  
de capture.

**Objectifs pédagogiques**

Apprentissage de la technique de prise  
de vues en studio simultanée au  
traitement d'images

**Contenu**

- Établissement d'un système de  
prise de vue en studio, avec éclairage  
et liaison appareil numérique/ordina-  
teur
- Appréhension de la méthodologie  
de capture connectée
- Application de paramètres de  
développement des fichiers bruts
- Séparation du travail et dialogue  
entre opérateur de prise de vue et  
assistant numérique.

- Apprentissage des logiciels de  
capture : Capture One, Lightroom,  
Phocus
- Méthodologie de sauvegarde

**Évaluation**

Exercice noté

### ATP #2 Retouche avancée sur Adobe Photoshop

(3 jours) Atelier Infographie,  
max 6 étudiant-e-s

Intervenant

Benjamin Roulet, retoucheur

Approfondissement des techniques de  
retouche numérique

**Objectifs pédagogiques**

Maîtrise des procédés avancés sur  
Photoshop

**Contenu et méthode**

Intervention d'un professionnel/  
retoucheur

**Évaluation**

Participation active et exercice noté

---

### **ATP #3**

## **Prise de vue de nuit à la chambre**

---

(3 jours et demi)

salle de visualisation & extérieur

### **Intervenants**

Christian L'huillier  
et intervenant-e-s

Stage de prise de vue en 4x5 en extérieur avec projet et suivi de ce projet et de sa réalisation par un artiste-photographe professionnel

### **Objectifs pédagogiques**

Se confronter au matériel et à la réalité des conditions de prise de vue en situation de commande.

### **Contenu et méthode**

- 1 journée prise de connaissance et de présentation de l'artiste et de son travail. Construction du projet.
- 2 nuits de prise de vue et de première exploitation des travaux.
- journée de tirage et de restitution du travail.

### **Évaluation**

Engagement et forte participation de l'étudiant-e, résultats.

### **Ressources et Bibliographie**

Seront donnés en amont de l'Atelier.

---

### **ATP #4**

## **Le tirage Noir&Blanc**

---

(3 jours) labo noir&blanc

max 6 étudiant-e-s

### **Intervenants**

Patrick Massary  
Carlos Barrantes

Travail de tirage

Travail sur les différentes techniques de laboratoire

### **Méthodologie**

L'intervenant présente les enjeux techniques qui permettent l'accomplissement du travail en laboratoire. Une série non exhaustive de tirage pourra être produite.

### **Contenu**

- Rapport entre le photographe et le tireur
- Présentation du travail de l'intervenant
- Analyse des travaux et mise en place de la séance au laboratoire
- Technique de finition pour exposition
- Synthèse de fin de stage

### **Évaluation**

Participation active de l'étudiant-e et production

### **Bibliographie**

- Les grands maîtres du tirage de [Dominique Gaessler](#) (Auteur)
- [Galerie-photo.com](#)

---

### **ATP #5**

## **Le studio - perfectionnement**

---

En construction

## ATP #6

### Les bases de l'éclairage en fiction

(4 jours) Studio & extérieur

Intervenants

Franck Hirsch

Patrick Massary

#### Objectifs pédagogiques

- Développer une autonomie dans l'utilisation des sources lumineuses sur un plateau et en extérieur
- Être à même de bien choisir le matériel d'éclairage selon ses ambitions techniques et artistiques
- Organisation de la mise en œuvre, tenant compte des moyens, des espaces et du temps imparti

#### Contenu et méthode

- Présentation des différents type de matériel (sources lumineuses et accessoires)
- Explication des différents rendus selon les sources : quantitatifs et qualitatifs
- Mélange des sources et point d'équilibre chromatique, hi-key et low-key
- Nature et propagation de la lumière naturelle (réflexion, diffusion, axes, sources)
- Préparation technique et esthétique d'un tournage d'une scène simple
- Discussion collective des choix et de la cohérence de la scène à éclairer.
- Construction d'une scène éclairée, tournée et montée (simplement)

#### Compétences acquises

- Savoir dissocier les types de lumières
- Savoir contrôler et diriger les sources
- être capable de travailler en situation d'équipe

#### Évaluation

- Visionnages et analyses critiques
- Présence permanente et implication

de l'étudiant-e dans l'atelier

## ATP #7

### Atelier scénographie I post-production

(3 jours)

Intervenants

Franck Hirsch

Thomas Lallier, réalisateur

Sur inscription préalable avec une note d'intention accompagné d'un corpus de visuels

#### Objectifs pédagogiques

- Concevoir et préparer technique-ment des vidéos destinées à la diffusion dans un espace d'exposition : formats classiques et hors format en prise de vue et en post-production
- Pratiquer le flux de postproduction avec Premiere Pro CC : montage multi-écran, colorimétrie, exports
- Appréhender les différents outils de diffusion in situ : écrans, projecteurs, supports, formats

#### Contenu et méthode

- Étude des techniques de pré-production : repérage et prérequis divers (cotes, échelles, répartitions des espaces, alimentation électrique, positionnement des dispositifs de diffusion audio et vidéo).
- Panorama et spécificités des outils et formats de prise de vue vidéo et cinéma digital
- Approche de la lumière de studio pour les effets visuels simples (cas du théâtre optique ou du fond vert)
- Montages simples, formats de timeline personnalisés, séquences imbriquées, colorimétrie, formats d'exports
- Flux de post-production pour étalonnage in situ (problématique du support : surfaces, matières)

## Évaluation

Implication de l'étudiant-e dans l'atelier

---

### ATP #8

## Atelier scénographie 2 investir un espace d'exposition

---

(4 jours)

### Intervenants

Franck Hirsch

Thomas Lallier, réalisateur

→ En priorité avoir participé à l'ATP #7

### Objectifs pédagogiques

→ Développer une approche scénographique de la monstration d'œuvres audiovisuelles

→ Investir un espace d'exposition éphémère avec des vidéos existantes ou réalisées ad hoc, en tirant parti des contraintes du lieu

→ Élaborer des scénari d'agencement de l'espace, déterminer les moyens techniques et logistiques à mettre en œuvre

→ Réaliser une présentation publique et immersive d'œuvres personnelles

### Contenu et méthode

→ Discussion collective des choix et de la cohérence de l'ensemble des œuvres proposées au visiteur

→ Organisation de la mise en œuvre tenant compte des contraintes du lieu, du temps imparti et des spécificités du parc matériel à disposition.

→ Construction du parcours d'exposition avec les productions des étudiant-e-s (partage d'un lieu commun).

→ Répartition et cohésion des espaces, réglages de l'éclairage, réglages des dispositifs de diffusion image et son

## Évaluation

Implication de l'étudiant-e dans l'atelier

## Les initiations +

### UE 1

Atelier technique de perfectionnement

### AN 2

Sur inscription, jauge réduite

Nombre d'heures associées

9 heures

Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE1  
(5 ECTS au S7 et 5 ECTS au S8)

Format

Présentiel

## Initiation à l'encadrement

(3h)

Travaux pratiques - présentiel

Intervenant

Olivier Vernhes, régisseur

Atelier de finition

Cet atelier propose une initiation aux techniques d'encadrement, en petit groupe (sur inscription), dans l'atelier de production

### Objectifs pédagogiques

Connaître les principes techniques d'encadrement et comprendre les choix esthétiques: celui d'un contre-collage simple, à un encadrement avec baguette, avec rehausse, verre, en montage simple ou flottant, en caisse américaine. Les étudiant-e-s auront la possibilité de fabriquer par eux/elles-mêmes un encadrement spécifique.

## Initiation aux techniques d'accrochage

(3h)

Travaux pratiques

Intervenant

Olivier Vernhes, régisseur

### Objectifs pédagogiques

Présenter les différentes possibilités de techniques d'accrochage afin de rendre l'étudiant-e autonome pour mettre au mur son travail artistique lors de séances collectives d'accrochage (bilan, séminaire, etc.)

### Contenu

Olivier Vernhes présente les différentes techniques d'accroches:

- savoir définir une hauteur, un emplacement et des écarts d'une œuvre ou d'une série
- savoir définir le type d'accroche (vis, clous, tasseau, etc.)
- savoir se servir des outils d'accroche (niveau laser, perceuse, etc.)

---

## La gestion des données : cataloguer, archiver et sauvegarder ses fichiers numériques

---

(3h)

Demi-groupe puis travail en autonomie

En présentiel

**Intervenante**

Marie Constant, assistante du  
laboratoire Infographie

**Objectifs pédagogiques**

Donner des méthodes et initier aux  
outils permettant de cataloguer,  
archiver et sauvegarder les fichiers  
numériques

**Contenu**

Utilisation de Bridge, Lightroom,  
Camera Raw à des fins de catalogage  
et d'archivage; présentation des  
différents outils de sauvegardes en  
ligne (Drive, Cloud, etc.) et en matériel  
(disque dur, etc.)

## Workshops

UE 1

Cours

AN 2

2 sessions par an

Nombre de crédits

cet enseignement fait partie de l'UE 1 (soit 2 ECTS au S7 et 2 ECTS au S8)

Format

présentiel ou distanciel

Le workshop est une séquence de travail et de production intensif, comportant généralement une invitation extérieure faite à un artiste, une personne liée au monde de l'art ou de la culture en général, ou une personnalité invitée pour ses qualités professionnelles.

Le workshop a une durée courte et un nombre limité de participant-e-s. Il demande une implication forte de l'étudiant-e.

Lors de chaque semestre, une semaine banalisée est dédiée aux workshops. Les propositions sont données aux étudiant-e-s au minimum 15 jours en amont de la tenue du workshop (sur inscription). Le nombre de places étant limité, certains workshops nécessitent des pré-requis ou une sélection préalable opérée par son/sa référent-e pédagogique. L'évaluation porte sur l'engagement et la participation de l'étudiant-e. Une restitution est généralement organisée le dernier jour du workshop.

Calendrier 2021-2022

→ Semaine du 15 novembre 2021 - commune aux Écoles du réseau de l'École(s) du sud

→ Semaine du 15 mars 2022

---

## Philosophie de l'image II

---

→ Fabien Vallos

UE 2

Cours

AN 2

Classe entière, auditorium

Nombre d'heures associées

10 séances réparties aux semestres 7 et 8

Nombre de crédits

dans le cadre de l'UE2

Format

Présentiel

Le cours *Philosophie de l'image II* est une analyse du concept d'image à partir de la modernité et d'une succession de crises de la pensée, de la technique et de l'art. Ce cours prend en charge l'apparition de la photographie comme modèle exemplaire d'une crise paradigmatique. Ce cours commence en 1755 avec le tremblement de terre de Lisbonne et s'achève avec une analyse des théories critiques de l'œuvre contemporaine.

### Objectifs pédagogiques

Acquisition d'une pensée critique sur l'histoire moderne et contemporaine de l'image.

Acquisition des processus dialectique.

### Contenu et méthode

Les 10 cours magistraux de 3h s'accompagnent d'une vingtaine de podcast.

### Évaluation

Évaluation écrite au premier semestre.

Évaluation orale au second semestre.

Évaluation sur la participation et la présence de l'étudiant-e

### Bibliographie

Un syllabus est donné à chaque cours.

La bibliographie est donnée durant le cours.

---

## **Théorie du performatif et du poétique**

---

→ Fabien Vallos

UE 2

Cours

AN 1 & AN 2

Classes entières

Nombre d'heures associées

2 séances aux semestres 5/7 et 6/8

Nombre de crédits

dans le cadre de l'UE2

Format

Présentiel

Ce cours a pour objectif une initiation à l'interprétation des pratiques dites "poétiques" et des pratiques du "performatif" depuis les années 1950.

### **Objectifs pédagogiques**

Acquisition d'une histoire critique du poétique et du performatif.

### **Évaluation**

Évaluation sur la participation et la présence de l'étudiant-e

### **Bibliographie**

Un syllabus est donné à chaque cours.  
La bibliographie est donnée durant le cours.

---

## Vocabulaire de la photographie

---

→ Nicolas Giraud

UE 2

Cours

AN 2

Classe entière, auditorium

Nombre d'heures associées

4 séances de 3h soit 12h au semestre 7

Nombre de crédits

dans le cadre de l'UE2

Format

Présentiel

Il s'inscrit dans une réflexion élargie sur la production et la circulation des images dans le champ artistique et médiatique. Il envisage les images dans leurs dimensions techniques, économiques et politiques.

→ *L'image comme monnaie*, Inframince n.14

→ WJT Mitchell, *Ce qui veulent les images*

### Objectifs pédagogiques

Compréhension des enjeux théoriques et pratiques de la circulation et de la présentation des images.

### Contenu

Ce cours comprend quatre modules sur :

- la question de l'accrochage
- la question de l'édition
- l'instrumentalisation des images
- l'élaboration d'une économie des images

### Évaluation

Engagement et participation de l'étudiant-e

### Bibliographie

- Paul Virilio, *La machine de vision*
- Allan Sekula, *Écrits sur la photographie*
- *Image, pouvoir et politique*, Inframince n.10
- *L'image tactique*, Inframince n.12

---

## Conférences, journées d'étude, colloques et séminaires

---

→ Enseignant-e-s  
→ Intervenant-e-s

UE 2  
AN 2  
Classe entière  
Nombre de crédits  
dans le cadre de l'UE2  
Format  
Présentiel et/ou distanciel

Tout au long de l'année, sont organisés des conférences à l'ENSP dans l'auditorium.

Ces invitations faites à des artistes, professionnel-le-s de l'art, de la culture, philosophes, sociologues, etc. sont des temps privilégiés pour l'étudiant-e, lui permettant de découvrir différents courants de pensée et de la création contemporaine. Parfois sous la forme de conférences (en ligne ou en présentiel), de discussions, de rencontres ouvertes au public.

**Cette programmation régulière fait partie intégrante de la formation des étudiant-e-s et la participation est obligatoire.**

Certaines séances peuvent également donner lieu à des séminaires en **petits groupes** permettant d'approfondir les échanges en favorisant les interactions entre l'invité-e et les étudiant-e-s.

Les sujets abordés sont divers et dépendent des recherches des invité-e-s. Les séminaires ayant une jauge réduite, ils sont accessibles sur inscription préalable.

À titre d'exemple, le philosophe

Georges Didi-Huberman a tenu un séminaire en janvier 2020, ou encore Jean-Christophe Bailly, et l'artiste Enrique Ramirez.

Ces invitations sont régulières, au cours de l'année universitaire et les informations des invitations sont transmises aux étudiants au fur et à mesure sur le tableau d'affichage en ligne et/ou par email.

---

## Langues étrangères

---

→ Intervenant-e-s

UE 2

Cours et séances individuelles

AN 2

Groupe de niveaux - optionnel

Nombre de crédits

dans le cadre de l'UE2

Format

Présentiel et distanciel

---

## Sessions individuelles de mentoring

---

Nombre d'heures associées

3h au semestre 7 et 3h au semestre 8

Format

Distanciel

En 2e année, les étudiant.e.s peuvent bénéficier de sessions individuelles de "mentoring", en anglais ou en espagnol, dans le cadre de de leur préparation professionnelle. Les étudiant.e.s intéressé.e-s par cet accompagnement doivent en faire la demande au début de chaque semestre.

Les sessions individuelles de "mentoring" sont dispensées par l'organisme de formation Arles à la carte.

Contenu et méthode

Les étudiant.e-s préparent, en amont des séances, les documents professionnels rédigés en anglais ou espagnol (CV, lettres de candidatures, portfolio, etc.) sur lesquels ils souhaitent avoir un retour ciblé. Les sessions peuvent également servir à préparer un entretien professionnel à l'oral. Les sessions individuelles de mentoring se déroulent en ligne. Selon

les besoins de l'étudiant.e, une à trois séances de 1h peuvent être proposées par semestre et par étudiant.e.

Objectifs pédagogiques

Accompagner les étudiant.e-s dans la préparation de leurs documents et entretiens professionnels avec des interlocuteurs anglophones ou hispanophones.

Évaluation

Engagement et participation active de l'étudiant.e aux sessions.

---

## Cours de langues

---

Nombre d'heures associées

12h au semestre 7 et 12h au semestre 8

Format

Présentiel

Les cours de langue sont optionnels en 2e année. Les étudiant.e-s, selon leurs projets photographiques et/ou professionnels, choisissent une langue étrangère en début d'année entre l'anglais ou l'espagnol. Des cours de français langue étrangère peuvent être proposés aux étudiant.e.s non francophones

ou souhaitant approfondir leur maîtrise de cette langue en vue de la rédaction de leur mémoire.

Les étudiant-e-s souhaitant poursuivre l'enseignement d'une langue étrangère doivent en exprimer le souhait au début de l'année académique.

Les cours de langue sont dispensés par l'organisme de formation Arles à la carte.

### Contenu et méthode

Après un test de niveau de langue en début d'année, les étudiant-e-s suivent les cours organisés en petits groupes (12 maximum). Les cours mettent particulièrement l'accent sur la maîtrise de l'expression orale en lien avec le travail artistique des étudiant-e-s.

### Objectifs pédagogiques

Les cours de langue doivent permettre aux étudiant-e-s d'acquérir une aisance dans la présentation à l'oral et l'analyse de leur propre travail artistique devant un public.

### Évaluation

L'évaluation tient compte de la participation active des étudiant-e-s aux cours et s'appuie sur une présentation orale devant le groupe à la fin de chaque semestre.

---

## Mémoire

---

→ Coordinateur du mémoire  
Fabien Vallos  
→ Directeur.trice.s de mémoire  
→ Marie Viguié, responsable de la bibliothèque

UE 2  
Cours  
AN 2  
Séances collectives et individuelles  
**Nombre de crédits**  
cet enseignement fait partie de l'UE2 (2 ECTS au S7 et 2 ECTS au S8)  
**Format**  
Présentiel et/ou distanciel

---

## Méthodologie du mémoire

---

Auditorium, Fabien Vallos

### Objectifs pédagogiques

Acquérir les fondements de la méthodologie de la recherche et de la rédaction ou réalisation de leur propre mémoire.

### Contenu

Lors des séances du cours « Philosophie de l'image » les étudiant.e.s seront en mesure de comprendre les grands modèles méthodologiques qui ont construit ce que nous nommons recherche en art, en esthétique et en théorie des arts. À partir de cela, ils seront capables de l'appliquer à la détermination du sujet de leur recherche et à la construction d'un processus analytique et critique. Le suivi se fait lors des rendez-vous individuels avec le/la directeur.trice de mémoire.

---

## Approfondissement de la recherche documentaire

---

Bibliothèque (3h)  
Marie Viguié, bibliothécaire

et Fabien Velasquez, assistant bibliothécaire

### Objectifs pédagogiques

Connaître les ressources documentaires de la bibliothèque et la méthodologie de la recherche documentaire dans le cadre du mémoire

### Contenu

→ Présentation des ressources documentaires physiques et numériques présentes à la Bibliothèque.  
→ Méthodologie de la recherche documentaire dans le cadre d'un mémoire de niveau Master : veille documentaire, sélection de sites Internet et de références documentaires spécialisées, élaboration de la bibliographie, notes de bas de pages, citations.

---

## Séances individuelles avec le/la directeur.trice de mémoire

---

Une fois le/la directeur.trice de mémoire déterminé.e, l'étudiant.e prend des rendez-vous réguliers et constructifs avec celui ou celle-ci. Chaque rendez-vous doit être impérativement préparé en amont. Si des éléments en amont sont transmis,

il convient de laisser un temps nécessaire à leur lecture. L'étudiant.e peut également se rapprocher d'autres enseignants de l'École selon la direction de ses recherches. Les enseignant.e.s et directeur.trice.s de mémoire ont chacun leur méthode de suivi des travaux des étudiant.e.s. Certaines séances pourront être collectives, par petits groupes.

### Ressources

Tous les mémoires des années précédentes sont consultables à la bibliothèque et sur le site du [CRAI](#). Les étudiant.e.s seront invité.e.s à une présentation - discussion, des recherches des doctorants inscrits dans le doctorat de pratique et de théorie de la création ENSP-AMU. S'ils le souhaitent les étudiant.e.s du master sont invité.e.s à assister au séminaire de doctorat.

## Projets de recherche collective pratiques professionnelles

→ un-e ou deux  
réfèrent-e-s par projet

UE 3

Approches professionnelles et Recherche

AN 2

Obligatoire, par groupe avec AN3

Nombre d'heures

Variable selon le projet

Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE3 (3 ECTS  
au S7 et 3 ECTS au S8)

Format

Présentiel et/ou distanciel

### 1 projet au choix

Afin de se familiariser avec les pratiques professionnelles et les projets de recherche qui impliquent un travail en groupe, sur un temps long, en vue d'une production (exposition, publication) ou une présentation, les étudiant-e-s de 2<sup>e</sup> année doivent **participer à au moins un des projets proposés.**

Les projets se construisent souvent en lien avec des intervenant-e-s et en association avec des partenaires culturelles. Ils portent souvent un enjeu fort de la photographie et de la création contemporaine. **Il est donc demandé un investissement et une implication importants à l'étudiant-e afin qu'il/elle participe en co-construisant également le projet.**

Le choix du projet s'effectue par l'étudiant-e en début d'année scolaire, **après une présentation des enjeux et des contenus de chacun**, ainsi que des modalités de sélection des candidat-e-s s'il y en a (texte, images, motivation, etc.), le nombre de participants au projet est limité, pour permettre l'efficacité et la réalisation

concrète.

**Le déroulé, le calendrier et l'organisation des séances de travail** sont définis en début d'année, chaque projet ayant sa temporalité propre.

Chaque réfèrent-e propose les modalités d'**évaluation** du projet, le suivi et l'engagement de l'étudiant-e dans le projet demeurant les critères principaux.

---

## Séminaires et laboratoires de recherche et de création

---

UE 3

Approches professionnelles et Recherche

AN 2

Obligatoire, par groupe avec AN3

Nombre d'heure

42h réparties sur l'année

Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE3 (2 ECTS au S7 et 2 ECTS au S8)

Format

Présentiel et/ou distanciel

### 1 séminaire de recherche au choix parmi les 3 suivants

---

#### Séminaire du laboratoire FIG. Figure Image Grammaire

Coordination

Fabien Vallos

Le séminaire de recherche porté par le laboratoire Fig. portera (pour l'année 2021-2022) sur **l'interprétation des processus d'ingestion de l'image et sur notre hantise-s.**

Toute l'archive du séminaire se trouve sur [laboratoirefig.fr](http://laboratoirefig.fr)

**Le colloque V** organisé à l'ENSP portera sur **la hantise des images. Les étudiant.e.s du séminaire sont fortement impliqué.e.s dans son organisation.**

Déroulé

→ Construction du séminaire : une séance tous les quinze jours en présentiel

→ Rédaction et diffusion d'un texte pour chaque séance

→ le texte est commenté lors d'une pré-séance sur le drive.

→ publication du texte commenté dans sur le site du Fig. et dans un ouvrage collectif

→ co-organisation du colloque et interventions

→ publication des actes du colloque

Objectifs pédagogiques

Recherche, mise en partage et publication.

Évaluation

Engagement et participation active de l'étudiant-e

Bibliographie

Sera donnée au fur et à mesure du séminaire.

---

#### Séminaire du laboratoire Prospectives de l'image (PI)

Coordination

Caroline Bernard

Le séminaire de recherche est consacré à la prospective des images, à savoir la façon dont leurs fabrications et leurs

usages dessinent nos mondes contemporains et ses futurs. Aujourd'hui, les images sont un outil de mesure et de modélisation des activités humaines aussi bien dans des applications civiles ou militaires. Elles permettent de nouvelles descriptions du monde à partir desquelles on peut par exemple, imaginer de nouvelles géographies. Ce séminaire revient sur la relation parfois tendancieuse que l'image entretient avec l'algorithme et la machine (par exemple : surveillance de masse, modélisation de pandémie, et décisions politiques subséquentes). Les contributions des étudiant-e-s ainsi que celles des invité-e-s pourront être programmées dans le cadre du projet radio de l'ENSP.

### Objectifs pédagogiques

- Approche réflexive et conceptuelle
- Méthodologies de la recherche
- Production de contenus audio

### Contenu et méthode

Le séminaire est partagé entre les contributions de Caroline Bernard et celles des étudiant-e-s. Alternant séances de travail collectives, ressources virtuelles (podcasts), discussions individuelles, et travail en autonomie pour l'étudiant-e. L'échange de documentation est régulier entre les participant-e-s.

### Évaluation

Évaluation des contributions et de la participation

### Bibliographie

La bibliographie évoluera en fonction des propositions des étudiant-e-s. Elle est ici indicative.

→ Vagelis Athanassopoulos, *Quand le discours se fait geste, regards croisés sur le conférence performance*, Les Presses du réel, collection Figures, Paris, 2018

→ Yann Beauvais, Jean-Michel Bouhours (sous la direction de), *Monter Sample, l'échantillon généralisé*, éditions Centre Pompidou, Scratch Projection, Paris, 2000

→ Marcel Beyer, *Études des Nuages*, Spector, 2011

→ Jean-Louis Boissier, *La Relation comme forme, l'interactivité en art*, MAMCO, Genève, 2004

→ Dominique Cardon, *À quoi rêvent les algorithmes. Nos vies à l'heure des big data*, éditions du Seuil et La République des Idées, octobre 2015

→ Grégoire Chamayou, *Théorie*, La Fabrique Éditions, 2013

→ Gilles Clément, *Manifeste du tiers paysage*, éditions Sujet/Objet, Paris, 2003

→ Elie During, *Faux Raccords, la coexistence des images*, Actes Sud, Villa Arson, Nice, 2010,

→ Olivier Ertzscheid, *L'appétit des géants : Pouvoir des algorithmes, ambitions des plateformes*, C&F Éditions, Caen, 2017

→ Nelson Goodman, *Manières de faire des mondes*, éditions Jacqueline Chambon, Nîmes, 1992

→ David Harvey, *Géographie de la domination, Capitalisme et production de l'espace*, éditions Amsterdam, Paris, 2018

→ Tim Ingold, *Une brève*, Zones sensibles éditions, Bruxelles, 2011

→ Annette Michelson, Jean-Michel Bouhours (sous la direction de), Hollis Frampton, *L'Écliptique du savoir*, film photographie vidéo, traduction Jean-François Cornu, Centre Georges Pompidou, Paris, 1999

→ Sarah Schulman, *Le conflit n'est pas une agression, rhétorique de la souffrance, responsabilité collective et devoir de réparation*, éditions B42-148, 2021

→ Paul Virilio, *La Machine de Vision*, éditions Gallilée, Paris, 1988

---

## In-séminaire du laboratoire La Cellule

---

### Coordination

Yannick Vernet

& Chercheur·cheuse·s associé·e·s  
au Fablab

[lcellule.ensp-arl.es.fr](http://lcellule.ensp-arl.es.fr)

La conscience écologique gagne énormément de terrain depuis plusieurs années et d'abord dans l'imaginaire des artistes. Penser les images dans une nouvelle écologie des relations entre humains et non-humains nous semble ouvrir un champ extrêmement riche. Il s'agit pour nous de travailler avec le vivant ; dans le vivant et pour le vivant non pas dans de nouvelles formes de relations que l'artiste pourrait entretenir avec les images.

Nous travaillons à fabriquer des images à partir d'organismes vivants (supports, émulsion, etc). Ainsi, l'image ne se présente plus seulement à nous comme un objet reçu dans le cadre d'une expérience perceptive mais comme une expérience empathique semblable à celle ressentie en face d'un être en présence. Mais nous travaillons aussi à nous inspirer du vivant pour penser les modes de fabrication ; de monstration ; de médiation et d'édition des images. Cette recherche s'inscrit dans ce qu'il est convenu d'appeler un art écologique dans son acception biologique c'est à dire qui étudie les relations et les interactions entre un organisme vivant et son milieu de vie. Un milieu de vie et son peuplement forment un écosystème. Il s'agit donc pour nous d'observer ces écosystèmes où les images évoluent et de les poétiser et les mettre en récits.

Cet axe thématique est structurant, transversal et transdisciplinaire. Pluriannuel, il est étroitement articulé à

la pédagogie à travers les in-séminaires de recherche et les workshops auxquels s'ajoutent d'autres rendez-vous (conférences, visites d'expositions, etc).

La cellule se veut avant tout un lieu d'expérimentation. C'est par elle que la recherche s'opère et les savoirs se produisent. Pour nourrir cette expérimentation, de nombreuses rencontres se feront avec des chercheurs·euses, artistes, scientifiques de diverses disciplines (anthropologie, astronomie, biologie, botanique, etc).

Un comité scientifique accompagne La Cellule. Il est composé de :

- Emanuele Coccia, philosophe, maître de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales
- Laurie Dall'Ava, artiste
- Lia Giraud, artiste et enseignante à l'École supérieure d'art et de design Marseille-Méditerranée (ESADMM)
- Luce Lebart, historienne de la photographie, commissaire d'exposition et correspondante française pour la collection Archive of Modern Conflict
- Perig Pitrou, anthropologue au CNRS au sein du Laboratoire d'anthropologie sociale du Collège de France. Responsable du programme Anthropologie de la vie
- Marine Riguet, docteure en littérature et humanité numérique, maîtresse de Conférences à l'université de Reims Champagne-Ardenne ;
- Denis Savoie, astronome, spécialisé en histoire des sciences, chercheur associé au Syrte, Observatoire de Paris ; conseiller scientifique à Universcience
- SMITH, philosophe et artiste ;
- Diane Trouillet, artiste et chercheuse en bioart. Docteure en biologie cellulaire et moléculaire

### Objectifs pédagogiques

À l'issue de l'année, l'étudiant-e aura connaissance des réflexions actuelles dans le domaine des humanités écologiques et sera capable d'articuler ces questionnements avec ceux liés à la production des images.

L'étudiant-e sera en capacité de mener une activité de recherche-création au sein d'un collectif.

Enfin, l'étudiant-e contribuera à la conception et la réalisation d'œuvres prototypales singulières (individuelles et/ou collectives). Il ou elle sera en capacité de documenter un travail de recherche sous des formes singulières.

### Contenu et méthode

Format imaginé spécifiquement pour La Cellule, l'in-séminaire est une sorte de contreforme du format habituel des séminaires universitaires. Plus adapté à la recherche-création chaque in-séminaire se structure en 3 temps :

#### → **Questionner**

Durant cette séance, un-e intervenant-e fera part de son travail. Il peut s'agir d'un-e théoricien-ne ou d'un-e artiste. Suivra un échange avec l'ensemble des participant-e-s pour remettre en perspective et apporter des regards obliques, développer de nouvelles idées ou pistes.

Cette séance devra se clore par le fait d'avoir posé quelques questionnements clairs concernant ces rapports entre images et vivant.

#### → **Expérimenter**

Cette séance s'appuiera sur la précédente pour en prendre les questionnements et les structurer par le faire, par l'expérimentation. À partir de la problématique posée, l'expérimentation permettra de tisser de nouveaux liens; d'explorer de nouvelles pistes et ainsi commencer à imaginer une sorte de prototype de recherche qui trouvera ses formes possibles dans la séance suivante.

#### → **Formaliser**

Cette séance partira des différentes expérimentations et des prototypes liés pour les retravailler et ainsi en trouver les formes les plus pertinentes.

### Évaluation

L'évaluation se fera sur la motivation et l'implication de l'étudiant-e au sein du groupe de recherche et sa participation aux différents événements proposés. L'évaluation portera aussi sur la qualité et la pertinence des œuvres prototypales créées (prototypes de recherche).

### Bibliographie et ressources

Sera donnée en début de première séance.

## Stage et/ou projet professionnel

UE 3

Approches professionnelles et Recherche

AN 2

Obligatoire

À l'issue de la 1<sup>re</sup> année, les étudiant-e-s doivent effectuer, en dehors des périodes de cours, **un stage professionnel obligatoire d'une durée minimum d'un mois**, soit l'équivalent de 154h. Ce stage peut être effectué en continu pendant les congés d'été, entre la 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> années, ou en discontinu tout au long de la 2<sup>e</sup> année.

Le stage peut se dérouler en France ou à l'étranger, dans des organismes culturels ou artistiques (musées, galeries, centre d'art, etc.), en entreprise (graphisme, production, etc.) ou auprès d'artistes. Il doit permettre à l'étudiant-e d'acquérir une plus grande autonomie dans sa démarche artistique et d'approfondir les connaissances et les compétences acquises dans le cadre de sa formation à l'ENSP.

Il revient à chaque étudiant-e de définir son projet de stage, en lien avec les enseignant-e-s coordinateur-trice-s, et de trouver un organisme d'accueil. **Le contenu du stage obligatoire est examiné et soumis à l'accord préalable des enseignant-e-s coordinateur-trice-s de l'année et de**

### la direction des études.

Une fois identifiée la structure d'accueil et les missions du stagiaire, une demande de convention de stage doit être transmise par l'étudiant-e à la direction des études/service de la professionnalisation au moyen d'un formulaire dédié au moins trois semaines avant le début du stage.

**Aucun stage ne peut commencer avant la signature de la convention.**

Après son stage, l'étudiant-e remet un **rapport de stage** à la direction des études/service de la professionnalisation. **Un temps d'échange collectif** pourra être organisé au cours de l'année académique afin de partager les retours d'expériences des étudiant-e-s stagiaires.

**Le stage est parfaitement intégré au cursus de l'étudiant-e**, et est inscrit dans le supplément au diplôme.

À la place du stage, un-e étudiant-e qui serait engagé-e dans **un projet à dimension collective, ayant donné lieu à des réalisations effectives dans un contexte professionnel**

(l'organisation d'expositions, une édition, etc.) et qui a nécessité un investissement mesurable pourra faire valoir cette expérience, en accord avec son coordinateur-trice de l'année et la direction des études.

Une fois accordé, ce projet donnera lieu à **un rapport et l'étudiant-e** le présentera **au temps d'échange collectif**.

Mi-novembre | une réunion d'information sur les stages sera organisée.

### Contacts

→ [laurence.canaux@ensp-arles.fr](mailto:laurence.canaux@ensp-arles.fr)

→ [gwendoline.allain@ensp-arles.fr](mailto:gwendoline.allain@ensp-arles.fr)

---

## Monstration

---

→ Enseignant-e-s  
→ Intervenant-e-s  
libre

UE 4  
Approches critiques  
AN 2  
Obligatoire  
Nombre de crédits  
Cet enseignement fait partie de l'UE4 (2 ECTS  
au S7 et 2 ECTS au S8)  
Format  
Présentiel

Cet atelier de recherche et de création est un espace de travail plastique et critique pour les étudiant-e-s de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année. Construits selon un format ouvert de une, deux ou trois journées, ils sont un temps de discussion au sujet du travail en cours, qu'il s'agisse de projets collectifs ou du travail mené par chaque étudiant-e.

Des invité-e-s (artistes, théoriciens, écrivains, etc.) interviennent dans le courant des ateliers afin d'apporter la singularité de leur regard au processus de recherche et de création.

Au cours de l'année, les étudiant-e-s d'AN2 doivent proposer **deux présentations collectives de leurs travaux au minimum.**

## Entretiens individuels

→ Collège  
des enseignant-e-s

UE 4

Approches critiques

AN 2

Séance individuelle

Nombre de crédits

cet enseignement fait partie de l'UE4 (soit 2  
ECTS au S7 et 2 ECTS au S8)

Format

Présentiel et/ou distanciel

Un entretien individuel d'un-e enseignant-e avec un-e étudiant-e à la demande de ce dernier, pour une présentation et une analyse du travail en cours.

Chaque étudiant-e doit prendre **quatre rendez-vous individuels (deux par semestre)** avec au minimum deux enseignant-e-s différent-e-s : Caroline Bernard, Nicolas Giraud, Tadashi Ono Gilles Saussier, Muriel Toulemonde et Fabien Vallos. L'étudiant-e doit impérativement avoir préparé cet entretien.

intentions énoncées. La situation d'entretien permet une exploration de matériaux, de fonds d'ateliers, d'idées ou d'éléments complémentaires utiles pour mieux apprécier l'élaboration interne des travaux. La manière dont l'étudiant-e pense la confrontation réelle avec le regard d'un tiers est également un objet de réflexion.

### Évaluation

Appréciation du travail présenté et de la présentation elle-même par l'enseignant-e au terme de l'entretien.

### Objectifs pédagogiques

Vérifier le degré d'assimilation des connaissances ; déterminer avec chaque étudiant-e la méthodologie et les références du projet photographique ; dresser l'état du processus de création, en apprécier l'avancement en termes formels, théoriques et techniques.

### Contenu et méthode

Il s'agit de séances de travail où sont envisagées les étapes de développement ultérieur des projets au regard des résultats déjà obtenus et des

## Bilans

→ Collège  
des enseignant-e-s  
et des responsables  
d'ateliers

### UE 4

Approches critiques

### AN 2

Un bilan à chaque fin de semestre

### Nombre de crédits

cet enseignement fait partie de l'UE4 (soit 6  
ECTS au S7 et 6 ECTS au S8)

### Format

Présentiel

Évaluation semestrielle et collective de  
l'ensemble du travail.

### Objectifs pédagogiques

Lors de cette récapitulation et  
vérification des acquis, la pluralité des  
interlocuteurs favorise un travail  
critique à la fois d'analyse et d'appré-  
ciation des potentialités ainsi que des  
orientations discernables dans le  
travail présenté par l'étudiant.

### Contenu

L'étudiant-e doit présenter les exer-  
cices réalisés pendant le semestre  
écoulé ainsi que des travaux récents  
témoignant d'une première orientation  
d'un travail personnel. L'étudiant-e  
procède d'abord à la présentation  
formelle du travail réalisé avant de  
répondre ensuite aux questions qui lui  
sont posées.

### Évaluation

Les critères d'évaluation, transversaux  
pour les 3 années sont :

- la progressivité par rapport aux  
enseignements
- l'assiduité de l'étudiant-e
- son engagement au sein de l'École

### Les attendus propres à la 2<sup>e</sup> année

sont les suivants : savoir situer son  
travail dans le contexte historique et  
les champs photographiques et  
artistiques contemporains.  
L'amorce d'un travail sur un projet de  
recherche artistique, doit se dessiner.  
Des choix sont effectués sur la mise en  
espace, les tirages et les formats. La  
capacité à formuler les pistes de  
recherche, à penser l'image par  
rapport à l'espace (d'exposition,  
éditorial, numérique ou performatif) et  
enfin la cohérence entre projet et  
qualité des moyens techniques mis en  
œuvre sont spécifiquement pris en  
compte.

### Le bilan du second semestre conditionne le passage en troisième année.

Il s'agit de présenter un travail  
permettant de dégager **le projet de  
recherche artistique qui sera  
développé l'année suivante**. Une  
rigueur est attendue dans la réalisation  
photographique (la dimension  
technique est acquise).  
La qualité est au rendez-vous dans les  
réalisations présentées.

# 3<sup>e</sup> année

## Tableau des crédits

Semestres

9 et 10

Coordinatrice

→ Muriel Toulemonde

Coordinateur

du mémoire

→ Fabien Vallos

Coordinateur

du diplôme

→ Gilles Saussier

UE 1

Méthodologie  
de la recherche

UE 2

Mise en forme  
du projet personnel  
plastique

UE	Enseignements	Référents	ECTS S9	ECTS S10
UE 1	<b>Méthodologie de la recherche et du mémoire</b> → Recherche documentaire → Atelier de mise en page du mémoire → Entretiens individuels		10	
UE 1	<b>Projets de recherche collective et de pratiques professionnelles</b> 1 Projet au choix <b>Séminaire et laboratoire de recherche et de création</b> 1 Séminaire au choix			
UE 1	<b>Monstration &amp; ARC Accrochage</b> <b>Entretiens individuels</b>	Collège des enseignant-e-s	6	
UE 1	→ <b>Workshops</b> → <b>Conférences, journées d'étude, séminaires</b> → <b>Approches professionnelles / création de site internet</b> → <b>Langues étrangères</b>		4	
UE 2	<b>Bilans</b>	Collège des enseignant-e-s et des responsables d'ateliers	10	
	<b>Diplôme 1</b> <b>Soutenance du mémoire</b>			5
	<b>Diplôme 2</b> <b>Soutenance du projet artistique</b>			25

**Total par semestre**

**30**

**30**

---

## Méthodologie de la recherche et du mémoire

---

UE 1

AN 3

Séances collectives et individuelles

Nombre d'heures

Variables

Nombre de crédits

cet enseignement fait partie de l'UE1 (10 ECTS au S9 et au S10)

Format

Présentiel et/ou distanciel

En troisième année, l'étudiant-e chercheur-chercheuse est invité-e à développer et formaliser ses propres recherches en :

→ présentant son travail (dans le cadre des séminaires, des ARC et des projets, des expositions et des invitations)

→ prenant en charge les modalités de sa présentation (contributions aux laboratoires de recherche, publication d'articles, publication de portfolios, réalisation d'expositions, etc.)

→ achevant la rédaction de son mémoire et à en faire une présentation lors d'une soutenance publique.

→ Présentation des mémoires des années précédentes

**Contenu**

→ Présentation des ressources documentaires physiques et numériques présentes à la Bibliothèque.

→ Méthodologie de la recherche documentaire dans le cadre d'un mémoire de niveau Master : veille documentaire, sélection de sites Internet et de références documentaires spécialisées, élaboration de la bibliographie, notes de bas de pages, citations.

---

### La recherche documentaire pour le mémoire

---

(3h) Bibliothèque  
Marie Viguié, bibliothécaire  
et Fabien Velasquez, assistant  
bibliothécaire

**Objectifs pédagogiques**

→ Connaître les ressources documentaires de la bibliothèque et la méthodologie de la recherche documentaire dans le cadre du mémoire

---

### Atelier de mise en page et édition du mémoire

---

(3h) demi-groupe, Salle Infographie  
Lionel Genre

**Objectifs pédagogiques**

Mise en page et édition du mémoire de niveau Master.

**Contenu**

Les étudiant-e-s ont commencé l'écriture du mémoire à cette période

de l'année et la séance propose un accompagnement plus personnalisé.  
→ Récapitulatif des techniques d'importation de textes longs vers un logiciel PAO, de mise en forme, de gestion des sections, de la pagination, des styles, des tables de matières.  
→ Techniques d'optimisation d'impression

---

## Séances individuelles avec le·la directeur·trice de mémoire

---

Dans la perspective du rendu de son mémoire, l'étudiant·e prend des rendez-vous réguliers et constructifs avec son directeur·trice de mémoire. Chaque rendez-vous doit être impérativement préparé en amont. Si des éléments sont transmis, il convient de laisser un temps nécessaire à leur lecture. L'étudiant·e peut également se rapprocher d'autres enseignant·e-s de l'École selon la direction de ses recherches.

Les enseignant·e-s directeur·trice-s de mémoire ont chacun.e leur méthode de suivi des travaux des étudiant·e-s. Certaines séances pourront être collectives, par petits groupes.

### Calendrier

→ 14 décembre  
Rendu des mémoires

→ 24 janvier  
une préparation à la soutenance est organisée

→ 31 janvier > 4 février  
Soutenance

### Ressources

Tous les mémoires des années précédentes sont consultables à la bibliothèque et sur le site du [CRAI](#).

---

## Projets de recherche collective pratiques professionnelles

---

→ un-e ou deux  
réfèrent-e-s par projet

UE 1  
Projet  
AN 2  
Optionnel, par groupe avec AN2  
Nombre d'heures  
Variable selon le projet  
Nombre de crédits  
Cet enseignement fait partie de l'UE1 (10 ECTS  
au S9)  
Format  
Présentiel et distanciel

### 1 projet au choix

Afin de se familiariser avec les pratiques professionnelles et les projets de recherche qui impliquent un travail en groupe, sur un temps long, en vue d'une production (exposition, publication) ou une présentation, les étudiant-e-s de 3<sup>e</sup> année doivent **participer à au moins un des projets proposés.**

Les projets se construisent souvent en lien avec des intervenant-e-s et en association avec des partenaires culturelles. Ils portent souvent un enjeu fort de la photographie et de la création contemporaine. **Il est donc demandé un investissement et une implication importants à l'étudiant-e afin qu'il/elle participe en co-construisant également le projet.**

Le choix du projet s'effectue par l'étudiant-e en début d'année scolaire, **après une présentation des enjeux et des contenus de chacun**, ainsi que des modalités de sélection des candidat-e-s s'il y en a (texte, images, motivation, etc.), le nombre de participants au projet est limité, pour

permettre l'efficacité et la réalisation concrète.

**Le déroulé, le calendrier et l'organisation des séances de travail** sont définis en début d'année, chaque projet ayant sa temporalité propre.

Chaque réfèrent-e propose les modalités d'**évaluation** du projet, le suivi et l'engagement de l'étudiant-e dans le projet demeurant les critères principaux.

---

## Séminaires et laboratoires de recherche et de création

---

UE 1

AN 2

Obligatoire, par groupe avec AN2

Nombre d'heure

42h réparties sur l'année

Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE1 (10 ECTS au S9)

Format

Présentiel et distanciel

### 1 séminaire de recherche au choix parmi les 3 suivants

---

#### Séminaire du laboratoire FIG. Figure Image Grammaire

Coordination

Fabien Vallos

Le séminaire de recherche porté par le laboratoire Fig. portera (pour l'année 2021-2022) sur **l'interprétation des processus d'ingestion de l'image et sur notre hantise-s.**

Toute l'archive du séminaire se trouve sur [laboratoirefig.fr](http://laboratoirefig.fr)

**Le colloque V** organisé à l'ENSP portera sur **la hantise des images. Les étudiant.e.s du séminaire sont fortement impliqué.e.s dans son organisation.**

Déroulé

→ Construction du séminaire : une séance tous les quinze jours en présentiel

→ Rédaction et diffusion d'un texte pour chaque séance

→ le texte est commenté lors d'une pré-séance sur le drive.

→ publication du texte commenté dans sur le site du Fig. et dans un ouvrage collectif

→ co-organisation du colloque et interventions

→ publication des actes du colloque

Objectifs pédagogiques

Recherche, mise en partage et publication.

Évaluation

Engagement et participation active de l'étudiant-e

Bibliographie

Sera donnée au fur et à mesure du séminaire.

---

#### Séminaire du laboratoire Prospectives de l'image (PI)

Coordination

Caroline Bernard

Le séminaire de recherche est consacré à la prospective des images, à savoir la façon dont leurs fabrications et leurs

usages dessinent nos mondes contemporains et ses futurs. Aujourd'hui, les images sont un outil de mesure et de modélisation des activités humaines aussi bien dans des applications civiles ou militaires. Elles permettent de nouvelles descriptions du monde à partir desquelles on peut par exemple, imaginer de nouvelles géographies. Ce séminaire revient sur la relation parfois tendancieuse que l'image entretient avec l'algorithme et la machine (par exemple : surveillance de masse, modélisation de pandémie, et décisions politiques subséquentes). Les contributions des étudiant-e-s ainsi que celles des invité-e-s pourront être programmées dans le cadre du projet radio de l'ENSP.

### Objectifs pédagogiques

- Approche réflexive et conceptuelle
- Méthodologies de la recherche
- Production de contenus audio

### Contenu et méthode

Le séminaire est partagé entre les contributions de Caroline Bernard et celles des étudiant-e-s. Alternant séances de travail collectives, ressources virtuelles (podcasts), discussions individuelles, et travail en autonomie pour l'étudiant-e. L'échange de documentation est régulier entre les participant-e-s.

### Évaluation

Évaluation des contributions et de la participation

### Bibliographie

La bibliographie évoluera en fonction des propositions des étudiant-e-s. Elle est ici indicative.

- Vagelis Athanassopoulos, *Quand le discours se fait geste, regards croisés sur le conférence performance*, Les Presses du réel, collection Figures, Paris, 2018

- Yann Beauvais, Jean-Michel Bouhours (sous la direction de), *Monter Sample, l'échantillon généralisé*, éditions Centre Pompidou, Scratch Projection, Paris, 2000
- Marcel Beyer, *Études des Nuages*, Spector, 2011
- Jean-Louis Boissier, *La Relation comme forme, l'interactivité en art*, MAMCO, Genève, 2004
- Dominique Cardon, *À quoi rêvent les algorithmes. Nos vies à l'heure des big data*, éditions du Seuil et La République des Idées, octobre 2015
- Grégoire Chamayou, *Théorie*, La Fabrique Éditions, 2013
- Gilles Clément, *Manifeste du tiers paysage*, éditions Sujet/Objet, Paris, 2003
- Elie During, *Faux Raccords, la coexistence des images*, Actes Sud, Villa Arson, Nice, 2010,
- Olivier Ertzscheid, *L'appétit des géants : Pouvoir des algorithmes, ambitions des plateformes*, C&F Éditions, Caen, 2017
- Nelson Goodman, *Manières de faire des mondes*, éditions Jacqueline Chambon, Nîmes, 1992
- David Harvey, *Géographie de la domination, Capitalisme et production de l'espace*, éditions Amsterdam, Paris, 2018
- Tim Ingold, *Une brève*, Zones sensibles éditions, Bruxelles, 2011
- Annette Michelson, Jean-Michel Bouhours (sous la direction de), Hollis Frampton, *L'Écliptique du savoir*, film photographie vidéo, traduction Jean-François Cornu, Centre Georges Pompidou, Paris, 1999
- Sarah Schulman, *Le conflit n'est pas une agression, rhétorique de la souffrance, responsabilité collective et devoir de réparation*, éditions B42-148, 2021
- Paul Virilio, *La Machine de Vision*, éditions Galilée, Paris, 1988

---

## In-séminaire du laboratoire La Cellule

### Coordination

Yannick Vernet

& Chercheur·cheuse·s associé·e·s  
au Fablab

[lcellule.ensp-arles.fr](http://lcellule.ensp-arles.fr)

La conscience écologique gagne énormément de terrain depuis plusieurs années et d'abord dans l'imaginaire des artistes. Penser les images dans une nouvelle écologie des relations entre humains et non-humains nous semble ouvrir un champ extrêmement riche. Il s'agit pour nous de travailler avec le vivant ; dans le vivant et pour le vivant non pas dans de nouvelles formes de relations que l'artiste pourrait entretenir avec les images.

Nous travaillons à fabriquer des images à partir d'organismes vivants (supports, émulsion, etc). Ainsi, l'image ne se présente plus seulement à nous comme un objet reçu dans le cadre d'une expérience perceptive mais comme une expérience empathique semblable à celle ressentie en face d'un être en présence. Mais nous travaillons aussi à nous inspirer du vivant pour penser les modes de fabrication ; de monstration ; de médiation et d'édition des images. Cette recherche s'inscrit dans ce qu'il est convenu d'appeler un art écologique dans son acception biologique c'est à dire qui étudie les relations et les interactions entre un organisme vivant et son milieu de vie. Un milieu de vie et son peuplement forment un écosystème. Il s'agit donc pour nous d'observer ces écosystèmes où les images évoluent et de les poétiser et les mettre en récits.

Cet axe thématique est structurant, transversal et transdisciplinaire. Pluriannuel, il est étroitement articulé à

la pédagogie à travers les in-séminaires de recherche et les workshops auxquels s'ajoutent d'autres rendez-vous (conférences, visites d'expositions, etc).

La cellule se veut avant tout un lieu d'expérimentation. C'est par elle que la recherche s'opère et les savoirs se produisent. Pour nourrir cette expérimentation, de nombreuses rencontres se feront avec des chercheurs·euses, artistes, scientifiques de diverses disciplines (anthropologie, astronomie, biologie, botanique, etc).

Un comité scientifique accompagne La Cellule. Il est composé de :

- Emanuele Coccia, philosophe, maître de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales
- Laurie Dall'Ava, artiste
- Lia Giraud, artiste et enseignante à l'École supérieure d'art et de design Marseille-Méditerranée (ESADMM)
- Luce Lebart, historienne de la photographie, commissaire d'exposition et correspondante française pour la collection Archive of Modern Conflict
- Perig Pitrou, anthropologue au CNRS au sein du Laboratoire d'anthropologie sociale du Collège de France. Responsable du programme Anthropologie de la vie
- Marine Riguet, docteure en littérature et humanité numérique, maîtresse de Conférences à l'université de Reims Champagne-Ardenne ;
- Denis Savoie, astronome, spécialisé en histoire des sciences, chercheur associé au Syrte, Observatoire de Paris ; conseiller scientifique à Universcience
- SMITH, philosophe et artiste ;
- Diane Trouillet, artiste et chercheuse en bioart. Docteure en biologie cellulaire et moléculaire

### Objectifs pédagogiques

À l'issue de l'année, l'étudiant-e aura connaissance des réflexions actuelles dans le domaine des humanités écologiques et sera capable d'articuler ces questionnements avec ceux liés à la production des images.

L'étudiant-e sera en capacité de mener une activité de recherche-création au sein d'un collectif.

Enfin, l'étudiant-e contribuera à la conception et la réalisation d'œuvres prototypales singulières (individuelles et/ou collectives). Il ou elle sera en capacité de documenter un travail de recherche sous des formes singulières.

### Contenu et méthode

Format imaginé spécifiquement pour La Cellule, l'in-séminaire est une sorte de contreforme du format habituel des séminaires universitaires. Plus adapté à la recherche-création chaque in-séminaire se structure en 3 temps :

#### → **Questionner**

Durant cette séance, un-e intervenant-e fera part de son travail. Il peut s'agir d'un-e théoricien-ne ou d'un-e artiste. Suivra un échange avec l'ensemble des participant-e-s pour remettre en perspective et apporter des regards obliques, développer de nouvelles idées ou pistes.

Cette séance devra se clore par le fait d'avoir posé quelques questionnements clairs concernant ces rapports entre images et vivant.

#### → **Expérimenter**

Cette séance s'appuiera sur la précédente pour en prendre les questionnements et les structurer par le faire, par l'expérimentation. À partir de la problématique posée, l'expérimentation permettra de tisser de nouveaux liens; d'explorer de nouvelles pistes et ainsi commencer à imaginer une sorte de prototype de recherche qui trouvera ses formes possibles dans la séance suivante.

#### → **Formaliser**

Cette séance partira des différentes expérimentations et des prototypes liés pour les retravailler et ainsi en trouver les formes les plus pertinentes.

### Évaluation

L'évaluation se fera sur la motivation et l'implication de l'étudiant-e au sein du groupe de recherche et sa participation aux différents événements proposés. L'évaluation portera aussi sur la qualité et la pertinence des œuvres prototypales créées (prototypes de recherche).

### Bibliographie et ressources

Sera donnée en début de première séance.



## Monstration

- Enseignant-e-s
- Intervenant-e-s
- Libre, étudiant-e-s en autonomie

UE 1

AN 3

Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE1 (6 ECTS au S9)

Format

Présentiel

Cet atelier de recherche et de création est un espace de travail plastique et critique pour les étudiant-e-s de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année. Construits selon un format ouvert de une, deux ou trois journées, ils sont un temps de discussion au sujet du travail en cours, qu'il s'agisse de projets collectifs ou du travail mené par chaque étudiant-e.

Des invité-e-s (artistes, théoriciens, écrivains, etc.) interviennent dans le courant des ateliers afin d'apporter la singularité de leur regard au processus de recherche et de création de l'étudiant-e.

## ARC Accrochage

UE 1

AN 3

Nombre de crédits

Cet enseignement fait partie de l'UE1 (6 ECTS au S9)

Format

Présentiel

L'ARC accrochage a pour objectif de permettre à chaque étudiant de confronter un état avancé de sa recherche.

La dimension de mise en espace est importante. L'aspect collectif de ce temps de travail est également primordial selon le protocole suivant : il s'agit de demander aux étudiants du groupe de travail de proposer une lecture critique de la proposition plastique de leurs camarades, la parole des enseignants n'intervenant dans la discussion que dans un second temps.

Nous attendons de cette réflexion collective menée dans des conditions de travail particulières, qu'elle puisse aider à dégager, en fin de cursus, les enjeux des travaux des étudiants et la pertinence de leur mise en forme et en espace

.

---

## Entretiens individuels

---

→ Collège  
des enseignant-e-s

UE 1

AN 3

Séance individuelle

Nombre de crédits

cet enseignement fait partie de l'UE1 (6 ECTS au

S9)

Format

Présentiel ou distanciel

Un entretien individuel d'un-e enseignant-e avec un-e étudiant-e à la demande de ce dernier, pour une présentation et une analyse du travail en cours.

Chaque étudiant-e doit prendre **quatre rendez-vous individuels (deux par semestre)** avec au minimum deux enseignant-e-s différent-e-s : Caroline Bernard, Nicolas Giraud, Tadashi Ono Gilles Saussier, Muriel Toulemonde et Fabien Vallos. L'étudiant-e doit impérativement avoir préparé cet entretien.

### Objectifs pédagogiques

Vérifier le degré d'assimilation des connaissances ; déterminer avec chaque étudiant-e la méthodologie et les références du projet photographique ; dresser l'état du processus de création, en apprécier l'avancement en termes formels, théoriques et techniques.

### Contenu et méthode

Il s'agit de séances de travail où sont envisagées les étapes de développement ultérieur des projets au regard des résultats déjà obtenus et des intentions énoncées. La situation

d'entretien permet une exploration de matériaux, de fonds d'ateliers, d'idées ou d'éléments complémentaires utiles pour mieux apprécier l'élaboration interne des travaux. La manière dont l'étudiant-e pense la confrontation réelle avec le regard d'un tiers est également un objet de réflexion.

### Évaluation

Appréciation du travail présenté et de la présentation elle-même par l'enseignant-e au terme de l'entretien.

## Workshops

UE 1

AN 3

Participation à la session 1 de Workshop

Nombre de crédits

cet enseignement fait partie de l'UE 1 (soit 4 ECTS au S9)

Format

présentiel ou distanciel

Le workshop est une séquence de travail et de production intensif, comportant généralement une invitation extérieure faite à un artiste, une personne liée au monde de l'art ou de la culture en général, ou une personnalité invitée pour ses qualités professionnelles.

Le workshop a une durée courte et un nombre limité de participant-e-s. Il demande une implication forte de l'étudiant-e.

Lors de chaque semestre, une semaine banalisée est dédiée aux workshops. Les propositions sont données aux étudiant-e-s au minimum 15 jours en amont de la tenue du workshop (sur inscription). Le nombre de places étant limité, certains workshops nécessitent des pré-requis ou une sélection préalable opérée par son/sa référent-e pédagogique. L'évaluation porte sur l'engagement et la participation de l'étudiant-e. Une restitution est généralement organisée le dernier jour du workshop.

### Calendrier 2021-2022

→ Semaine du 15 novembre 2021 - commune aux Écoles du réseau de l'École(s) du sud

---

## Conférences, journées d'étude, séminaires

---

→ Intervenant-e-s

UE 2

AN 3

Classe entière

Nombre de crédits

cet enseignement fait partie de l'UE 1 (soit 4

ECTS au S9)

Format

Présentiel et/ou distanciel

Tout au long de l'année, sont organisés des conférences à l'ENSP dans l'auditorium.

Ces invitations faites à des artistes, professionnel-le-s de l'art, de la culture, philosophes, sociologues, etc. sont des temps privilégiés pour l'étudiant-e, lui permettant de découvrir différents courants de pensée et de la création contemporaine. Parfois sous la forme de conférences (en ligne ou en présentiel), de discussions, de rencontres ouvertes au public.

**Cette programmation régulière fait partie intégrante de la formation des étudiant-e-s et la participation est obligatoire.**

Certaines séances peuvent également donner lieu à des séminaires en **petits groupes** permettant d'approfondir les échanges en favorisant les interactions entre l'invité-e et les étudiant-e-s.

Les sujets abordés sont divers et dépendent des recherches des invité-e-s. Les séminaires ayant une jauge réduite, ils sont accessibles sur inscription préalable.

À titre d'exemple, le philosophe Georges Didi-Huberman a tenu un

séminaire en janvier 2020, ou encore Jean-Christophe Bailly, et l'artiste Enrique Ramírez.

Ces invitations sont régulières, au cours de l'année universitaire et les informations des invitations sont transmises aux étudiants au fur et à mesure sur le tableau d'affichage en ligne et/ou par email.

---

## Approches professionnelles

---

→ Enseignant-e-s  
→ Intervenant-e-s

UE 1

AN 3

Conférences et ateliers

Nombre de crédits

cet enseignement fait partie de l'UE 1 (soit 4 ECTS au S9)

Format

Présentiel et/ou distanciel

---

## Ateliers et rencontres avec des artistes, professionnel-le-s de l'art, de la culture et de l'image

---

Conférences et ateliers pratiques

### Objectifs pédagogiques

Préparer les étudiant-e-s à leur future insertion professionnelle et à une bonne connaissance de l'écosystème de l'art

### Contenu

Ce cycle vise à préparer les étudiant-e-s aux conditions concrètes de l'après École et à l'exercice de l'activité d'artiste. Il s'agit également de les sensibiliser aux différents métiers de l'image.

Dans cette perspective, les étudiant-e-s seront accompagné.e.s dans la réalisation de cas pratiques - réaliser un dossier d'artiste pour candidater à une résidence, répondre à une commande photographique, participer à une exposition et à un catalogue, travailler avec un commissaire d'exposition, etc. - et bénéficieront de rencontres et de discussions avec des professionnel-le-s

---

## Création de site Internet

---

Intervenant

Sébastien Claude,

Accompagné de Benoit Martinez

3jours

maximum 8 étudiants

Salle infographie et en virtuel

### Biographie de l'intervenant

Le travail de Sébastien Claude s'oriente sur une communication globale aux entreprises. Créateur d'identités visuelles, de graphismescmultimédias et facilitateur de développementcde projets, il apporte cohérence et impact à la communication de ses clients. Il intervient depuis plusieurs années à l'ENSP, accompagne les participants aux développement de leur identité sur le web, à la diffusion et à la visibilité de leurs portfolios.

Formation › Diplômé de l'École des Beaux Arts / option Communication

### Objectifs pédagogiques

→ Création d'un site (ou reprise d'un site existant)

→ Réflexion sur la monstration

de photographies(ou vidéos) en ligne  
→ Élaboration d'une interface optimisée.

## Contenu et méthode

### **Journée 1**

- Découverte de l'environnement web
- Introduction aux langages du web
- Présentation de différents CMS disponibles
- Acquisition d'un nom de domaine et d'un serveur
- Transformer WordPress en portfolio

### **Journée 2**

- Présentation des fonctionnalités et des extensions de WordPress
- Application des fonctionnalités en autonomie en lien avec son projet de site
- Création de séries via des page WordPress en accompagnement tutoré

### **Journée 3**

- en entretien individuel
- Identité et personnalisation de son site en accompagnement tutoré
  - Diffusion du site web et optimisation de son référencement
  - Adaptation du site selon les enjeux de diffusion
  - Restitution en groupe des sites créés lors de la formation

**Après la formation, un rendez-vous individuel de suivi du projet de site internet de l'étudiant-e est assuré par Sébastien Claude.**

## Évaluation

Participation de l'étudiant-e, réalisation finale du site.

---

## Langues étrangères

---

→ Intervenant-e-s

UE 1

AN 3

Optionnel

Nombre de crédits

dans le cadre de l'UE1, 4 ECTS au S9

---

### Sessions individuelles de mentoring

---

Nombre d'heures associées

6h

Format

Distanciel

En 3e année, les étudiant.e.s peuvent bénéficier de sessions individuelles de "mentoring", en anglais ou en espagnol, dans le cadre de de leur préparation professionnelle. Les étudiant-e-s intéressé-e-s par cet accompagnement doivent en faire la demande au début de chaque semestre.

Les sessions individuelles de "mentoring" sont dispensées par l'organisme de formation Arles à la carte.

#### Contenu et méthode

Les étudiant-e-s préparent, en amont des séances, les documents professionnels rédigés en anglais ou espagnol (CV, lettres de candidatures, portfolio, etc.) sur lesquels ils souhaitent avoir un retour ciblé. Les sessions peuvent également servir à préparer un entretien professionnel à l'oral. Les sessions individuelles de mentoring se déroulent en ligne. Selon les besoins de l'étudiant-e, une à trois

séances de 1h peuvent être proposées par semestre et par étudiant-e.

#### Objectifs pédagogiques

Accompagner les étudiant-e-s dans la préparation de leurs documents et entretiens professionnels avec des interlocuteurs anglophones ou hispanophones.

#### Évaluation

Engagement et participation active de l'étudiant-e aux sessions.

---

### Cours de langues

---

Nombre d'heures associées

12 séances de 2h tout au long de l'année

Format

Présentiel

Les cours de langue sont optionnels en 3<sup>e</sup> année. Les étudiant-e-s, selon leurs projets photographiques et/ou professionnels, choisissent une langue étrangère en début d'année entre l'anglais ou l'espagnol. Des cours de français langue étrangère peuvent être proposés aux étudiant.e.s non francophones francophones ou souhaitant approfondir leur maîtrise de cette langue en vue

ou souhaitant approfondir leur maîtrise de cette langue en vue de la rédaction de leur mémoire.

Les étudiant-e-s souhaitant poursuivre l'enseignement d'une langue étrangère doivent en exprimer le souhait au début de l'année académique.

Les cours de langue sont dispensés par l'organisme de formation Arles à la carte.

### Contenu et méthode

Après un test de niveau de langue en début d'année, les étudiant-e-s suivent les cours organisés en petits groupes (12 maximum). Les cours mettent particulièrement l'accent sur la maîtrise de l'expression orale en lien avec le travail artistique des étudiant-e-s.

### Objectifs pédagogiques

Les cours de langue doivent permettre aux étudiant-e-s d'acquérir une aisance dans la présentation à l'oral et l'analyse de leur propre travail artistique devant un public.

### Évaluation

L'évaluation tient compte de la participation active des étudiant-e-s aux cours et s'appuie sur une présentation orale devant le groupe à la fin de chaque semestre.

## Bilans

→ Collège  
des enseignant-e-s  
et des responsables  
d'ateliers

UE 2

AN 3

Nombre de crédits

cet enseignement fait partie de l'UE2 (10 ECTS  
au S9)

Format

Présentiel

Évaluation semestrielle et collective de  
l'ensemble du travail.

### Objectifs pédagogiques

Les bilans de 3<sup>e</sup> année constituent des  
moments de finalisation intermédiaire  
importants.

### Contenu

Chaque étudiant-e doit soumettre au  
regard et à l'appréciation des partici-  
pant-e-s au bilan les œuvres réalisées,  
accompagnées éventuellement d'une  
documentation sur des projets  
antérieurs, et les projets de développe-  
ment ultérieur.

### Évaluation

Les critères d'évaluation, transversaux  
pour les 3 années sont :

- la progressivité par rapport aux  
enseignements
- l'assiduité de l'étudiant-e
- son engagement au sein de l'École

**Les attendus propres à la 3<sup>e</sup> année**  
sont véritablement liés au projet de  
recherche artistique de l'étudiant-e. En  
effet, le terrain de son travail de  
diplôme doit être bien identifié et il  
existe assez de matière pour le

préciser.

**Le projet de recherche artistique  
est à ce stade suffisamment dense  
et varié pour constituer la matière  
du diplôme.**

La qualité des réalisa-  
tions et de leur mise en espace, la  
pertinence formelle et conceptuelle du  
projet ainsi que la justesse de la  
présentation (orale et formelle) sont  
spécifiquement pris en compte.

**Le second bilan (fin avril 2022)  
conditionne la diplomabilité de  
l'étudiant-e.**

Elle résulte de la décision des ensei-  
gnants sur la base de critères d'éva-  
luation du diplôme.

Ces critères d'évaluation sont :

- La présentation formelle et critique  
des travaux
- L'évaluation des phases de la  
recherche et de la production
- L'inscription culturelle du travail  
(pertinence des références et diversité  
des connaissances)
- La qualité des réalisations

---

## Diplôme

---

AN 3

Nombre de crédits

Soutenance de mémoire : 5 ECTS

Soutenance du projet artistique : 25 ECTS

---

### Diplôme 1

#### Soutenance du mémoire devant un jury

---

**Durée de la soutenance**  
30 minutes

Le jury de soutenance du mémoire comprend les responsables de la direction du mémoire et une personnalité extérieure qualifiée, membre du jury de diplôme.

**Objectif**  
Évaluer le mémoire en vue de l'obtention du grade de Master.

**Contenu**  
Au cours de la soutenance du mémoire, qui a lieu au mois de février, l'étudiant-e présente au jury les enjeux de sa recherche, à savoir l'originalité de son sujet de recherche et son inscription dans les champs de la critique et de la création contemporaine.

**Évaluation**  
L'évaluation portera sur les attendus du mémoire :  
→ singularité et originalité de la

réflexion (pertinence du sujet et des enjeux de la recherche)  
→ singularité de la méthode de recherche (présentation de l'argument, établissement du corpus, sélection des grands interprétants, processus argumentatif et constitution d'une bibliographie)  
→ singularité du processus critique de l'étudiant-chercheur (du travail de référence au travail bibliographique à la capacité à inscrire un projet de recherche dans l'histoire moderne et contemporaine des formes et de la théorie).

Sera aussi prise en compte, lors de l'oral de soutenance, la capacité de l'étudiant-e à transmettre les enjeux de sa recherche et à dialoguer avec le jury.

À l'issue de la soutenance du mémoire, le jury établit un rapport écrit qui est communiqué aux membres du jury de diplôme.

**Langue utilisée pour la soutenance**  
Français

## **Diplôme 2**

### **Soutenance du travail plastique, entretien avec un jury**

**Durée du passage devant jury**  
40 minutes

Le jury de diplôme comprend un professeur-e de l'ENSP et quatre personnalités qualifiées extérieures.

Le diplôme est l'aboutissement de trois années passées à l'ENSP. L'étudiant-e doit présenter un projet personnel, le soutenir et le défendre devant le jury. L'étudiant-e doit avoir obtenu au préalable 150 ECTS sur trois années.

Le jury du diplôme attend que le projet ainsi que sa présentation soient marqués par la justesse et la cohérence, et que l'une et l'autre soient, en particulier, perceptibles dans le rapport que la forme entretient avec son contenu.

Le jury évalue le travail en fonction d'une grille d'évaluation communiquée par le Ministère de la Culture et comportant quatre registres d'appréciation distincts :

- Présentation des travaux (formelle et critique)
- Origine et évolution du projet (évaluation des phases de la recherche et de la production)
- Inscription culturelle du travail (pertinence des références, diversité des connaissances)
- Qualité des réalisations

L'obtention du diplôme suppose que soit attribuée une note d'au moins 10/20.

Les mentions sont attribuées à partir de 14/20, les félicitations à partir de 16/20.

Les notes ne sont pas communiquées aux candidat-e-s, qui peuvent cependant les obtenir postérieurement au passage du diplôme en formulant leur demande par écrit auprès de la directrice de l'ENSP.

**Langue utilisée pour la soutenance**  
Français

# La vie étudiante

# La vie étudiante

---

## Les représentant·e·s étudiant·e·s

### Les délégué·e·s

Chaque promotion choisit, pour la durée de l'année académique, deux représentant·e·s et deux suppléant·e·s qui participent aux bilans semestriels et ont un rôle consultatif auprès de la direction de l'École.

### Les représentant·e·s

Les étudiant·e·s sont également représenté·e·s au sein du Conseil d'Administration de l'École (CA) et de la Commission de la Recherche, de la Pédagogie et de la Vie Étudiante (CRPVE).

Les élections ont lieu en début d'année scolaire. Chaque étudiant·e est inscrit·e sur une liste électorale et peut se porter candidat·e.

→ 8 novembre 2021 | Dépôt et affichage des candidatures

→ 18 novembre 2021 | Scrutin pour les 2 instances (CA et CRPVE)

---

## L'association des étudiant·e·s

Le bureau des l'association des étudiant·e·s (AEENSP) est renouvelé chaque année. Il est un centre d'initiative pour divers types de manifestations : Journée Porte Ouverte, Ventes publiques de photographies, Exposition WIP (Work In Progress) présentent chaque année une sélection de travaux des étudiant·e·s., événements ponctuels liés au calendrier des manifestations de la Culture.

**Contact** | [aeensp@ensp-arles.fr](mailto:aeensp@ensp-arles.fr)

**Site internet** | [www.aeensp-arles.com](http://www.aeensp-arles.com)

**Facebook** | AE Ensp

**Instagram** | aeensp

---

## Les frais d'inscription

Pour l'année scolaire 2021-2022 le montant des frais d'inscription s'élève à 438€ (décision par arrêté du Ministre de la culture). Dès la rentrée, ces frais

---

seront à régler en ligne via l'espace étudiant.  
Les étudiant.e.s boursier.e.s sont exonéré.e.s du paiement de ces frais.

## **La CVEC (Contribution à la vie étudiante et de campus)**

### **Qui est concerné ?**

Chaque étudiant-e en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit s'en acquitter avant de s'inscrire dans son établissement. L'attestation de paiement qui vous sera délivrée devra être envoyée comme justificatif d'acquiescement à votre établissement.  
Les étudiants boursiers en sont exonérés.

### **Pourquoi faire ?**

Les sommes collectées bénéficient aux étudiant-e.s. Cette contribution est destinée à " favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiant(e)s et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention" - article L.841-5 du code de l'éducation.

### **Combien et où payer ?**

Le montant de la contribution s'élève à 92€ pour l'année 2021/2022 via la [plateforme dédié CVEC](#)

Justificatif de paiement à renvoyer à

→ Véronique Louviot  
secretariat@ensp-arles.fr

## **Les aides financières**

### **L'aide ponctuelle**

(gestion par le Crous)

est en faveur de l'étudiant-e qui rencontre des difficultés ponctuelles.

Vous devez prendre impérativement RDV avec les services sociaux du Crous pour exposer votre situation via le lien ci-dessous :

Les étudiant-e.s boursier-e.s et non boursier-e.s peuvent solliciter une aide ponctuelle.

L'aide ponctuelle ne confère pas le statut de boursier.

### **La bourse d'enseignement supérieur**

(gestion par le Crous)

s'adresse aux étudiant.e.s confronté.e.s à des difficultés matérielles ne leur permettant pas d'entreprendre ou de poursuivre des études supérieures. Pour une 1ère inscription les étudiant.e.s doivent être âgé.e.s de moins de 28 ans au 1er septembre de l'année universitaire. Les revenus ainsi que les charges de la famille sont pris en compte pour déterminer le taux de la bourse fixé en application d'un barème national. La demande de bourse sur critères sociaux est effectuée chaque année à l'aide du dossier social étudiant (DSE), par voie

électronique, en se connectant au [portail numérique](#) rubrique « [messervices.etudiant.gouv.fr](#) ».

## **L'ASAAC - "L'Aide Spécifique d'allocation annuelle Culture"**

(gestion par le Ministère de la Culture et le Crous).

L'Asaac remplace le FNAUAC et permet de répondre à certaines situations ne pouvant donner lieu à l'attribution et au versement de la bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux.

L'étudiant doit effectuer au préalable une demande de bourse auprès du CROUS de son académie dans le cadre du dossier social étudiant (DSE), en expliquant sa situation particulière.

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>

Un premier examen permettra alors de l'orienter vers la saisie d'un dossier spécifique d'allocation annuelle culture qui devra être retourné au CROUS accompagné des pièces justificatives mentionnées en annexe au dossier et correspondant à sa situation et (notamment un courrier de demande motivée, une photocopie de la carte d'étudiant, les justificatifs de revenus, une pièce d'identité et un relevé d'identité bancaire).

Les demandes sont étudiées par les services sociaux du CROUS et un entretien préalable est organisé entre le demandeur de l'allocation annuelle et un.e assistant.e de service social du CROUS afin d'évaluer la situation globale de l'étudiant au regard notamment de son parcours universitaire et des difficultés qu'il rencontre.

Les demandes sont ensuite examinées par une commission. Le dossier est présenté de façon anonyme à la commission. Sauf cas particuliers, pour l'année universitaire 2021-2022, **les demandes des étudiants** relevant du Ministère de la Culture pourront être soumises aux commissions sociales des CROUS se réunissant entre **septembre et décembre 2021**. Toute demande transmise après la dernière commission sociale du Crous tenue en décembre ne pourra être examinée qu'au regard d'un changement récent de situation.

Après examen du dossier, la commission émet un avis d'attribution ou de non-attribution de l'ASAAC et propose au directeur du CROUS le montant de l'aide susceptible d'être accordée. Le directeur du CROUS décide du montant de l'aide attribuée et notifie la décision à l'étudiant. La décision de la commission ne peut faire l'objet de contestation.

Conditions d'attribution et modalités de versement à demander au secrétariat pédagogique.

---

## **Les assurances**

Chaque étudiant.e est tenu.e de contracter une police d'assurance garantissant sa responsabilité civile à l'intérieur de l'établissement ou lors d'un déplacement en France ou à l'étranger (voyage d'étude, stage programmé par l'École, etc.).

---

## La sécurité sociale

Les étudiant.e.s s'inscrivant dans un établissement d'enseignement supérieur conservent leur régime obligatoire d'assurance maladie pour le remboursement de leurs frais de santé ; ils/elles restent affilié.e.s en tant qu'assuré.e.s autonomes à leur régime actuel de protection sociale. La sécurité sociale ou assurance maladie rembourse 70% d'une consultation médicale si un médecin traitant a été déclaré en amont.

---

## La mutuelle

Afin de couvrir les 30% restant de vos frais de santé, il est fortement conseillé de choisir une complémentaire santé (ou mutuelle) auprès de l'organisme de votre choix (payant) ou auprès de la CMU-C qui est une protection complémentaire de santé gratuite (pour conditions se renseigner sur le site [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

Pour les étudiant.e.s boursier.e.s, il existe une aide à la complémentaire santé par la région PACA

→ <https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/pass-mutuelles>

---

## Allodiscrim / Allosexism

Cellule d'écoute anonyme et gratuite pour les étudiant.e.s qui souhaitent être accompagné.e.s sur une situation ressentie comme une discrimination ou du harcèlement, dont il ou elle ferait l'objet ou serait témoin. Des avocats spécialisés répondent à vos questions.

### Par courriel

→ [culture.allodiscrim@orange.fr](mailto:culture.allodiscrim@orange.fr)

→ [culture.allosexism@orange.fr](mailto:culture.allosexism@orange.fr)

### Par téléphone

n° vert | 0800 10 27 46

lundi au vendredi de 9h à 17h30

samedi de 9h à 12h

---

## Adresses utiles à Arles

→ **Centre hospitalier Joseph Imbert** | Quartier Fourchon : 04 90 49 29 29

→ **Urgences dentaire** | 0892 56 67 66

→ **Permanence médicale généraliste 7/7 jours** | 11, Avenue de Stalingrad.  
04 90 52 36 65

→ **Maison Départementale de la solidarité** | 11, Rue Romain Rolland, qui propose :

**des consultations en gynécologie** les Mercredi après-midi de 14h à

16h, contactez le 04 13 31 78 63

**des Dépistages MST** (anonyme et gratuit) tous les jeudis de 15h30 à 18h, sur rdv au 04 90 18 21 57).

→ **En cas de symptômes COVID 19** aggravés Samu : 15

→ **Pompiers** | 18 ou 112

---

## Restauration

Un restaurant universitaire, situé à 10 minutes à pied de l'ENSP, dans l'espace Chiavary, Boulevard Emile Zola est accessible aux étudiants de 11h30 à 13h45 du lundi au vendredi du 1er septembre au 30 Juin. La vente de cartes a lieu au 12 boulevard Emile Zola les lundis et jeudis de 12h à 13h30.

Le tarif du ticket pour l'année 2021-2022 est de 3,30 € sur présentation de la carte d'étudiant ou certificat de scolarité et de 1€ sur présentation de la notification de bourse pour les étudiants boursiers.

---

## Sport et culture

Les étudiant.e.s qui souhaitent pratiquer un sport pendant leurs études peuvent s'adresser :

→ **à l'Office des sports de la ville d'Arles** | Stade Fournier, Rue Ferdinand de Lesseps.

→ **à la Maison de la Vie Associative** | Boulevard des Lices -  
ou sur <http://www.arlesasso.fr/associations/office-des-sports-darles>

L'ensemble des informations sur la vie culturelle de la ville se trouve sur le site de la ville. <https://www.ville-arles.fr>

---

## Adresses vie étudiante

→ **La gare routière** | Avenue Paulin-Talabot - 13200 Arles (à la sortie de la gare SNCF).

→ **La boutique des transports** | (renseignements et ventes titres de transport) - 24, boulevard Clémenceau ou sur <https://www.tout-envia.com/fr/ou-acheter-son-titre/36/la-boutique-en-ligne-44>

→ **La carte Zou** | (pour les trajets régionaux) - <https://www.maregionsud.fr/aides-et-appels-a-projets/detail/zou-etudes>

→ **Le bureau de la vie étudiante** | pour l'aide à l'insertion des étudiants dans la ville, la recherche de logements, d'emploi ou petits jobs, l'aide aux projets pour les associations d'étudiants... - Espace Van Gogh, 2ème étage, Place Félix-Rey 04 90 49 37 42 ou sur <https://www.ville-arles.fr/education/enseignement-superieur/vie-etudiante/le-bureau-de-la-vie-etudiante.php>

→ **CAF point d'accueil** | 1, Rue Jean Giono - sur RDV <https://www.caf.fr/allocataires/caf-des-bouches-du-rhone/points-d-accueil/arles>

→ **Le site de la région PACA** | pour toutes les aides étudiants - <https://www.>

---

## **Les vacances scolaires 2021-2022**

---

→ **Rentrée**

Mardi 28 Septembre 2021

→ **Jour férié**

Jeudi 11 Novembre 2021.

→ **Noël**

Du vendredi 17 décembre 2021 au soir au lundi 3 janvier 2022 au matin.

→ **Hiver**

Du vendredi 11 février au soir au lundi 21 février 2022 au matin.

→ **Pâques**

Du vendredi 8 avril au soir au mardi 19 avril 2022 au matin.

→ **Ascension**

Le vendredi 27 mai 2022.

**Et après ?**

# Et après?

Au terme des trois années qu'ils passent à l'ENSP, la plupart **des étudiant.e.s optent pour l'entrée dans la vie active.**

Les connaissances acquises pendant leur cursus arlésien permettent aux jeunes diplômé.e.s de trouver des emplois dans les très nombreux métiers requérant des compétences en matière d'images fixes ou animées. Cela ne signifie pas qu'ils ou elles renoncent pour autant à poursuivre la maturation d'un travail personnel, laquelle débouche, pour certains, sur une reconnaissance, nécessairement progressive, par les milieux artistiques et professionnels.

**L'École leur reste alors ouverte pendant encore 3 années** supplémentaires à l'issue de leur diplôme afin de les accompagner dans cette nouvelle vie. Ils/elles peuvent ainsi bénéficier des équipements, d'un accès au matériel, d'emprunt d'équipement (sous réserve) et des conseils des équipes pour des projets précis et motivés.

La réservation des espaces se fait via le lien suivant :

→ <https://extranet.ensp-arles.fr/anciens.php>

L'École met en place des **partenariats avec différentes institutions permettant aux diplômé.e.s d'obtenir des Bourses** pour soutenir financièrement des projets en cours ou en développement. L'École effectue également une veille des appels à projets, candidature ou concours qui pourraient permettre à ces jeunes diplômé.e.s de faire connaître leur travail.

En 2020, avec le soutien de Neuflyze OBC, l'ENSP réalise **une plateforme en ligne**, bilingue présentant les diplômé.e.s de l'ENSP des 5 dernières promotions. Cet espace donne une visibilité à leur travail de l'image, tout médium confondu.

→ <https://alumni.ensp-arles.fr/>

Depuis 2020, sont organisés par l'ENSP **une série de rendez-vous en ligne et/ou en présentiel avec des professionnels du monde de l'art**, galeristes, critiques, artistes qui les accompagnent dans leur insertion professionnelle par des conseils et un regard sur le travail artistique. Ce tutorat permet au.x diplômé.e.s une relation personnalisée avec un accompagnement sur mesure. En 2021-2022, ils pourront rencontrer :

→ Jérôme Poggi et Claire Brechignac, galerie POGGI

→ Sophie Lapalu, critique d'art, commissaire d'exposition

- SMITH, artiste
- Jérôme Sother, Directeur du centre d'art Gwinzegal de Guingamp & éditeur
- Heidi Ballet, commissaire indépendante
- Anne Lacoste, Directrice de l'Institut pour la photographie de Lille
- Anna Planas, commissaire indépendante spécialisée dans l'édition

Compte tenu des orientations professionnelles qui sont les leurs, d'autres étudiant.e.s souhaitent s'engager dans une formation complémentaire. Lorsque tel est le cas, les institutions d'accueil les plus fréquemment choisies sont les sections postdiplôme des Écoles supérieures d'art, le Studio national des arts contemporains du Fresnoy et depuis la rentrée 2013, le doctorat « Pratique et théorie de la création littéraire et artistique » en partenariat avec l'Université d'Aix Marseille (cf page 54).

Les métiers, emplois et professions accessibles aux diplômés de l'École relèvent, pour l'essentiel, du secteur artistique (création, diffusion, production, médiation), du journalisme et des médias, de l'enseignement et de la recherche (lycées, universités, Écoles d'art), du graphisme, de l'infographie, de l'édition, de la conservation et de la restauration (médiathèques, photothèques, musées, secteur privé) ainsi que de la direction artistique des institutions culturelles (centres d'art, Écoles d'art, musées).

---

## AAENSP

En juillet 2012, à l'occasion des 30 ans de l'ENSP, a été créée l'Association des anciens étudiants de l'ENSP (AAENSP) qui a pour vocation de valoriser et de soutenir les anciens étudiants de l'ENSP et d'accompagner l'insertion professionnelle des nouveaux diplômés.

En septembre 2021, un nouveau bureau a été élu. Il se compose de :

- Florent Basiletti
- Nicolas Havette
- Luce Lebart

**Contact** | [aaensp@alumni.ensp-arles.fr](mailto:aaensp@alumni.ensp-arles.fr)

**Site** | [www.aaensp.org](http://www.aaensp.org)

**Facebook** | [AaEnsp](https://www.facebook.com/AaEnsp)

---

## Formation professionnelle continue

Depuis 2007, l'ENSP propose une offre complète de formation continue aux professionnels des métiers de l'image et de la communication, aux artistes ainsi qu'aux passionnés de photographie.

La programmation pédagogique s'organise autour d'un apprentissage précis et complet des pratiques de la photographie contemporaine, combinant rigueur technique et réflexion théorique, conformément à ce qui, depuis son origine, caractérise l'ENSP.

Annuellement, 40 modules courts de formation sont proposés dans les champs de la prise de vue, du traitement numérique et de la diffusion.

Un cycle long, « Les fondamentaux d'une pratique photographique à visée professionnelle », ainsi que 2 formations certifiantes permettent de développer sur plusieurs mois des aspects précis du métier comme la gestion d'une commande photographique numérique ou encore le développement et la diffusion d'un projet photographique d'auteur.

### **Validation des acquis de l'expérience (VAE)**

L'ENSP, en tant que centre d'examen et de validation, ouvre une autre voie d'acquisition du diplôme (homologué au grade de master) par le biais de la validation des acquis de l'expérience.

Ce dispositif permet aux candidats de faire valider les acquis de leur expérience professionnelle ou bénévole en vue de l'obtention du diplôme de l'ENSP sous réserve de répondre préalablement aux conditions de recevabilité.

Le candidat peut par la suite bénéficier d'un accompagnement méthodologique afin de préparer le passage en jury de VAE.

L'équipe de la formation continue de l'ENSP accompagne chacun à construire conjointement les parcours de formation et de professionnalisation.

**Site internet** | [www.ensp-formation.com](http://www.ensp-formation.com)



**École nationale supérieure  
de la photographie**

30 av. Victor Hugo – BP 10 149  
13631 Arles Cedex, France



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*